

ABONNEMENTS
 En an (d'avance)..... \$1.00
 En six dans le cours de l'année..... \$1.50
 Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
 Le *Canadien*, quot., par an. \$5.00
 " semi, " \$3.00
 L'abonnement, journal populaire. \$3

LE CULTIVATEUR.

Edition Hebdomadaire du **CANADIEN** et de **PEUVENEMENT**.

ANNONCES
 Première insertion..... \$0.10
 Autres insertions..... 0.05
 Naissance, mariage ou décès 0.25

Les annonces suivantes seront insérées pour un certain le mot:

Demandes d'emploi, Demandes de domestiques ou employés. Annonces pour chambre ou pension.

J. DEMERS & FRERE, Editeurs-Propriétaires.

BUREAU: 310, rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC

SAMEDI, 26 SEPTEMBRE 1885

RIEL

La Gazette de Montréal est le premier journal ministériel qui ait déclaré que si le conseil privé ratifie la sentence rendue contre Riel, la loi suivra probablement son cours. Cette expression d'opinion ne nous prend pas par surprise: nos lecteurs savent que nous avons cessé de pousser à une demande de commutation, que nous nous sommes mis en doute la sagesse et l'utilité des appels et autres procédures judiciaires. Jusqu'ici les avocats de Riel ont succombé devant toutes les juridictions: leurs insuccès donnent une nouvelle force à ceux qui veulent que le chef métré soit exécuté: chaque jugement d'une cour confirmant celui de la cour inférieure est un argument contre le condamné. Si le conseil privé prononce dans le sens de M. Richardson et de la cour d'appel de Manitoba, il dira bien haut: "Riel a eu un bon procès, sa cause a été portée devant toutes les juridictions: que voulez-vous de plus?"

Nous répondons, dès aujourd'hui, quand le comité judiciaire du conseil privé aura jugé que la sentence de Richardson est conforme à la loi, la cause de Riel restera absolument la même. Notre opinion est faite. Riel a été légèrement condamné à mort pour crime de haute trahison, car il s'est rendu coupable en prenant les armes contre le gouvernement de ce pays. Nous, le peuple du Canada, devons nous l'exécuter? Voilà la question à résoudre. Elle serait décidée en peu de temps sans les préjugés, sans la politique qui embrouillent tant de têtes, qui imposent tant d'injustices, qui feraient tant de gens.

Les conservateurs du Haut-Canada ont peur des grès qui ne cessent d'insulter aux orangistes — presque tous partisans de Sir John — que Riel doit être exécuté, mais qu'il ne le sera pas parce que les bœufs de la province de Québec ne veulent pas.

C'est une position infâme que prennent les grès, et Sir John se rendrait coupable d'un acte flétrissant s'il persistait que Riel portât sa tête sur un échafaud, en crainte de ses adversaires. Serait-il possible que l'opinion publique dans le Haut-Canada serait assez saine que d'exiger — à la voix de quelques esprits rétrogrades par le fanatisme — que le col de notre jeune Païs soit teint du sang d'un homme accusé de la pléiade de sa raison? Est-ce à dire que le sang qui coule dans les veines d'un condamné peut s'élever au-dessus de lui dans un pays comme le Canada, où les races se succèdent depuis tant de siècles, où elles sont condamnées à vivre dans une plus grande intimité que dans l'avenir?

Riel est certainement et clairement un homme, un illuminé. Il a été condamné trois fois: qui peut nier ces faits? Les surintendants, les médecins

des asiles où il a été détenu sont vivants pour témoigner de l'état d'esprit de ce malheureux. Et n'avons-nous pas de ces faits qui éclairent toute une situation? Riel a gardé comme son secrétaire, pendant l'insurrection, un individu que la couronne elle-même a reconnu être privée de raison au point de demander son acquittement. Et les mêmes qui admettent que Jackson n'était pas responsable de ses actes, parce qu'il était fou quand il agissait comme secrétaire de Riel, croient que ce dernier, qui l'a employé comme un homme de confiance, ne peut être puni autrement que par la peine de mort.

Il y a donc deux poids et deux mesures dans certains esprits, dans certaines parties de notre population! Gros-Ours, et des douzaines de sauvages ont massacrés nos missionnaires, assassinés de paisibles colons, pris les armes contre le gouvernement qui les nourrit et les habille: à peine ont-ils subi quelques mois de prison.

Il faut pendre Riel!! Nous en parlons d'une manière bien indépendante de Riel, nous autres catholiques. Nous ne lui devons rien, nous n'avons aucune raison d'éprouver pour lui des sympathies: il a apostasié, il a fondé une religion. Nous respectons les protestants, toutes les croyances, mais nous voyons un éternel mépris aux apostats. Chiniquy en est un exemple bien vivant. Si donc, nous demandons que Riel ne soit pas pendu, c'est que nous avons la certitude qu'il est fou. Le Canada en est-il rendu à la nécessité de maintenir ses institutions en élevant des échafauds pour les malheureux privés de raison? Le sang des insensés est-il indispensable pour cimenter les assises de notre édifice national?

La Gazette de Montréal rappelle que Riel a déjà reçu une fois son pardon.

Nous ne voyons pas ce qu'il y aurait à gagner à revenir sur des événements qui sont susceptibles de diverses appréciations. Les troubles de 1870 sont chose jugée. Riel a subi la peine qui lui a été infligée, contrairement aux promesses faites et aux plus formels engagements. S'il était criminel pour quoi Sir John A. McDonald, Sir George Cartier ont-ils promis de le tenir indemne? Pourquoi lui ont-ils procuré les moyens de quitter le Canada?

Pourquoi M. McKenzie, M. Blake ne l'ont-ils condamné qu'à cinq années d'exil hors du Canada? Il est vrai que pour plaire au fanatisme, ils avaient d'abord mis sa tête à prix.

Ce qui est passé, est passé. Il s'agit du présent.

Riel est un fou, un fou dangereux.

Qu'il soit mis dans l'impossibilité de nuire: l'intérêt public l'exige.

En l'exécutant, nous nous mettons au ban des nations civilisées.

LE CHEMIN DU NORD.

L'Événement nous demande un peu rudement de nous expliquer sur la position que nous avons prise hier à propos du transfert du chemin du Nord. L'explication est facile et notre position fort simple. Nous sommes convaincus

que la prise de possession du chemin par le Pacifique aura d'excellents résultats, si elle est suivie des améliorations que nous avons fréquemment indiquées, si — comme nous l'espérons — le Pacifique agit de bonne foi et ne fait pas de la ligne une exploitation purement locale. Un prochain avenir nous révélera l'étendue des avantages que nous sommes appelés à retirer du changement qui vient d'avoir lieu.

Dans tous les cas, la Compagnie du Pacifique peut rendre, désormais, ses services jusqu'à Québec par le chemin de fer du Nord. L'objet pour lequel ce chemin avait été fait est donc en partie atteint. Le *Canadien*, on le sait, n'a cessé d'insister pour que le Pacifique nous vint par le chemin construit à si grands frais par la province pour servir de dernier chaînon à notre ligne transcontinentale.

Maintenant, ce que le *Canadien* d'hier matin a dit — en l'absence de son directeur — que le transfert seul nous assure le terminus, est quelque peu risqué. Il nous faut les améliorations qui faciliteront le commerce d'importation et d'exportation, il nous faut la bonne volonté du syndicat du Pacifique, il nous faut la traversée pour nous mettre en communication avec les chemins de la rive Sud, il nous faut la construction du chemin de Fraserville à Edmonton.

Nous avons confiance que Sir Hector conduira à bonne fin ces entreprises importantes, comme il a conduit les négociations dernières qui ont abouti au transfert du chemin du Nord.

Le Grand Tronc est l'une des grandes compagnies de ce continent, et nous espérons qu'il pourra vivre en assez bonne harmonie avec le Pacifique pour faire du commerce, par le chemin du Nord, avec Québec et son port.

N. B. — Depuis que ceci est écrit, nous avons appris que les remises à détail, les tâtisses pour l'immigration, la traversée, sont chose parfaitement décidée. Le *Canadien* annonce avec joie cette bonne nouvelle à ses lecteurs.

L'AVENIR DU CANADA-FRANCAIS

Une revue importante de New York, le *Catholic World*, vient de publier un article d'une grande importance sur l'avenir de notre pays.

Les Français du Canada, dit-il, qui, il y a un siècle et un quart, étaient au nombre de 60,000 sont aujourd'hui 2,000,000; et cette augmentation s'est opérée sans l'aide d'aucune immigration; ils augmentent encore, et si le mouvement de la population suit la même progression, ils seront 3,000,000 en 1899. Il est aujourd'hui constaté que les Français chassent les Anglais du Canada et s'étendent au sud et à l'est... On voit par le recensement de 1881 que les Canadiens-Français augmentent plus rapidement que leurs concitoyens d'origine anglaise ou Irlandaise.

De tous côtés ils refoulent l'élément de langue anglaise. Ils prennent racine dans toutes les provinces de la Confédération, et l'on voit le résultat dans la représentation parlementaire et municipale.

Il y a vingt ans, le conseil de ville de Montréal se composait de vingt-sept membres, dont douze français et quinze anglais, tandis que, de nos jours, sur trente membres dont se compose le conseil, les Français sont dix-huit.

Les Français des provinces maritimes envoient trois députés au parlement fédéral, et s'attendent à en envoyer quatre aux prochaines élections générales; en 1878 ils n'y envoyaient qu'un seul représentant.

C'est lord Sydenham qui en sa qualité de gouverneur-général, mit à part une étendue de territoire dans la province de Québec appelée les cantons de l'Est, lesquels cantons ne devaient être établis que par des Anglais ou par des descendants d'Anglais.

Et ces cantons furent effectivement établis par des Anglais. Mais aujourd'hui les Canadiens-français en prennent possession, et les Anglais se dirigent vers les Etats-Unis ou la province d'Ontario.

En 1871, l'élément irlandais catholique de Montréal était porté à 35,000; en 1881 il n'était plus que de 27,000, et l'élément britannique dans la même proportion. Les français s'emparent des comtés d'Ontario qui touchent à la province de Québec, tels que les comtés de Renfrew, Prescott et Glengarry. Lors de la conquête, l'île du Prince Edouard ne renfermait qu'environ deux cent cinquante français; ils sont aujourd'hui entre onze et douze mille. Dans la province d'Ontario il y a actuellement 150,000 français; dans la Nouvelle-Ecosse, pays des acadiens, 45,000, dans le Nouveau-Brunswick, 60,000 et dans les autres provinces et territoires, 25,000 ce qui ajouté au 1,200,000 dans la province de Québec fait 1,490,000; soit près d'un million et demi. Le fait est que la Confédération canadienne se francise silencieusement mais sûrement. Les municipalités changent les noms anglais des rues et des localités en des noms français et tout indique que les anglais doivent s'en aller.

Le Monde,

Une grande innovation.

Depuis plusieurs années on discute la possibilité du transport des navires du commerce par chemin de fer.

Le Canada sera le premier pays à inaugurer cette innovation. Le capitaine Fads a été le promoteur de cette idée. Il voulait faire traverser aux dépens, barques, brigs et brigantins l'Isthme de Panama ou de Tehuantepec. Les capitalistes ont reculé devant l'idée de risquer leurs capitaux dans une affaire qui les auraient engloutis si elle avait manqué.

L'idée du capitaine a été reprise au Canada. Le gouvernement a généreusement souscrit une somme de cent cinquante mille dollars de revenu net par année, étant égale à 4/100 sur le prix de la construction du chemin de fer.

Cette innovation se fera à Chignectou. Le chemin de fer destiné au transport des navires aura 17 milles de longueur. La construction de cette nouvelle voie ferrée est déjà fort avancée. Les navires embarqués sur cette ligne traverseront

par terre le petit isthme qui sépare l'ancienne baie française aujourd'hui la Baie de Fandy du Saint-Laurent. Ce tracé exemptera à la marine marchande l'innombrable courbure qu'ils sont obligés de faire pour arriver de la Nouvelle-Ecosse aux Indes Occidentales et aux Etats-Unis du Nord-Est.

Voici un table au de ces distances:

	Milles
De Gaspé à St. Jean N.-B.....	420
De Gaspé à Boston.....	200
D'Esquimaux à St. Jean.....	483
De Charlottetown à St. Jean.....	400
De Charlottetown à Boston.....	220
De Pictou à St. Jean.....	340
De Pictou à Boston.....	170

En construisant ce chemin de fer on a perfectionné l'idée mise en pratique depuis quelques années pour transporter à petites distances sur les canaux sèches au moyen de la force hydraulique. Le chemin de fer de Chignectou parcourra une distance plus grande, voir tout.

Tout le monde avant suivi avec intérêt cette expérience qui, si elle réussit, et beaucoup d'ingénieurs le croient, sera la plus grande innovation qui ait lieu dans la géographie commerciale du monde.

Federation imperiale

Ce sujet là est encore sur le tapis, et se discute de temps en temps, provoquant les considérations les plus graves des uns, excitant la verve railleuse des autres.

Pour nous, il est tout à fait piquant d'étudier l'étrange façon dont on nous a abordé avec cette question plus étrange encore de la fédération impériale.

Un jour que nous allions tout bonnement notre petit bonhomme de chemin, une lettre circulaire émanant d'un conseil composé de délégués des principales colonies, nous invitait poliment à envoyer nous aussi des représentants à un congrès général qui doit se tenir à Londres, dans *Exeter Hall*, le 14 juin 1886, pour y discuter les grandes lignes d'un projet de fédération de l'Empire Britannique.

Cela était signé par un certain prince de Mantua et Monferat, agissant comme président, par un M. W. H. Taylor faisant l'office de secrétaire, puis venaient les noms de MM. Harrison, Turner, Thaddeus Muller, Wilson, Richards, Lloyd, Thomas, Gordon, Lison, Appleton "étant des délégués des principales colonies anglaises."

Si l'on en juge par cette liste dont pas un nom n'est familier au Canada, il est assez logique de conclure que notre puissance n'est qu'un mythe pour les fédéralistes.

Pourtant, elle a bien disparu, cette époque humiliante où notre colonie faisait petite figure à Londres, et où nos représentants s'en allaient faire pitoyablement le pied de grue aux abords fastueux de Downing street. Il était difficile, très difficile alors d'avoir accès à leurs Seigneuries diplomatiques, même pour traiter avec elles des questions coloniales les plus graves.

Mais les temps sont changés, et nous sommes étonnés d'apprendre aujourd'hui que l'on ignore là-bas qu'un géant

es possessions anglaises dort de ce côté-ci de l'Atlantique. On aura donc dressé ce programme singulier, sans tenir compte d'une population qui se chiffre jusqu'au-delà de quatre millions, sans prendre la peine de lui chercher quelqu'un qui pût refléter ses sentiments sur un projet aussi grave !

Piquons au cœur de la question et voyons un peu ce que peut faire pour notre village du Canada le zèle outré d'une association de fédéralistes.

Nous devons, pour avoir droit de vote savoir parler, lire et écrire l'anglais.

Un tiers de la représentation pourra être accordé aux colonies, et le Royaume-Uni gouvernera les deux autres tiers, c'est-à-dire que nous aurons 214 membres sur 640. L'Australie enverra 52 représentants, et l'Amérique, en raison probablement de sa population deux fois plus nombreuse, n'en enverra que 45.

On nous créera, en outre, deux cents Lords, d'un "grand caractère et d'une haute vertu"; mais ils devront figurer là-bas à leurs frais. Nous voyons d'ici nos 200 lords colons, faisant queue dans les antichambres du Parlement, se fondant, par abnégation, dans le sein de l'aristocratie Anglaise.

Un article de la constitution projetée va jusqu'à proposer que le ministre des colonies et le ministre des affaires étrangères soient nommés pour cinq ans, c'est-à-dire, qu'en vertu de cette disposition, l'on serait exposé à voir siéger Lord Granville et Lord Derby à côté de Lord Salisbury.

Enfin on demande à notre colonie, que Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau Brunswick, et la province du Labrador (sic) envoient leurs délégués au congrès. Pourquoi pas M. Pascal ?

Tels sont les points culminants de cet étrange projet de constitution que nous a grossi la convention d'Exeter Hall.

Il eût peut-être été étonnant de nous rendre pour une des principales colonies et de nous consulter; mais, bah! qu'est-ce après tout que le Canada! Qu'avons-nous ici pour attirer l'attention du prince de Mantua ?

Rien. Nous avons bien quelques arpents de terre assez vastes pour donner l'hospitalité à cent millions d'hommes! Nous avons une petite ligne qu'on appelle le Pacifique et qui traverse tout le continent américain! Nous avons bien encore quelques menus fretins à part ces brimborions! Malheureusement, ce qui nous manque, c'est une administration, et les délibérants d'Exeter Hall, pris d'une sollicitude très tendre, nous ont façonné sans nous consulter, sans nous prévenir, sans nous donner le temps de leur demander, une constitution flamboyante qui n'a que l'inconvénient d'être absolument inacceptable.

Ainsi, l'étude obligatoire de l'anglais ne rencontrera probablement pas l'adhésion de notre population, dût-il en résulter l'honneur incontesté de prendre part au suffrage fédéral.

Le projet de constitution ne dit rien des taxes, ni de la guerre.

Jusqu'à quel point serions-nous forcés de greffer le trésor impérial de nos revenus? Quelle attitude aurions-nous à prendre dans ces conflits gigantesques qui ébranlent si souvent l'Angleterre? Nous n'en savons rien.

Ce que nous savons, c'est que nous ne serions représentés que par un tiers au parlement. Les colonies peuvent avoir des intérêts divers à voter dans un sens plutôt que dans un autre; le lien colonial serait donc continuellement tendu et exposé à se rompre!

Comment se réglerait notre comm-

ce? Nous avons aujourd'hui un tarif qui nous permet de frapper les produits anglais. Où irions-nous une fois que la fédération anglaise aurait lâché la bride à toutes concurrences. Nous ne souhaitons rien de désagréable aux fédéralistes; mais, ils pourraient arriver à découvrir avant longtemps qu'il y a au Canada d'autres idées qui font un chemin rapide et qui pourraient bien primer l'idée d'une fédération impériale.

LA GUERRE

Voilà un problème assez compliqué qui s'impose à notre pays, et dont nous n'avons certainement pas encore pu trouver une solution satisfaisante.

Il faut avouer que ce n'est pas chose facile que de façonner ces farouches enfants des bois au point de les faire rompre avec les habitudes d'une vie déréglée, insoumise, enportée par tous les vents du caprice.

On fait en ce moment aux Etats-Unis une très intéressante expérience qui consiste à donner à de jeunes sauvages l'éducation nécessaire pour en faire des précepteurs de leurs propres tribus.

Il est assez logique de présumer que les sauvages profiteront mieux de l'enseignement qui leur sera donné par l'un des leurs que celui qui leur viendrait d'un étranger.

Nous ne savons trop si ce système de parquer les sauvages dans une réserve est bien efficace.

Il nous semble que dans la distribution des terres, on devrait un peu mêler les blancs aux sauvages. Ces derniers profiteraient de l'expérience des premiers seraient forcés de travailler pour ne pas rester en arrière, et finiraient par fonder dans le mouvement général du progrès social et se laisser emporter par lui.

Autrement, nous serions exposés à mourir pour rien, ces enfants des bois qui devront nécessairement apprendre à vivre seuls un bon jour, car l'état ne peut pas éternellement s'imposer l'obligation de les garder en tutelle.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Nous avons publié, l'autre jour, le manifeste du parti opportuniste. Nous donnons ci-après celui des députés des droites de la chambre.

AUX ÉLECTEURS

Messieurs, La période électorale va s'ouvrir. Au scrutin d'arrondissement on a substitué le scrutin de liste.

Mieux que jamais vous pourrez donc bientôt vous prononcer sur la marche du gouvernement et sur la politique pratiquée, depuis huit ans, par les hommes de la majorité.

Cette politique se résume en peu de mots: Le déficit. — Les violences. — La guerre.

LE DÉFICIT.

Les excédants de recettes légués par les conservateurs à la majorité républicaine changés en déficit;

Depuis 1876, les dépenses annuelles accrues de 500 millions, et les déficits accumulés dépassent un milliard et demi;

Depuis huit ans, plus de quatre milliards empruntés en 2070;

Un nouvel emprunt de plus d'un milliard annoncé comme nécessaire;

Les impôts nouveaux prévus par le gouvernement pour 1887, destinés à solder ses gaspillages et ses entreprises ou l'imprévoyance le dispute à la folie.

LES VIOLENCES

La magistrature renversée de ses sièges afin de satisfaire d'inavouables ambitions;

La dénonciation devenue un moyen de gouvernement;

Les fonctionnaires partout surveillés par des comités occultes et victimes de relations haineuses ou intéressées;

La liberté de conscience atteinte de vingt manières différentes;

La persécution religieuse érigée en système;

Les secours de la religion disputés aux malades de nos hôpitaux, aux soldats de nos casernes;

Le divorce rétabli;

La liberté des pères de famille compromise par l'enseignement obligatoire;

L'enseignement public surchargé mais affaibli;

Partout des palais scolaires, mais partout aussi des maîtres trompés par de vaines promesses.

LA GUERRE

La guerre entreprise et conduite en Tunisie, au Tonkin, au Cambodge avec une criminalité imprévoyante;

Le Parlement volontairement trompé sur ses origines, son but et ses développements;

Nos soldats, nos finances et notre matériel sacrifiés par une politique funeste pour un résultat sans proportion avec les sacrifices faits et les épreuves vaillamment supportées par nos marins et par nos soldats.

Voilà, messieurs, le douloureux et saisissant tableau qu'au terme de notre mandat nous avons le devoir de placer sous vos yeux.

Les résultats se sont fait sentir rapidement:

Le commerce, l'industrie sont gravement atteints par le manque absolu de confiance;

L'agriculture succombe sous le poids des charges qui l'accablent et que la majorité à sans cesse refusé d'atténuer.

On avait promis:

La concorde entre les citoyens, l'économie, la paix.

Depuis huit ans on nous a donné la discord, le gaspillage, la guerre.

A vous de dire bientôt si vos espérances ont été déçues et si nous avons eu tort de lutter avec une persévérance que rien n'a pu la ser.

Notre tâche finit avec notre mandat. Votre responsabilité commence avec la période électorale.

Armez vous pour la lutte; c'est la lutte de la liberté contre les factions et contre les mensonges;

C'est la lutte solennelle pour la Patrie contre la coterie qui depuis huit ans la gouverne, l'opprime et la trompe.

Au-dessus des questions de personnes, d'ambition ou de parti, placez les intérêts supérieurs de la France, le soin de sa dignité et de son honneur compromis; n'ayez qu'une préoccupation: arracher le pays à ses pires ennemis.

Pour atteindre ce but, confondez vos efforts dans une action commune, intime, énergique; allez au scrutin étroitement unis au cri de: Vive la France!

LE PARTI CONSERVATEUR EN FRANCE

Dans un brillant article, M. Paul de Cassagnac conjure les royalistes et les bonapartistes de ne pas forcer leurs princes de sortir de leur réserve:

J'avais dit aux prétendants: "Pas de manifeste! ne parlez pas! tenez vous coi!"

"Je persiste dans ma manière de voir."

"Ce que nous voulons produire, par des élections bien préparées, bien conduites, bien faites, c'est un courant d'opinion assez fort pour porter un trône royal ou impérial, comme un grand flâneur porte un vaisseau de haut rang."

"Eh bien! voudriez-vous, royalistes, diriger le courant vers la royauté avant qu'il soit créé, risquant de tarir certainement et avant qu'il se soit dessiné, les sources même qui doivent l'établir."

"Faites-le d'abord; puis vous verrez à l'orienter après et à vous en emparer si vous le pouvez."

"Mais sollicitez la parole royale qui saisi immédiatement une parole impériale, lesquelles transformeraient à elles deux l'œuvre électorale prochaine en une tour de Babel que l'esprit de confusion vouerait d'avance à la ruine, c'est de la pure folie!"

M. TASSÉ ET L'AMIRAL COURBET

L'Univers du 1er septembre courant publie ce qui suit: M. Joseph Tassé, député au parle-

ment du Canada, nous adresse, avec sa souscription pour le monument de l'amiral Courbet, une lettre où vibrent, pour la France chrétienne, des sentiments auxquels nous sommes particulièrement heureux de faire écho:

Paris, 29 août 1885. (Grand-Hôtel de l'Athènes)

A Monsieur Eugène Veuillot, directeur de l'Univers.

Monsieur,

Veillez permettre à un Canadien-Français de passage à Paris, de s'associer au patriotique projet, qui vous compte parmi ses plus éminents promoteurs, d'élever un monument à la mémoire de l'amiral Courbet. Hier et aujourd'hui, j'ai eu le bonheur d'assister aux deux grandes cérémonies funèbres des Invalides et de Notre-Dame, et j'aurais voulu que tous mes compatriotes fussent là pour partager les fortes et réconfortantes émotions qu'elles m'ont laissées. Combien elles m'ont consolés des fastueux enterrements civils, qui semblent être un dernier défi à Dieu, et qui ont été réservés dans ces derniers temps à d'autres noms retentissants!

Un peuple s'honore en honorant ainsi ses grands hommes.

Nous, Canadiens-Français, nous devons beaucoup à la marine française, qui, au milieu de tous nos malheurs, est restée la plus fidèle dépositaire de nos meilleures traditions. Nous sommes fiers de rattacher à notre histoire les noms de Jacques Cartier, le découvreur du Canada; de Champlain, le fondateur de la Nouvelle France, et de Bougainville, le célèbre navigateur, qui partage les derniers dangers, les dernières espérances de nos ancêtres.

Courbet n'a rien à envier à leurs vertus et à leur gloire. De très près nous avons suivi, avec un intérêt saisissant, ses mouvements en Chine et au Tonkin, qui ont été autant de victoires. Nous avons trop pleuré sur vos défaites pour ne pas être de cœur et d'âme dans vos triomphes.

Où, Courbet fut un grand Français et un non moins grand catholique. A ce double titre, l'admiration de mes compatriotes lui est acquise sans réserve. Il donna son génie, sa vaillance, sa vie à son pays. Puisse son exemple bâter l'heure du relèvement de la France, qui, nulle part, n'est plus ardemment désirée que sur les bords du Saint-Laurent!

J'ai l'honneur, monsieur le directeur, d'inclure mon humble offrande, en vous priant de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ,

Député au Parlement du Canada.

LES FUNÉRAILLES DE COURBET

Voici en quels termes s'est exprimé, à bord du Bayard, l'amiral Daperre:

Officiers et marins qui entouriez ce cercueil,

Adressons un suprême et douloureux adieu au vaillant chef dont la dépouille mortelle va quitter ce bâtiment, témoin de ses hauts faits, pour recevoir bientôt les honneurs exceptionnels que la France reconnaissante lui a décernés.

Officiers et marins du Bayard,

Vous représentez ici l'escadre de l'extrême Orient, qui a si bien mérité de la patrie; conservez dans vos cœurs le souvenir de celui qui vous a tant aimés. Avoir partagé sa gloire sera votre éternel bonheur.

Nous tous, messieurs, recueillons précieusement, pour les imiter, les nobles exemples que nous légués le vice-amiral Courbet. Il n'a jamais eu pour guide que le sentiment du devoir, l'amour de son pays, les intérêts et la gloire de notre glorieuse marine. Lui aussi il fut sans peur et sans reproche.

Ôtez et excellent ami, reposez en paix! Adieu!

UNE BONNE NOTE

Le Montreal Daily Witness qui d'habitude n'est pas tendre pour la France, et tout ce qui lui touche de près, dit à propos du départ de Québec de la station navale de l'Amérique du Nord:

"Les frégates françaises ont quitté

Québec au milieu des regrets de tout le monde. Les officiers ont reçu sagement, et pendant leur court séjour dans la province de Québec, les éloges de ces bâtiments de guerre sont attirés l'admiration universelle leur belle tenue et leur bon commandement.

Le Bouvet, en partant d'ici, par le détroit de Camo et se rendant à Boston où il demeurera quelques jours puis il rejoindra la Flore à New-York où aura lieu l'inspection générale.

Cet avis fera encore un an de service à la station navale de l'Amérique du Nord; mais on renouvellera le cadre des officiers qui passeront sur d'autres navires et seront promus.

Le prochain navire de guerre français qui viendra l'an prochain, est le Téméraire, commandé par le capitaine frégate Pénaud.

Nous faisons des vœux pour qu'il vienne visiter Québec.

A BORD DU BOUVET

Chronique de la mer

Il est neuf heures et quart du matin. Le contre-amiral fait signe au Bouvet de prendre poste derrière la Flore. Les canots sont hissés. On établit le service de mer. Le temps qui s'était couvert remet au beau. Il vente une brise d'ouest. On dérape. L'amiral donne une courbe vers Lévis, le Bouvet va à Québec. Les drapeaux saluent: la marine française. Vive la Canadienne! Les coups de canon sont tirés par la Flore en l'honneur de la ville de Champlain et de Montcalm.

— Adieu, va!

On est en route pour l'océan. La terrasse de Frontenac est couverte de monde. Partout les mouchoirs s'agitent. A bord, chacun se sent ému. On fait de son mieux pour que son voisin s'en aperçoive pas. C'est que la bouleville de Québec renferme encore beaucoup d'autres choses que des souvenirs français. Sa société a été charmante, hospitalière, dévouée pour la station navale d'Amérique du Nord; et puis on a tant de marins, les cœurs sont si bien vorants.

La visite de Québec est redoublée par la marine française. Elle va se reposer ici des fatigues de la mer. Elle vient se remettre dans nos climats tempérés et oublier les langueurs tardives et les fièvres des pays chauds. Elle se plaît à Québec où elle est bien rayée. Dans notre rade les équipages se portent à merveille. Ils sont bien vus par la population qui retrouve ses gens parmi les matelots français, surtout parmi les sautois et les bretons.

canadiens-français ne demandent mieux que de voir le pavillon français se promener ainsi chaque jour dans les eaux du St-Laurent. Au milieu de tant d'oubli, la mère-patrie ne saurait faire de plus grand plaisir à ceux qui, à peu près laissés seuls, n'ont rien appris à l'oublier.

Le Bouvet est sous vapeur et va. Il est endenté à 400 mètres derrière l'amiral. Tous les yeux sont tournés vers le vieux Québec. La capote est là qui s'estompée. Elle est derrière les falaises de Lévis. C'est la nuit de l'œil. L'officier de quart commande la manœuvre. Il est tout à son service. Un autre est appuyé sur le canon Hochkiss de la passerelle. Il a les yeux rivés sur l'échelle d'écoulement par où l'on se rend quand on torpille et coule l'ennemi, que l'échelle par où l'on vous ramonte et glané et mutilé pour la France, n'appelle plus que les petits pieds d'écoulement qui, en un jour de sautois ont pris le Bouvet à l'abordage.

Et pour tant ce rêveur est un bon soldat. Les officiers libres du service reçoivent leurs souvenirs. Les uns fredonnent un gai refrain, une brise de polka, d'une nuit de bel, d'une soirée charmante. D'autres s'occupent à lire en ordre les photographies des camarades, des matelots.

Dans la marine française on a le respect des honneurs. On est sévère,

jeu, poli, affectueux pour eux. Le capitaine de frégate Pottier, commandant le *Bouvet* se fait hâcher en morceaux par le dernier de ses mousses, et à son bord il n'y a pas un homme qui n'en fait autant pour le commandant.

M. Pottier a trente ans de service, dit vingt-sept années à la mer. Il passe par être un des meilleurs manœuvres de la marine. Parole brève, nerveuse, cœur chaud, dévoué à son service aimant tous ceux et aimé par tous ceux qui le connaissent, il a couru les mers du globe, déferlant fièrement sur la brise le drapeau de France, aux jours de combats, comme aux jours de calme et de tempête. Lui qui ne bronche pas devant l'ennemi, lui le brave, intrépide loup de mer, aux muscules de fer, à la volonté d'airain, il sait pourtant pleurer. J'ai vu ses yeux devenir humides en embrassant la photographie de sa petite fille.

—Ah, voyez-vous cette fillette. Un beau brin n'est-ce pas ? Eh ! bien dans 7 ans d'ici ça se mariera. Je dirai, hélas ! mais à une condition. Mon oncle sera marin comme moi.

Ce genre en herbe aura une belle et bonne femme ; mais pour l'obtenir il aura bien du fil à retordre.

Il lui faudra rudement travailler pour arriver à se mettre en tête toutes ses connaissances nautiques du commandant Pottier.

Le carré du *Bouvet* est composé d'hommes qui font honneur à la marine française.

Voilà le comte de la Croix de Castrier, lieutenant de vaisseau. Il feuilletait en ce moment un vieux annuaire de l'année française de 1759 : il m'indiqua de la main les noms de ses aïeux qui ont pris part à la grande guerre du Canada.

Près de lui, fame le médecin Brouduclaud, un causeur charmant, un voyageur intrépide qui a fait le tour du monde et qui en sait long sur la Cochinchine et le Tonquin.

Portorbe, lieutenant de vaisseau est au piano. Il étudie les chansons populaires du Canada, de Gagnon. Le commissaire des Noailles met sa comptabilité en ordre, et les deux aspirants Estienne et Terroin, — qui doivent être maintenant enseignes de vaisseau — dissertent sur Québec et de *omnibus rebus et quibusdam aliis*.

Quelles bonnes gens que tous ces fatras amiraux, que ces futurs médecins et commissaires de division ! Comme il fait bon de vivre avec eux et de se réchauffer à leur chaude jeunesse, à leurs belles et grandes ambitions.

La *Flore* continue toujours à nous battre la marche. Tout-à-coup le timonier descend au carré.

—Capitaine, l'amiral signale de serrer à cent mètres !

—Bien, dit Portorbe.

Et nous montons sur le pont. C'était l'heure du dîner ; la musique allait jouer. L'amiral invitait le *Bouvet* à se rapprocher pour l'écouter.

Le contre-amiral Laoume est bien connu maintenant à Québec, où il s'est fait beaucoup d'amis. Cet officier général a de très beaux états de service. Il est populaire dans la division ; malheureusement la retraite d'âge va bientôt l'enlever aux marins qui l'aiment et qui ne le désignent jamais à tortement que sous le nom du Père Laoume.

Du gaillard d'avant du *Bouvet* nous voyons l'amiral se promener sur le pont, au bras du capitaine de vaisseau de Libran.

En voilà un rude gaillard que le commandant de Libran ! A vingt ans, en Crimée, il avait réussi à dérocher la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Il n'était qu'aspirant de deuxième classe.

Les mains derrière le dos, la tête penchée, le capitaine de frégate Parfait est tout songeur. On dirait qu'il pense à la belle campagne d'exploration sous-marine qu'il a fait jadis sur le *Taléman*.

Autour de ces trois officiers supérieurs gravitent d'autres officiers. Voilà Bouchotte, allié à plusieurs vieilles familles canadiennes. Voici le comte de Champfeu, que l'on prendrait pour Napoléon I, tant il lui ressemble. Voici le vicomte de Saint-Perré et le Barrie, deux vicomtes de Bretons bretonnant. Et Bathme qui n'a pas inventé la mélancolie ; et Arago plongé dans la solution de quelques grands problèmes, et Daubanel et Galatrie, et Pouvreau, et bien d'autres. Ils rient, ils causent. Le couronnement de

la *Flore* est en ce moment aussi animé que l'était la terrasse de Frontenac, lorsque la musique française de la station de l'Amérique du Nord y jouait.

La trompette du dîner sonne. Chacun est à son poste, et l'exercice de la fourchette commence au milieu des conversations les plus curieuses et les plus animées. On cause de Québec, du Segueny, des Milles Isles, de la chute Montmorency, des rapides de Montréal, du musée de l'Université-Laval, du *Canal en*, du Parlement, des histoires de Ferland, de Garneau, etc. Des noms de familles, des réminiscences de soirées, de dîners, de fêtes se mêlent à toute cette conversation géographique et historique. Chacun veut revenir faire encore au moins une escale dans ce pays de Cocagne où les horizons sont si larges, les mains si loyales, les traditions si hospitalières.

On mentionne les noms du colonel Duchesnay, du lieutenant-colonel Roy, du major Frenette, de Jules Tessier, de Paul de Oze, de Languedoc, de Tarte, de M. Demers, de Charles Thibaudeau, etc., etc.

L'heure file et le *Bouvet* aussi. En une heure — ayant pour nous la brise et le flot — nous faisons dix-sept nœuds. Le commandant Pottier se lève un verre de champagne à la main.

—A votre bonnet et sainte mère, dit-il de sa voix brève, métallique ; à votre femme ! à votre famille ! à tous ceux que vous aimez ! à votre pays ! à votre comté ! au *Canadien* ! à la Nouvelle France !

Et nos verres s'entrechoquent.

—A votre femme ; à votre fille ; à vous mon commandant ; à mon ancien camarade d'armes, votre frère Charles, chef de bataillon au 25^e de ligne ; à vos braves officiers, sous-officiers et matelots ; au *Bouvet* ; à la France notre mère, lui répondis-je tout ému.

Et les cigares de s'allumer et les conversations de reprendre avec les cent pas faits sur le pont.

L'heure file toujours. Tout à coup on entend le canon. Il est deux heures et demie du matin. La *Flore* signale que nous sommes déjà à la Pointe aux Pères. On va débarquer les pilotes.

Il me faut les suivre malgré de pressantes invitations pour aller jusqu'à Boston.

—Le canot du pilote accoste ! vient dire presque aussitôt le timonier.

—N'oubliez pas un tel et un tel s'orientent les officiers, en me nommant presque toutes les bonnes gens de Québec. Elles ont été si obligantes, si affectueuses pour nous.

—N'ayez crainte, leur dis-je ; au revoir !

Un fanal est à la coupée de tribord. Le commandant se découvre, et me presse dans ses bras.

—Adieu, va ! dit l'officier de quart. Au pied de l'échelle la chaloupe du pilote se balance sur le flot sombre. Au dessus de ma tête se dessine à la lueur du fanal — impossible comme le devoir — la mâle figure du capitaine Pottier.

—Pousse au large ! commande le pilote. Et nous nous enfignons dans la nuit noire, pendant que la frégate et l'avisio illuminées par leurs feux de tribord et de babord, continuent leur marche vers la haute mer.

Les rames frappent le flot. Mes yeux suivent dans l'obscurité le scintillement de ces feux, image de la France qui s'en va sous d'autres cieux promener son drapeau.

—Nous y sommes ! crièrent les rameurs.

La chaloupe s'aborde à la Pointe aux Pères. Nous débarquons.

Je saute sur un rocher tapissé d'algues marines et me découvre et je suis à mon tour, sur cette terre colonisée et défendue encore — et pour longtemps — par la volonté française :

—Adieu, va !

L'horizon avait tout pris. Il ne restait plus de trace sur l'onde ni de la *Flore*, ni du *Bouvet*.

Les équipages de ces navires de guerre voguaient vers les mers lointaines, où peut-être, ils allaient glorieusement mourir pour la patrie.

Le Saint-Laurent brassait doucement dans les varechs et sur les galets. Il semblait pleurer et dire lui aussi :

—Adieu, va !

FAUCHER DE SAINT-AURICE.

Les pilotes de la Flore et du Bouvet

Les pilotes savent que le *Canadien* a toujours été le meilleur ami et le plus zélé défenseur des pilotes.

Il nous fait plaisir d'avoir enrégistré aujourd'hui les certificats que viennent de décerner à deux des excellents de cette belle corporation le capitaine de vaisseau de Libran et le capitaine de frégate Pottier.

MARINE ET COLONIES, } Service à la mer.

« Le pilote Paul Paquet a piloté la *Flore*, de Québec à Rimouski. J'en ai été fort satisfait. Il a beaucoup de sang froid, de prudence et il connaît très bien son métier. Je le recommande avec grand plaisir aux officiers qui auront à l'employer. »

« 19 septembre 1835. »

« Le capitaine de vaisseau, commandant de la *Flore*, »

DE LIBRAN.

MARINE ET COLONIES, } Service à la mer. } Aviso le *Bouvet*.

Division navale de l'Atlantique Nord.

« Je certifie que M. Barth Lachance a piloté le *Bouvet*, de la Pointe-aux-Pères à Québec et de Québec à la Pointe-aux-Pères, et que j'ai été extrêmement satisfait de ses services. »

« 18 septembre 1835. »

« Le capitaine de frégate, commandant, »

E. POTTIER.

Voilà deux certificats qui font non-seulement honneur à MM. Paquet et Lachance, mais encore à toute la corporation des pilotes.

Magistrature elective

Voici ce que dit le *New York Times* à propos des juges américains :

En Angleterre un juge est nommé à vie. Son salaire est plus que suffisant pour le faire vivre. Il n'a plus rien de commun avec le barreau et il n'a donc pas intérêt à faire durer les procès. Aussi il adopte assez souvent une manière de procéder qui, chez un juge américain semblerait être arbitraire. Au contraire le juge américain a peine cessé d'être un avocat pratiquant. Souvent il n'accepte une place de juge que pour se mettre en évidence et pour lui aider à prendre une position éminente au barreau. Quand son temps est expiré ou qu'il réside, il recommence à pratiquer. En conséquence il est porté à conduire les procès de manière à favoriser les avocats et n'est pas plus qu'il le faudrait intéressé à simplifier l'administration de la justice et à prendre les intérêts des plaideurs. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que tout cela est la cause principale des abus que l'on voit se perpétuer dans nos cours de justice.

Sa Grandeur Mgr Lesfêche est allé rendre visite à Sa Grandeur Mgr Gravel, à Nicolet, dans le cours de la semaine dernière.

Notre vénérable évêque a été reçu avec solennité ; à bon nombre d'endroits dans la ville, des drapeaux flottaient et les cloches de l'église ont sonné à l'arrivée du distingué visiteur. Les citoyens de Nicolet ont, comme toujours d'ailleurs, très bien fait les choses à cette occasion.

MONUMENT DE MGR DEZIEL

M. le curé Gauvreau a donné dimanche, du haut de la chaire, les détails de la fête qui aura lieu dimanche prochain, à Lévis, à l'occasion de l'inauguration du monument érigé sur la place de l'église Notre-Dame, à la mémoire de Mgr Dezuel.

Le programme promet une démonstration comme jamais Lévis n'en a eue vu. En voici la substance :

A deux heures il y aura à la place des vêpres, salut solennel auquel officiera Sa Grandeur Mgr Taschereau. La statue sera ensuite dévoilée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, et Mgr

l'archevêque la bénira. Plusieurs discours seront alors prononcés par des orateurs distingués.

Dans le cas où il pleuvrait, ces discours auront lieu dans l'église, une permission spéciale ayant été obtenue à cet effet.

Le soir, il y aura illumination générale de la ville. Si cependant le temps était mauvais, cette illumination serait remise à la première soirée favorable.

Le corps de musique du collège et celui de St-Joseph de Lévis prendront part à la fête.

Nos Missionnaires et l'insurrection au Nord-Ouest

On lit dans la *Semaine religieuse* de Laval :

M. le chanoine Grandin a bien voulu nous communiquer la lettre suivante du R. P. Fourmond, oblat de Marie-Louise, qui nous apporte des détails au si intéressants que douloureux sur la dernière révolte des métis :

St-Laurent-de-Franca, 16 juillet 1835.

Mon cher chanoine et vieil ami,

Je viens de recevoir la visite de votre vénérable frère, notre cher et bien aimé père et évêque ; jugez de mon bonheur après tant de jours d'épreuves et de larmes.

Monseigneur me charge de vous écrire pour lui et pour moi, car il n'a pas un instant à lui ; il adresse des pétitions de tous côtés pour implorer la grâce des pauvres révoltés qui doivent passer en jugement sous peu de jours.

Depuis longtemps, je soupirais après cette bonne visite ; Monseigneur de son côté brûlait du désir de venir vers nous pour nous consoler et pleurer avec nous sur tous nos malheurs. Mais, jusqu'à ce jour, Sa Grandeur ne pouvait nous venir : toutes les communications étaient interceptées, et, d'un autre côté, sa présence était nécessaire à Saint-Albert pour empêcher les métis du pays de se joindre aux révoltés, d'autant plus qu'un des chefs les plus redoutables, le Gros-Ours, s'était réfugié avec sa bande dans les environs de Saint-Albert, où il répandait la terreur et la ruine. D'ailleurs le général anglais avait fait prier Monseigneur de ne pas quitter son poste, parce que sa présence seule pouvait empêcher tout nouveau soulèvement. De plus, le cher Seigneur a été accablé et ruiné par les pauvres immigrants, qui s'étaient réfugiés en foule auprès de leur évêque pour lui demander asile et secours. Son grand cœur, que vous connaissez, n'a pu repousser tous ces infortunés ; il les a reçus comme ses enfants ; bientôt la communauté des Pères, la maison des Sœurs et même l'évêché, tout a été rempli de ces malheureuses victimes de la guerre. De plus, il a fallu les nourrir longtemps ; en sorte que Monseigneur, pour subvenir à tant de besoins, s'est ruiné en épuisant toutes les ressources de sa grande mission, au point qu'il a été obligé d'engager tous ces pauvres réfugiés à se retirer sur les bords des lacs pour prendre du poisson et ne pas mourir de faim. D'un autre côté, Monseigneur a expédié le R. P. le Duc à Winnipeg pour obtenir des secours.

Enfin la paix étant un peu rétablie, Monseigneur a pu quitter Saint-Albert pour venir vers nous ; mais, hélas ! quel changement il trouve ; dans nos chères missions, naguère si prospères, tout est ruiné et incendié ; la plupart de nos pauvres métis sont sans asile et ne possèdent que ce qu'ils ont sur le corps. Aussi jugez, cher ami, de l'accablement et des larmes de votre digne frère. Il nous quitte aujourd'hui pour aller visiter nos Pères, encore plus éprouvés que nous, à Battleford, puis au lac de la Grenouille, pour recueillir et vénérer les restes des PP. Pafard et Marchand, massacrés le vendredi-saint, au moment où ils administraient les mourants.

Pour moi, je n'ai pas eu le même bonheur ; cependant j'ai lu dans plusieurs journaux du Canada et de la France que le P. Fourmond était au nombre des morts ; mais je viens protester contre cette nouvelle, puisque je vis encore ; cependant mon petit frère Almé a bien pleuré et prié pour le repos de mon âme, ainsi que plusieurs de nos connaissances ; vous même vous avez dû être bien inquiet sur notre sort,

pendant ces tristes jours. Sans doute, j'ai été bien près de la mort, car si les balles et la fureur des révoltés m'ont fait défaut, la guerre, l'apostasie, l'hérésie, la trahison, la persécution, l'incendie, le pillage, tout s'est déchaîné contre nous, on se serait cru à la fin du monde. Déjà nous avions notre antéchrist dans la personne de ce trop fameux Riel, contre lequel il nous a fallu lutter, au péril de notre vie, pour détruire sa funeste influence sur nos pauvres gens.

Mon Dieu ! quel homme, quelle hypocrisie, quelle impiété tout à la fois ! Il se disait l'envoyé de Dieu, dirigé par les anges du ciel qui venaient souvent le visiter. Véritable ange des ténèbres, il simulait l'ange de la lumière ; c'était un loup caché sous la peau de la brebis pour mieux dévorer le troupeau ; il semblait prier beaucoup et pratiquait les plus grandes mortifications ; il ne mangeait que du sang de bœuf, suivant la lettre les impostures diaboliques qu'il avait consignées dans un livre écrit de sa main avec du sang. Révolutionnaire de la pire espèce, il voulait tout détruire : autorité civile, autorité religieuse, pour établir un trône autocratique sur leurs ruines, et s'il réussissait, comme les anges lui en donnaient l'assurance, disait-il, il voulait, comme un nouveau Mahomet, parcourir les deux mondes en triomphateur, pousser jusqu'à Rome pour y mettre un pape de son choix, qui approuverait son hérésie et ses rêves orgueilleux.

Enfin il faudrait un livre entier pour raconter toutes les folies pernicieuses de cet homme ; et c'est pour ces folies que Riel a fait couler le sang de nos plus braves chrétiens sur les champs de bataille de Batoche, du lac la Grenouille, etc ; c'est pour cela qu'il a ruiné nos familles chrétiennes par le pillage et l'incendie ; c'est par une conséquence horrible de ses plans diaboliques qu'a coulé le sang des blancs et celui de nos chers et zélés confrères, massacrés par les sauvages sur ses ordres. Moi-même, avec trois de mes confrères et six bonnes religieuses de nos écoles, avons été mis en état de siège, à la mission de Saint-Antoine, après avoir été violemment arrachés de nos missions respectives. Pendant la bataille de Batoche, qui a duré quatre jours, nous nous sommes trouvés entre les feux des deux armées continuellement ; les balles qui sifflaient autour de nous ont criblé notre maison et notre église.

L'un de nous, le R. P. Moulins, directeur de la mission, fut blessé grièvement par une balle qui lui traversa la cuisse ; le R. P. Le Got ne dut son salut qu'au dévouement de ces chrétiens qui l'arrachèrent des mains des assassins. Enfin je m'arrête ; pardonnez-moi ces trop longs détails, car je n'en finirais pas s'il fallait vous raconter toutes nos épreuves ; mais la victoire du général Middleton nous a délivrés et Monseigneur, votre frère est venu cicatriser nos blessures par le baume de ses larmes, de ses bonnes paroles et des mémorables divines dont il est le si digne ministre. De grandes consolations pour tous, pasteurs et troupeau, ont été le prix de sa charitable visite.

Daigne maintenant le Seigneur nous envoyer des secours, et bientôt des sujets pour remplacer ceux qui ne sont plus, *Quia missis multa operarii autem pauci*.

Adieu, cher et vieil ami, etc.

RIEL

Nous publions ci-après l'adresse remarquable que la famille de Riel a présentée à ses aïeux lors de leur séjour à Regina :

ADRESSES DE REMERCIEMENTS MESSIEURS FITZPATRICK ET LÉVELL, DE LA PART DE LA FAMILLE RIEL ET DES MÉTIS DE ST. VITAL

Messieurs, Veuillez aujourd'hui laisser parler nos cœurs : depuis près de deux mois, vous étiez de passage ici, courant à la défense d'un des nôtres.

Celui que nous appelons du doux nom de fils, de frère, d'époux, nous a fait dans les chaînes et sous le poids des accusations de ses oppresseurs.

Vous fîtes tous vos efforts pour amener cette cause à bonne fin, mais vous n'avez pu être bien inquiet sur notre sort,

rosité de ses nobles défenseurs, le chef mérité a été injustement condamné.

Vous voilà de nouveau, luttant contre le fanatisme, la rage d'un parti acharné contre la race française. Ah! soyez bénis de Dieu, vous, âmes généreuses qui faites l'aumône de vos talents à de malheureux opprimés. Votre nom, Lémieux et Fitzpatrick, restera à jamais célèbre parmi le peuple de la Rivière Rouge; les générations se le transmettront avec orgueil et les enfants sur les genoux de leur mère aimeront à se faire rappeler les noms des généreux défenseurs des légendaires combattants de Batoche. Vous êtes venus défendre les braves, les intrépides guerriers qui ont tenu en échec une armée formidable et qui pourtant, comme les chouans d'autrefois, couraient au combat, n'ayant pour bouclier que le scapulaire de la Vierge, la confiance en le Dieu des armées, et pour armes que quelques méchants fusils. Au nom de notre famille, des Métis Canadiens-Français, messieurs, nous vous dirons merci, merci, reconnaissance, pour avoir si vaillamment défendu le chef mérité. Vous vous rendez immédiatement en Angleterre, vous voulez faire entendre de l'autre côté de l'Océan les gémissements des captifs, la plainte des opprimés.

Que pour vous la mer se calme, les flots s'apaisent; enfin que Dieu couronne de succès vos généreux efforts, et puissiez-vous parvenir à faire rendre un fils à sa mère, un époux à sa femme, un père à ses enfants, un chef à une nation, qui met son avenir et ses espérances en lui. Recevez nos derniers remerciements, et nos sentiments d'éternelle gratitude. Que Dieu entende la voix des exilés, qu'il vous accorde bonheur, prospérité. Pardonnez à la nation Métis Canadienne-Française si elle ne s'est pas montrée plus tôt empressée auprès de vous. L'habitude de souffrir et d'être molesté la rend nécessairement timide et réservée.

Daignez agréer ces faibles, mais sincères témoignages de reconnaissances des membres de la famille Riel et des Métis Canadiens-Français.

Datée à St-Vital le 6ème jour de septembre 1885.

Adresse du comité de la "souscription M.-I." à la presse et au public.

M. le Rédacteur,

L'exécution de la sentence portée contre Louis Riel est suspendue jusqu'au 16 octobre afin que ses avocats aient le temps de porter la cause devant le Conseil Privé.

Malgré la mauvaise volonté de quelques journaux à notre égard, malgré même les obstacles qu'ils opposent à notre succès et les insinuations blessantes qu'ils font contre nos motifs et nos intentions, nous nous croyons obligés de continuer notre œuvre. Mais avant de nous adresser de nouveau au patriotisme et à la charité de notre population, nous voulons savoir si nous pouvons compter sur l'appui de la presse.

Tout le monde, même le gouvernement, désirant qu'il y ait appel au Conseil Privé, tout le monde devrait, par conséquent, nous aider à obtenir les fonds nécessaires à cet appel. On ne peut approuver l'appel et désapprouver la souscription.

Dans tous les cas, nous avons le droit de savoir à quoi nous en tenir.

On a poussé l'injustice à notre égard jusqu'à jeter des soupçons sur l'usage que nous nous proposons de faire de la souscription. Pourtant les listes publiées dans les journaux, l'honorabilité bien connue des trésoriers du comité et les précautions que nous avons prises pour donner au public toutes les garanties possibles auraient dû nous mettre à l'abri de ces soupçons.

Nous vous prions pour notre honneur et dans l'intérêt de la cause que nous avons entreprise, de publier l'état suivant de nos recettes et dépenses jusqu'à ce jour :

Table with columns: RECETTES, DÉPENSES, and a total amount of \$1,688 03.

dont les déboursés sont d'environ \$1200. \$300 Autres dépenses pour impressions, organisation d'assemblées, etc..... 126

Balances.....\$762 03

A cette somme, il faut ajouter environ \$300 souscrites, mais non déposées contre les mains du trésorier, ce qui formera une balance d'environ \$1,000.

Si on considère que nous avons réussi à obtenir ce montant au moyen de petites souscriptions, représentant en moyenne 75 cts en une piastre par tête, nous avons raison d'être satisfaits du résultat et d'espérer que nous réussirons facilement à obtenir les \$1,500 à \$2,000 qui nous manquent, si toute la presse nous accordait un appui cordial; et si les autres districts de la province faisaient leur devoir comme le nôtre.

Nous ne voyons pas pourquoi le district de Montréal porterait seul la charge d'une œuvre de patriotisme et de justice qui intéresse toute la nation.

Les avocats les plus compétents affirment que les décisions des cours de Régina et de Winnipeg seront annulées par le Conseil Privé. Inutile de dire que tout Canadien-Français, tout homme juste devrait se faire un devoir de nous aider à obtenir un résultat qui serait une leçon pour ceux qui, dans l'avenir auraient la mauvaise pensée d'être injuste envers nous et nos frères.

Nous pardonnerions facilement, M. le Rédacteur, à nos adversaires de ne pas rendre justice à la peine et aux fatigues que nous nous sommes imposées depuis quelques temps s'ils ne nous avaient pas à notre succès. Nous ne pouvons souffrir plus longtemps en silence, le mal qu'on fait à une œuvre entreprise dans l'intérêt commun.

On a l'air d'insinuer parfois qu'on pourrait se passer de nous pour porter la cause de Riel devant le Conseil Privé. Alors qu'on le dit clairement, qu'on agisse surtout, et nous nous ferons un devoir de nous effacer.

Le gouvernement est peut-être disposé à payer les frais d'appel, vu qu'il s'agit d'une question de droit constitutionnel qui intéresse toute la nation. En 1873, il a voté \$5 000 pour porter devant le Conseil Privé la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Pourquoi ne ferait-il pas la même chose dans les circonstances actuelles, vu surtout la pauvreté des Métis et la responsabilité de la nation dans les troubles du Nord-Ouest? Plaise au ciel que ce soit l'intention du gouvernement et de ses amis! Nous serions si heureux de consacrer l'argent que nous avons et que nous obtiendrions encore au soulagement des femmes et des enfants des pauvres Métis tués sur les champs de bataille ou enfermés dans les prisons.

Enfin, qu'on prenne notre place, qu'on nous débarrasse du fardeau que nous nous sommes imposé ou bien qu'on ne nous enlève pas les forces dont nous avons besoin pour le porter. Nos adversaires devraient songer que si l'appui au Conseil Privé n'avait pas lieu parce qu'on ne trouverait pas les fonds nécessaires pour en faire les frais, ce serait un déshonneur national, et les ennemis de notre nationalité auraient raison, cette fois, de se moquer de nous.

En résumé, de trois choses, l'une : 1o Est-ce un devoir de chercher à faire annuler les jugements et sentences rendus contre Riel et les Métis? 2o Devons-nous demander au gouvernement de faire les frais de cet appel? 3o Si personne ne veut prendre notre place et si nous devons continuer notre tâche, pouvons-nous compter sur l'aide de toute la presse.

Nous espérons, monsieur le rédacteur, que la presse et le public nous feront connaître leur opinion sur ces questions. Le temps est arrivé de déterminer les situations et les responsabilités.

(Signé), L. O. DAVID, CHS DE LORIMIER, CHS CHAMPAGNE, GEO. DUHAMEL, P. RIVARD, R. LAFLAMME, H. SAINT PIERRE, R. PRÉFONTAINE, J. PERRAULT, E. G. PHANEUF.

LA MORT D'UN BRAVE

A l'Armée de la Loire

O'était le 15 janvier 1871.

Le 16e corps, ayant à sa tête l'amiral Jauréguiberry, se retirait lentement vers Laval. Toute cette journée s'était passée en escarmouches, et ce fut seulement à dix heures du soir qu'on arriva au cantonnement, établi à Saint-Jean-sur-Èrve et dans les villages voisins.

Le froid était intense; une neige épaisse couvrait le sol.

L'amiral reçut du général Charzy l'ordre de tenir pendant toute la journée du lendemain; et dès le 18 au matin, les pièces étaient mises en batterie, les hommes occupaient leurs postes de combat.

Dans la matinée, l'amiral inspecta les positions, encouragea les soldats avec ces paroles chaleureuses dont il a le secret; du reste, la vue seule de son visage calme et austère suffit à leur donner confiance; ils connaissaient son énergie, son admirable sang-froid.

Vers dix heures du matin, l'amiral, suivi de son état-major, se dirigea vers le presbytère de Saint-Jean-sur-Èrve, où un modeste petit déjeuner avait été préparé par les deux vieux matelots chargés de ce soin.

Le repas fut silencieux, on sentait la gravité des événements dont cette journée était peut-être décisive; le curé, un peu effaré de cette invasion, ne disait mot. Il avait cependant eu l'idée de faire faire une omelette; mais au moment même où il l'apporrait, un long sifflement se fit entendre, et un premier obus, éclatant dans la cour du presbytère, fit voler une vitre en éclats, et projeta une quantité de poussière et de débris dans la salle à manger.

Le curé laissa tomber l'omelette et joignit les mains. —A cheval, messieurs, dit l'amiral avec son calme habituel.

Pendant qu'il se levait et que ses officiers bouclaient leurs ceinturons, un second obus vint tomber près du premier.

—Monsieur l'amiral! s'écria le curé hors de lui, mais c'est épouvantable! Il ne faut pas exposer votre vie...

—Monsieur le curé, interrompit l'amiral sans sourciller, il est dit dans le 91e psaume de David: "Mille tomberont à ta gauche, dix mille à ta droite; mais la destruction ne te touchera pas."

D'un mouvement instinctif, tous les officiers se découvrirent, tandis que le vieux curé haïssait :

—Ah! monsieur l'amiral, c'est bien beau, une foi comme la vôtre!

Comme on sortait de la cour du presbytère au bruit de la fusillade qui éclatait de toutes parts, la gaieté française reprit un instant le dessus chez nos officiers.

—L'amiral, dit l'un d'eux, n'a pas été gentil pour nous aujourd'hui!

Un autre tordait sa moustache en songeant.

O'était le colonel Béraud, un vieux troupière, officier d'état major retiré, qui avait repris du service dès le commencement de la guerre. Il s'approcha d'un officier qui appartenait au culte protestant, qui était de ses amis.

—Espèce de huguenot, fit-il de sa grosse voix sympathique, répétez moi un peu ce qu'a dit l'amiral.

L'officier redit le verset du psaume: "—Il en tombera mille à gauche et dix mille à droite," mon colonel.

—Bon, grammaire le colonel entre ses dents; je sais ce que j'ai à faire je me mettrai à gauche.

L'amiral alla se placer devant une batterie française, dont les artilleurs tiraient au-dessus de sa tête. Ses officiers se groupèrent autour de lui, et les Prussiens, remarquant immédiatement cette vingtaine d'hommes immobiles, dont les silhouettes se découpaient en noir sur l'éblouissante blancheur de la neige devenaient qu'il y avait là quelque général français, et pointèrent leurs pièces dans cette direction.

Les obus pleuvaient autour du petit groupe; l'amiral, immobile, tenant ses yeux examinait le mouvement des troupes, et ne se préoccupait nullement des projectiles qui, tout autour de lui s'enfouaient avec un bruit sourd dans la neige. Elles les amortissait, et la plupart n'éclataient pas. Seulement, les officiers remarqueraient que le tir se rectifiait peu à peu, et que les obus commençaient à se rapprocher d'une façon fort inquiétante de l'amiral, toujours impassible.

Après s'être consulté avec le reste de l'entourage, un officier d'ordonnance s'avança: —Mon amiral, dit-il, tous nous nous ferons tuer ici, si la chose était nécessaire; mais, nous vous en supplions, n'exposez pas inutilement votre vie. Elle est si précieuse; c'est vous qui commandez le 16e corps; que deviendrait-il si vous étiez tué, ou seulement blessé?

Un nous qui, en ce moment, vint siffler près de la tête de l'amiral Jauréguiberry lui fit sans doute reconnaître la justesse de ces paroles, car lentement il tourna bride, fit signe à ses officiers de le suivre, et alla se poster dans un chemin creux, derrière la batterie.

De nouveau, son état-major se groupa autour de lui, et le colonel Béraud, soit hasard, soit habitude réglée par les exigences du service, se plaça à la droite de son chef, écrivait des ordres sous sa dictée.

Tout en rectifiant le tir de ses artilleurs, et disant de temps en temps: "Mes enfants, une encadrure de plus!" —Ou bien: —Une demi-encadrure de moins! l'amiral regardait les troupes françaises qui maintenaient avec fermeté leurs positions, et dont le vaste demi-cercle, appuyé sur deux collines, n'était entamé nulle part par l'ennemi.

Mais bientôt les Prussiens, sans doute, s'aperçurent que l'amiral avait choisi un nouveau poste, et à peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées, que les obus se mirent à pleuvoir autour de lui. Il ne leur accordait aucune attention, et consultant parfois la carte étalée sur le dos de son cheval, regardait le reste du temps au loin.

Tout à coup, un obus, mieux dirigé que les autres, arriva droit sur sa monture de l'amiral, décapita l'animal qui s'éroule comme une masse, et atterrit en pleine poitrine le colonel Béraud.

Celui-ci, ouvrant les deux bras, tomba de sa selle.

L'amiral, presque sans quitter ses jumelles, enjamba le cadavre de son cheval qu'il regarda un instant avec tristesse.

—Pauvre Bayard!... fit-il. Puis élevant la voix: —Monsieur de Beaufort, dit-il à son officier d'ordonnance; ramassez les cartes et faites seller Trémolo.

Les officiers, muets, terrifiés, contemplaient le pauvre colonel Béraud, dont l'amiral n'avait même pas aperçu la chute, et qui se débattait dans l'agonie suprême, murmurant: —A droite... j'étais à droite!

L'amiral, surpris du silence et de l'immobilité de ses officiers, se retourna vers eux: —Mais, mon amiral, dit M. de Beaufort, vous n'avez donc pas vu que le colonel Béraud...

Il ne put achever, déjà l'amiral tendait la main à son vieux compagnon d'armes qui expirait.

Mais après un moment de silence ému, il fit une concession suprême au danger qui augmentait de minute en minute.

—Messieurs, dit-il, mettez pied à terre.

Et quoique la position fût encore dangereuse (car, même après être descendus de cheval, les officiers n'étaient garantis que jusqu'à mi-corps), le reste de l'entourage de l'amiral fut épargné ce jour-là.

MAURICE REYNOLD.

UN PAYSAN HEROIQUE

LE GUE

C'est après Froeschwiller.

Les Français, avec vingt heures d'avance sur l'ennemi, reculant vers Orléans; on doit tenter un retour offensif par Montmédy. Le gros de l'armée en retraite a déjà franchi la

Meuse; et, le long du fleuve, par ordre les ponts sautent et croulent, rouvrant l'abîme, créant l'obstacle.

Si c'est un retard pour les allemands, c'est la perte pour ceux de nos soldats égarés ou blessés, survenus après eux et qui restent isolés en arrière, morts devant la profondeur du fleuve large.

La nuit vient. Des ombres silencieuses errent sur les berges; un groupe confus et gesticulant s'arrête en face des débris d'un pont: une arche qui, seule, a résisté, et se dresse au milieu de l'eau, droit à pic, insabordable.

Avec les heures qui passent, les ombres deviennent plus nombreuses, les groupes plus compacts; et, dans des allées et venues effolées, des soldats de toute arme, de tout grade, enfants perdus de la bataille, s'appellent, s'interrogent, sondent le fleuve avec des perches, orientent, jurant, se désespèrent, le vent leurs bras impuissants, menaçant le poing au sort, puis se taisent, subitement résignés, mais regrettant de ne pas être morts au bon soleil, dans le combat du matin.

Un feu s'allume. C'est un point de ralliement immédiat: les blessés rampent vers cette lumière chaude; un cercle vaste se forme autour d'un monceau de bryères enflammées. Le temps se traîne, muet.

Brusquement, dans ce silence accablé, une voix forte s'écrie: "En avant du fleuve, à huit lieux d'ici, se trouve un pont, le pont de la Fourche; il existe peut-être encore. Allons voir!"

C'est un lieutenant d'infanterie qui parle ainsi. Debout devant le brasier qui l'habille d'écarlate, il consulte dans cette lueur formidable une carte dépliée, et son doigt obtus souligne en le griffant un point: le pont de la Fourche. D'autres officiers l'entourent; un court colloque s'établit, puis: "C'est vrai! En avant!"

Tous sont sur pieds. Alors un gémissement s'éleva. Les blessés qui tremblaient, qui saignaient, qui trouvaient bon ce feu flambant, les blessés qui ne veulent plus marcher et qui pourtant ne veulent pas rester en arrière.

—Qui commande ici? dit quelqu'un. Les officiers s'interrogent du regard, puis, tous, levant leur képi saluent silencieusement celui-là même qui vient à parler. Un grand commandant de dragons, plus haut encore dans son manteau noir qui lui tombe aux jarrets. C'est le seul officier supérieur.

—Merci, Messieurs, reprend-il... Eh bien, que tous les cavaliers valides, sans exception de grades, cèdent leurs chevaux aux malades... qu'on disperse ce feu, et en route!

Donnant l'exemple, bien qu'il ait lui-même du sang au front, le dragon détache son cheval; ramasse dans la fosse un petit chasseur qui geint, la ceinture traversée, et le charge comme un enfant sur la selle: "Tiens ferme, garçon!"

Puis, tirant au mors le cheval qu'il sait quinqué, ce commandant de la déroute, prend à grands pas tranquilles la tête de cette colonne de fantômes défilant par la nuit.

Une lueur pâle, toute ronde, s'est levée dans le bleu foncé du ciel. Il y a des étoiles.

La marche est lente, car tous les blessés n'ont pas de chevaux; relevés par des camarades, la tête rouillante, les pieds lourds, ils vont, traînés, portés, plaintifs, avec de l'effroi et de l'ombre dans les yeux. D'abord, la troupe s'avance compacte et résolue, mais bientôt les files s'échelonnent les groupes, et déjà, le désordre ramenant l'ordre, voici que se forme une avant-garde: les plus alertes; un corps principal: les malades hissés sur les chevaux ou soutenus par les invalides; une arrière-garde: les mutilés, sans amis, ceux qui boitaient tout à l'heure et qui maintenant butent à toutes les pierres, s'accrochent aux arbres, mais s'obstinent, s'acharnent, ne veulent pas mourir.

Parmi ces soldats d'uniformes disparates, étrangers les uns aux autres, quelques uns se sont spontanément groupés par un instinct qui survit au désastre. Loin de leurs régiments dispersés, des chefs morts, des guidons perdus, ils se sont reconnus à l'accent de leurs provinces; et ses compagnies improvisées, bigarrées, pourraient, comme dans le vieux temps, répondre aux appels militaires: "Picardie! Champagne! Gascogne!" ou tout autre grand nom sonore d'une terre française.

Au long de la route, la troupe s'est

grossie. Sur son passage, des hommes se lèvent, sortent du taillis, se mêlent aux rangs. Comme les compagnons du Cid, parés trois cents, ils vont arriver trois mille.

Huit lieues... cela n'est rien pour des soldats dispos, au sortir du campement, par des matinées fraîches, mais pour ces foyards fourbus, saignés, chaque pas est une douleur, et le but semble reculer. On marche cependant. Déjà certains ont jeté ce qui leur restait d'équipement; et, le fusil en bandoulière, les mains moles, ils s'avancent, les yeux demi-clos, avec le balancement et les heurts des somnolents ivrognes. De grands hussards courbés s'appuient sur leurs lances. Un tambour lâche sa caisse qui roule en résonnant le long d'une pente; des lamentations mortelles prennent ces hommes.

Puis, une inquiétude passe les rangs: dans le taillis obscur, sur le flanc de la colonne, un bruit se fait... c'est quelque chose de furtif, d'intermittent, semblable à la course d'un amiral déviant à travers les bois. Le commandant a détourné la tête; qu'est-ce? Des espions, des éclaireurs ennemis, à coup sûr; ou est suivi. Quelques zouaves longent la lisière, le fusil baissé... le bruit se tait, puis reprend, mais la cause en reste ignorée.

Une lueur grise commence à s'étendre derrière les collines; le jour va paraître. Ils ont marché six heures.

A mesure que le clarté monte et grandit ces hommes en débile prennent un aspect plus sinistre et plus lamentable. La nuit cachait leur misère. Ils s'entre regardent avec épouvante. Les visages sont terreux, verdâtres, les corps pliés en deux, comme cassés. La poussière, la boue, toutes les crasses de la nuit et des chemins se collent à eux dans de la sueur; des taches rouges, tirant au noir, dramatisent leurs habits déchirés; le plus est des liges enroulés au front ou aux pieds; plusieurs, tombés en route, sont tout entiers revêtus de boue, et tout cela gèle, grelotte dans le grand froid du premier matin...

Tout d'un coup, en tête, le commandant crie: Halte! mais d'une voix si grave et si mélancolique, qu'un frisson passe et qu'un malheur est pressenti.

Des deux côtés de la rive, une ruine noire se jette dans l'eau. C'est là qu'était le pont de la Foursche. La Meuse coule tranquille et profonde.

Tous sont serotins et contemplant, d'abord dans un silence stupide; puis, des cris s'élevaient de toutes parts, et des désespoirs grotesques font grimacer, gentiliser et se reculer à terre ces hommes échappés aux batailles. Les uns lancent des pierres au fleuve qu'ils injurient; d'autres brisent leurs fusils et se couchent; certains rient d'un rire fâché devant cette force tragique de la destinée. A l'écart, les officiers baissent la tête, impuissants.

Un dragon jette ses vêtements; il est nu, ou le croit nu. Non. Doucement, il est entré dans l'eau. Vingt autres l'imitent, mais la rapidité du courant les entraîne. Ils coulent, en agitant les bras. N'importe, tous à présent voulaient monter l'aventure et gagner l'autre rive à la nage; tous, même ceux qui ne savent pas nager; tous, même les blessés à bout de forces. C'est une folie contagieuse, et l'eau bruit et clapote sous les chutes successives des corps précipités. Les capitaines ordonnent, prient, adjurent; ils ne sont plus écoutés. Empêchés les uns dans les autres, cent hommes meurent noyés. On ne sait plus si c'est une tentative d'évasion ou un suicide.

Alors dans ce vertige de mort, le sillon s'ouvre, un paysan, vieux, le poil ébouriffé, presque un sauvage, parait et rie à voix pleine: — Il y a un gué!

On l'entend; et, d'homme en homme mot court: Il y a un gué!

Et voilà ces désespérés, simples comme des enfants, qui reprennent encore une fois courage. On entoure le paysan. Le commandant interroge: — D'où viens-tu? — Je suis du pays. — C'est toi qui nous suivais sous bois? — Oui! — Seul? — Seul! — Où est le gué? — A une lieue, par là.

Le paysan montre la route déjà parcourue.

— Alors nous sommes passés devant? — Oui!

— Tu savais que le pont était détruit? — Oui!

— Pourquoi nous as-tu laissés faire ce chemin inutile? — Parce qu'il fallait ça.

— Comment? — Le vieil homme sourit, puis explique qu'ils sont suivis, que les cavaliers allemands seront sur eux avant trois heures; que les traces des pas s'arrêtant brusquement au gué auraient indiqué qu'il y avait un passage et qu'ils étaient passés là; il était donc nécessaire d'aller plus loin; et le retour devait mêler, brouiller les pistes; les Allemands pourraient chercher longtemps par où avaient disparu les Français.

— C'est vrai, dit le commandant, con duis-nous donc? — Une heure après, les fuyards courent le fleuve, baignés jusqu'aux aisselles; les eaux sont grosses.

Le dernier sur la rive, le commandant tend la main au vieillard; — Merci! dit-il!

— Adieu! répond le paysan qui lentement s'éloigne...

Au loin, de l'autre côté de la Meuse, les derniers de l'arrière-garde respirent à l'horizon, puis se fondent dans le brouillard.

Le calme est revenu.

Le long de l'eau, à grandes enjambées, dans l'herbe trempée de rosée, le paysan marche. Tout d'un coup, il s'arrête: Déjà! murmure-t-il.

Barrant la largeur de la route, au grand trot, banderoles au vent, deux escadrons de uhlans paraissent, clapotant dans la boue. Le paysan se faisant tout petit, s'est couché sous la bruyante, mais on l'a vu: — Hé! l'homme!

Il est entouré, bousculé, traîné devant les officiers allemands. Voilà qu'un nouvel interrogatoire commence; mais le vieux est devenu idiot et sourd: il ne comprend rien, il ne sait rien, il n'a vu personne.

— Pas de retard! crie un capitaine, il parlait bien tout à l'heure, si nous voulons. Marche devant!

Bolan, soufflant, piqué aux reins par des lances, le vieillard court devant les chevaux. Parfois, il trebuche, un coup de pointe le relève: "Sautes Français!"

Il va quelque temps ainsi, mais l'haleine manque, les jambes fléchissent, il est prêt à tomber... il se raidit pourtant, et se raidit devant le gué. Deux cents mètres plus loin, il roule à terre, épuisé, livide, les flancs battants.

— Au pas! commande l'officier— et toi, marche!

C'est ainsi qu'ils arrivent au pont de la Foursche. Les Allemands le savaient détruit; or, toute trace s'arrête là; plus loin, la rive bouseuse n'offre aucune empreinte, aucun indice. On eût dit que les Français en déroute avaient subitement plongé dans le fleuve.

C'est une stupeur. Il ne pouvait pas cependant exister un gué en bas d'un pont? L'état-major discute violemment. A l'écart, le vieux sourit, tête baissée.

— On nous a trompés par une fausse manœuvre. dit enfin quelqu'un, ils sont revenus sur leurs pas... retournons...

Un autre fait remarquer qu'on ne pourra rien reconnaître, puisque eux-mêmes sont passés depuis, mais le vieil homme doit savoir où est le gué. Non. L'homme ne sait pas.

— Nous verrons bien, hurle le commandant, à l'eau brute!

C'est le paysan lui-même qui va servir à sonder le fleuve. La rive descend en pente douce. Le vieux, résigné, entre dans l'eau. Aux genoux, au ventre, aux épaules, l'eau monte—et lui avance.

— Reviens! crie le chef, puis: — Retournons, messieurs, le gué n'est pas là!

De cent mètres en cent mètres, le vieux est poussé dans le fleuve. Les allemands le suivent attentivement des yeux; mais toujours il perd pied, barbotte et revient avec peine; le doute est impossible, jusqu'à présent, là comme ici, c'est eau profonde.

A force de répéter, pour la grande joie des uhlans, cette expérience suprême, le paysan se voit à l'entrée du gué. Ce vieux loqueteux, transi, grelottant,

pitoyable, plus sauvage que jamais, jette un long regard sur l'autre rive. Ceux qu'il veut sauver sont à trois lieues à peine, si le passage est découvert, ils sont perdus.

— A l'eau!

— Je n'en puis plus!

— Tant mieux! Où est le gué?

— Je ne sais pas.

— A l'eau!

Il obéit. A mesure qu'il avance, il se baisse pour faire croire à la profondeur du fleuve; mais on a vu le creux du pied qui tient le fond; un clameur emplit la rive. Alors, le paysan murmure quelques mots qu'il entend seul, puis continue à marcher, se pliant à lui-même allant au devant de cette eau qui ne monte plus à lui. Accroupi, la vague aux épaules, il se retourne et regarde ces hommes, ses ennemis deux fois...

— En avant!

Il se repousse encore et va... Il a le fleuve au menton. Flairant la ruse, on lui crie: "Va! va!"

Il va. Il baisse la tête, regarde encore en arrière... Les uhlans rient et d'un geste lui montrent le large.

Les pieds d'aplomb sur le sol, n'ayant qu'à se relever pour vivre, il embrasse d'un coup d'oeil la terre, le soleil, l'existence... et plonge brusquement sous les flots...

Les rires s'arrêtent. Ce n'est pas encore là, dit le commandant, mais le boche est mort!

Les Allemands trompés une fois de plus, reprennent leur marche inutile, pendant que le corps de cette brute héroïque, vaincue par la mort acceptée, seule inerte dans le courant, plein d'un reflet de lumière...

MAURICE MONTÉGUT.

AU LUXEMBOURG

Il faisait une lourde chaleur une après-midi du mois de juillet 1879, et il y avait foule sous les frais ombrages du Luxembourg. Les enfants, accablés par la température, jouaient mollement et venaient volontiers se coucher sur le sable aux pieds de leurs mamans ou des grosses nonnons gardées comme amies des enfants et qui, dans les familles, devenaient de véritables rentières.

On ne rencontrait ce jour-là que gens s'épongeant le front, et les étudiants qui circulaient autour de l'excellente musique du 119^e de ligne prétendaient qu'il faisait soif, très soif, et, sous prétexte de se rafraîchir, s'en allaient boire à larges traits de grands verres d'absinthe dans les cafés du boulevard Saint-Michel, stations préférées de la jeunesse étudiante.

Quant aux malheureux musiciens, qui ressentaient la chaleur au même degré que le commun des martyrs, ils continuaient à souffler disciplinairement, avec une grande précision, dans les instruments.

Ils achevaient de jouer une sautillante et entraînante polka, qui avait mis le diable au corps de toute la marmaille. Un petit garçon de quatre à cinq ans, plus passionné, sans doute que les autres pour l'exercice de la danse, continuait à tourner, en fermant les yeux et vint se heurter aux jambes d'un fantassin qui s'en allait en b-guenaudent, le nez en l'air, et sifflotant, par à peu près, l'air de la polka.

Le choc fit tomber le pauvre petit, la figure sur le sable, et il se mit à pousser de grands cris.

Une jeune femme en deuil, très pâle, très gentille, et d'une jolie tournure sous ses humbles vêtements, qu'elle paraît de toute sa grâce accoutumée aussitôt.

— C'est ce vilain, c'est ce vilain militaire, qui m'a fait tomber! cria-t-elle en sanglotant.

— Oh! secondairement, dit le militaire, je ne le voyais pas, et premièrement j'aime trop les enfants, car j'ai des petits frères et des petites sœurs, pour ne pas subtilement éviter tout ce qui pourrait leur faire déplaisir. Mademoiselle, je vous fais mes excuses...

— Mademoiselle? fit la jeune femme en relevant la tête, et en regardant le fantassin d'un air narquois... Ah! oui, vous me prenez pour une bonne enfant...

— Alors, pour lors, si vous êtes mariée, je vous appellerai madame.

— Oh! mon Dieu! monsieur le militaire, il est plus simple de ne pas m'ap-

peler du tout. Le petit accident dont vous avez été la cause involontaire est réparé et tout se termine là.

La jeune femme lui tourna le dos sans même le regarder, et s'en fut tenant son petit gargon par la main. Après avoir fait quelques pas le gamin retourna la tête et se mit à rire en voyant le pionpiou resté immobile à la même place et les suivant des yeux avec un intérêt qu'il ne pouvait lui-même comprendre.

Auguste Servant était un jeune soldat du département de la Vienne, de la classe de 1876. Brave gargon, à la figure franche, bien ouverte, d'une conduite irréprochable; sobre, propre, discipliné, il n'avait sur son livret ni un jour de salle de police, ni une heure de consigne. Fils de cultivateurs assez aisés des environs de Châtelleraut, il était parti le cœur bien gros en laissant ses parents et surtout ses jeunes frères et sœurs, qu'il affectionnait beaucoup et pour lesquels il était d'une bonté et d'une complaisance touchantes. Mais l'obligation de la loi était là, et Auguste avait bravement rejoint le régiment comme tous ses compatriotes, du reste, qui, avant tout, sont des hommes de devoir et remplacent l'enthousiasme et l'élan par une soumission absolue, un grand respect pour les ordres de l'autorité.

Cette population généralement honnête, calme, paisible, laborieuse et économe au suprême degré, est incontestablement l'une des meilleures et des plus solides de notre pays. On le sait de reste dans les régiments, et les colonels sont toujours très satisfaits quand ils reçoivent des contingents de la Vienne.

Auguste Servant était le véritable type du Poitevin, avec ses pommettes un peu hautes et colorées, sa figure large, ses cheveux châtain, ses yeux gris foncé, ses lèvres épaisses et ses formidables dents de fauve, que de vigoureuses mâchoires faisaient mouvoir comme des broyeurs qui ne connaissent pas de résistance. Il s'accommodait de tout, ne se plaignait jamais. Il trouvait seulement que la ration de pain était un peu mince pour son appétit digne d'un vrai descendant des Pictons. Mais comme ses parents lui garnissaient assez bien le gousset tous les deux ou trois mois, au lieu d'employer son argent à boire, il achetait du pain blanc, qu'il dévorait avec un plaisir qui aurait tenté et excité les estomacs les plus rebelles. Les jours de fête, il se payait le luxe d'un migé, c'est-à-dire qu'il trempait son pain dans du vin.

Au moment où nous faisons connaissance avec Auguste Servant, qui invariablement commençaient ses phrases par ces mots: "Alors, pour lors," il calculait combien il lui restait encore de jours à passer au régiment. Son calcul avait été interrompu par l'accident du petit mioche, comme il le disait.

Il avait été frappé, troublé plutôt par le charme de la jeune mère, et plus encore peut-être par sa tristesse et sa pitié.

— Alors pour lors, c'est bien! se dit-il, après l'avoir suivie des yeux jusqu'à ce qu'elle eût disparu au détour d'une allée; je la reverrai.

En effet, le lendemain il revint au Luxembourg, trouva la jeune femme à la même place que la veille, et essaya de jouer à la balle avec le petit mioche qui, après s'être montré assez réservé et craintif, finit par sauter à califourchon sur son dos pendant qu'il ramassait la balle.

— Paul! Paul! cria la mère, veux-tu bien flair, et venir ici près de moi? L'enfant obéit, et Auguste Servant se retira brusquement en faisant le salut militaire. La jeune femme y fit à peine attention et ne se rappela même pas que c'était le militaire qui l'avait appelé mademoiselle. Mais il revint tous les jours où il n'était pas de service, et, après s'être fait l'ami de l'enfant, il finit par gagner les bonnes grâces de la mère, qui avait senti s'éveiller en elle une certaine sympathie pour la bonne grosse figure si franche d'Auguste Servant. Elle risait malgré elle, quoiqu'elle n'en eût guère envie, lorsqu'il lui disait: Alors, pour lors, quant à l'enfant, auquel Auguste achetait quelquefois des gâteaux, il ne l'appelait que le bon pionpiou.

Dans ces relations assez intermittentes, une certaine intimité s'établit et pendant entre Auguste et la jeune

femme, qui lui apprit qu'elle était veuve depuis près d'un an. Son mari, employé à la Monnaie, était mort d'une paralysie, et elle ne voyait pas sa famille, qui avait été opprimée à son mariage parce qu'elle était dans une position très humble. Elle avait beaucoup de peine à élever son enfant et s'épuisait à travailler, sans arriver toujours au résultat qu'elle désirait et qui était indispensablement nécessaire.

Auguste Servant fut très ému d'entendre ainsi parler cette jeune femme. Il devinait une grande et intéressante mère, et un jour il glissa une pièce de cinq francs dans la poche du petit mioche en lui disant:

— Alors, pour lors, tu achèteras des gâteaux quand je ne pourrai venir te voir.

Il ne put revenir que quelques jours après au jardin du Luxembourg, et malgré le beau temps et la belle musique, il ne retrouva pas ses amis à leur place habituelle. Il en fut inquiet et mécontent; inquiet, parce qu'il craignait que la jeune femme ne fût malade; mécontent, parce qu'il se demandait s'il ne l'avait pas froissée en glissant la pièce de cinq francs dans la poche du petit. Quinze jours de suite, il revint sans plus de succès et sans qu'il lui fût possible de demander à qui que ce fût l'adresse de la jeune femme. Auguste était désespéré. Ce bon gros gargon avait un cœur aimant, et il s'était épris de cette jeune femme sans trop réfléchir pourquoi; il n'aimait pas beaucoup les maigriottes en effet, mais celle-là lui paraissait si bonne, si affable, et puis elle n'était pas heureuse, et cela avait achevé de gagner cette excellente nature.

Tout morose et le cœur contrit, il rentra un soir, lorsqu'à la porte d'une fruitière, dans la rue St-Jacques, il se sentit tirer par le fourreau de son sabre baïonnette. C'était le petit Paul qui, en le reconnaissant, s'écria: — Le bon pionpiou!

— Oh! le petit mioche! répondit Auguste tout joyeux. Et ta maman, où est-elle?

— Là haut, dans son lit. Elle est malade, et on m'a fait descendre parce que le curé est venu.

— Le curé? elle est donc bien malade? Je veux la voir, mon petit Paul, montre-moi le chemin.

Et ensemble, ils grimperont par un escalier étroit jusqu'au cinquième étage. Paul poussa une porte, entra, et dit à sa mère, tenant toujours Auguste par la main: — C'est le bon pionpiou qui vient te voir.

La pauvre femme tourna vers lui deux yeux ardents, les yeux d'une phélique dévorée par la fièvre et ne put que murmurer:

— Merci, monsieur le militaire Hélas! je n'ai plus au Luxembourg, ajouta-t-elle avec une tristesse navrante.

Auguste ne put retenir les sanglots qu'il aurait voulu étouffer et qui comprimait sa gorge.

— Oh! madame, madame, disait-il, je suis peiné, bien peiné. Oh! j'ai beaucoup de chagrin! Madame, il faut vivre pour le petit mioche et je vous aiderai à l'élever. J'aurai bientôt mon congé et je travaillerai pour lui.

— Brave cœur! merci!

— Alors, pour lors, ne me remerciez pas, madame, car j'avais tant de plaisir à vous voir. Je vous aurais plus tard dit bien des choses et peut-être... mais secondairement ce n'est plus de ça qu'il s'agit.

Et tirant de sa poche son porte-monnaie, il dit avec un accent de bonté qui mouilla les yeux brûlants de la pauvre moribonde:

— Il faut vous soigner; je n'ai besoin de rien, de rien, moi.

Et il déposa trente francs sur une petite table, puis il se sauva bien vite dans la crainte qu'on ne voulait pas accepter son argent.

Quand, le lendemain, il revint, la pauvre veuve était morte. Paul était orphelin.

Auguste alla demander une permission de quarante-huit heures à son capitaine et s'occupa de faire enterrer décentement la seule femme qu'il eût aimée. Il la conduisit jusqu'à sa dernière demeure, le visage inondé de larmes, tenant d'une main son mouchoir à carreaux, tout trempé, et de l'autre le pauvre petit mioche, qui n'avait plus ni père ni mère, mais à qui le ciel en-

voyait un ami et un protecteur. Au-

guste l'adopte et l'envoya chez ses parents.

Depuis qu'il est rentré dans ses foyers, tous les ans, à la même époque, Auguste Servant prend le train à Châtelleraut, pour venir déposer, en compagnie de Paul, dont il veut faire un cultivateur, quelques couronnes sur la tombe de la bonne amie qui avait pris son cœur.

Tu ne te maries donc pas ? lui disait un jour uno de ses cousines.

— Non, je n'aimerais plus assez ma femme, répondit-il tristement ; j'ai, du reste, un enfant qui suffit à mon bonheur. Alors, pour lors, c'est fini.

EUGÈNE GUYON.

Les procès a Regina

Winnipeg, 19.—Une dépêche spéciale de Regina annonce que le shérif Chapleau a officiellement annoncé à Riel, hier, que l'exécution de sa sentence était remise au 16 octobre.

La messe avait été célébrée plusieurs jours dans sa cellule, comme on a coutume de faire à l'égard des prisonniers condamnés à mort. Riel avait préparé un manifeste pour être publié après sa mort. Il exprime son indignation et demande d'examiner sa conduite afin de voir si elle a été coupable. Il persiste à annoncer qu'il est un prophète inspiré. Il espère qu'après les prochaines élections le pays ne sera gouverné ni par les conservateurs ni par les libéraux.

Aujourd'hui les prisonniers suivants ont comparu devant le juge Richardson et le Dr Dodd, J. P., sous accusation de trahison et de félonie: Le Trou, Aigle Rouge, Pauvre Corbeau, Fève Rouge et Main Gauche. Tous ont plaidé coupables, à l'exception de Pauvre Corbeau. Ils sont accusés d'avoir pris part aux combats du Lac aux Canards, le 26 mars, et de Batoche, le 12 mai.

Williams Tompkins et J. A. Astley, deux témoins du gouvernement, prouvent que les accusés ont pris part à la rébellion, et les indentifient. Le jury trouve les prisonniers coupables et les recommande à la clémence de la cour, dans chaque cas. Ils recevront leur sentence le 25 du présent mois.

Exportation d'animaux

Montréal, 15.—Voici un état des exportations d'animaux du port de Montréal pour la semaine dernière :

Gros bétail..... 1,222
Semaine précédente.... 3,183

Diminution..... 1,961

Moutons..... 280
Semaine précédente.... 1,597

Diminution..... 1,317

Comme on le voit, il y a eu une diminution considérable pour la semaine dernière. De total des exportations jusqu'à cette date a été de :

Gros bétail..... 47,445
Augmentation sur 1884 de 8,292

“ “ 1883 “ 6,805
“ “ 1882 “ 13,878

“ “ 1881 “ 13,593
“ “ 1880 “ 15,844

Moutons..... 32,210
Diminution sur 1884 de 9,516

“ “ 1883 “ 41,241
“ “ 1882 “ 30,455

“ “ 1881 “ 12,279
“ “ 1880 “ 31,147

Les nouvelles reçues de marchés anglais dans le cours de la semaine dernière, sont décourageantes.

Le total des exportations de bœuf dans le cours de la semaine dernière a été de 9,895 quactiers, contre 10,274 durant la même semaine de l'année dernière.

Le diocèse de Trois-Rivières

La division du diocèse de Trois-Rivières est répartie comme suit quant à la population.

Nord.—Comté de Champlain, 26,602 catholiques ; Trois-Rivières, 8,831 ; comté de St-Maurice, 12,877 ; comté de Maskinongé, 17,400.

Sud.—Comté de Nicolet, 26,579 catholiques ; comté de Drummond et Arthabaska, 33,708 ; comté de Yamaska, 16,950.

Ce qui forme une population de 65,710 pour le nord et 73,237 pour le

sud. C'est à dire que le diocèse de Nicolet se trouve à posséder 7527 âmes de plus que le diocèse de Trois-Rivières.

PÊCHERIES

Les pêcheries sur la côte sud de la Baie des Chaleurs ont été magnifiques cet été. La pêche du saumon a été très abondante. La morue est en grande quantité, et les pêcheurs en font de belles captures avec des lignes de fond. Le maquereau abonde. La pêche du homard n'a cependant été que médiocre. Cela est dû sans doute à la quantité énorme qui a été prise durant ces dernières années et qui a nécessairement épuisé ce crustacé. Cet été surtout la côte de Bathurst à Oarquet est couverte de trappes. Il est impossible qu'il n'en résulte une diminution de cette pêche qui, jusqu'ici, a été si productive.

L'attention publique est appelée sur la pêche sans limite du homard dans les provinces Maritimes ; des personnes compétentes disent que dans quelques années la pêche du homard sera complètement détruite. Dans l'île du Prince Édouard il a été exporté pendant l'année dernière 4,498,080 boîtes de 1 lb. de homard ou 21,66g,475 homards. L'inspecteur pour la province du Nouveau-Brunswick dit que la destruction de l'année dernière se monte au-dessus de 20,000,000 homards. Il ajoute : Personne ne sait mieux que les metteurs en boîtes l'inévitable résultat de cet épuisement annuel. Mais sans souci de l'avenir, ils demandent que les restrictions présentes soient enlevées afin d'augmenter la production des conserves.

LES HUITRES

La pêche aux huitres est ouverte depuis le 15 septembre.

Un de nos confrères nous donne à ce sujet les renseignements suivants :

Nous apprenons que la pêche aux huitres sera plus abondante cette année qu'à l'ordinaire. On sait que c'est là un commerce très important.

Un rapport récent établit que les États-Unis y emploient 52,805 hommes et que le produit annuel de la pêche dans ce pays est évalué à environ \$30,500,000.

En 1881 la France employait 29,431 personnes à faire la pêche aux huitres, qui a rapporté environ \$3,464,565.

Le rendement en Angleterre est de £2,000,000 à £4,000,000.

En Hollande cette pêche rapporte environ \$200,000 par année et sur les côtes du Schleswig, environ \$400,000.

Les autres pays d'Europe ne figurent guère dans cette exploitation.

Les produits de la pêche aux huitres dans le monde entier ont été évalués comme suit :

Etats-Unis.....5,550,000,000
Canada..... 22,000,000

Total p. l'Amér. du Nord.5,572,000,000
Total pour l'Europe.....2,331,200,000

On sera surpris probablement d'apprendre que ce commerce au Canada, quoique peu développé, soit cependant aussi important qu'il l'est. Le dernier rapport annuel du département des pêcheries établit que le produit pour l'année 1884 a été de 41,956 barils évalués à \$126,458. Toutefois ces chiffres représentent une diminution sur l'année précédente dont le produit a été de 50,540 barils évalués à \$151,620. La cause de cette diminution est, paraît-il, le mauvais temps continué qui agite les blancs où se trouvent les huitres.

Le rendement de 1884 pour chaque province est comme suit :

	Barils.	\$
Nouvelle-Ecosse.....	1,595	4,785
Nouveau-Brunswick.....	11,851	35,553
Île du P.-Édouard.....	28,290	84,870
Colombie Anglaise.....	220	1,250
Total.....	41,056	\$126,458

On voit par cet état que l'île du Prince Édouard est le siège principal de cette industrie dans notre pays. Les pêcheries cependant, perdent de leur importance, et cela est dû au peu d'efforts que l'on fait pour améliorer la culture des huitres.

Engrais économique.

Un agriculteur, M. Riverain Pollet, préconise un nouvel engrais économique qui, suivant lui, donne les meilleurs résultats.

On possède souvent dans les fermes des quantités assez considérables de produits, parfois même encombrantes, qu'il est difficile de porter sur les marchés : paille d'avoine, d'orge, etc., que l'on convertit généralement en fumier dans les écuries.

M. Riverain Pollet, qui exploite une grande ferme, a eu la pensée de faire mélanger ces débris avec des phosphates, afin de les transformer en fumier par la fermentation qui devait s'établir en arrosant d'une quantité d'eau suffisante cette espèce de compost. Il paraît que le résultat a dépassé toutes les espérances.

Ce compost employé sur les prairies naturelles a fait doubler la récolte, et il a été reconnu, après analyse, que ce fumier était trois fois plus riche que le fumier ordinaire de ferme.

Il est facile d'en faire l'essai sans s'exposer à de grosses dépenses, et on se rendra bien vite compte des effets produits par cet engrais exceptionnel, qui arrive, sans l'introduction d'éléments azotés, à être trois fois plus riche que le fumier d'étable.—(Gazette des Campagnons)

Maladie contagieuse a la Nouvelle-Ecosse

Halifax, 17.— Il existe dans Hantsport, village de la Nouvelle-Ecosse, une maladie dont les symptômes sont tout à fait semblables à ceux du choléra asiatique.

Hantsport a une population de 1,000 âmes environ. Il n'y a pas de drainage dans la localité et le taux de la maladie est effrayant comparativement à la population. La maladie a fait son apparition, il y a cinq semaines. Les enfants ont été les premières victimes, et les médecins déclarent que la maladie était une diarrhée accentuée. Plusieurs enfants moururent. Pendant que les hommes de l'art disaient à l'unisson que c'était la diarrhée, la dysenterie, etc., la maladie continuait ses ravages.

Une jeune femme, Mme Robert Lawrence, mourut après quelques jours de maladie. Plusieurs personnes d'un âge mûr sont mortes, d'autres se sont enfuies, ou ont envoyé leurs familles de cet endroit. On ne connaît pas l'origine de la maladie. L'eau des puits de Hantsport est très mauvaise. Les étrangers se sont toujours plaints de cette eau. A Avonport, village situé à quatre milles de Hantsport, la maladie se fait sentir.

M. Morton, contremaître dans les ateliers de Jacob Walton, est mort après quatre jours de maladie. Plusieurs familles de Hantsport sont atteintes du fléau.

Préventif et curatif de la variole

Monsieur le Rédacteur,

Depuis 36 ans que je suis en pratique, j'ai fait usage du *sarsenia purpurea*, sabot de la vierge (*pitcher plante*) (*water cup*) comme spécifique contre la variole, et toujours avec un succès extraordinaire, c'est aussi un préventif qui ne fait jamais défaut, et auquel le public peut avoir pleine confiance ; car j'en ai fait l'expérience constante depuis 36 ans... Voici la manière de le préparer comme préventif. Prenez une once de feuille et racine et faites bouillir pendant un quart d'heure dans un gallon d'eau, ensuite retirez le feu et ajoutez y une once de crème de tartre et laissez le tout se refroidir.

Direction.—Pour un adulte il peut prendre 2 à 3 verres dans le courant de la journée ; pour les enfants d'un an, et en montant, donnez leur un petit verre à vin en augmentant suivant l'âge. Pour les bésés d'un mois une cuillerée à thé en augmentant suivant leur âge. Ne suerez le remède qu'au moment d'en faire usage.

Prière aux autres journaux de reproduire.

DR J. A. CHEVRIER,
Médecin naturaliste de Montréal.

UN HORRIBLE DRAME

Trois enfants assassinés par leur mère

Conséquences de l'ivrognerie

Toronto, 15.—La rue Bathurst a été le théâtre d'un horrible meurtre. Un peu après huit heures ce matin, Mme Smith, l'une des résidentes de la rue aperçut deux jeunes enfants dans une mare de boue et seignant de blessures à la gorge. Les cris de Mme Smith attirèrent l'attention de son mari. Il alla chercher les enfants, les transporta à sa demeure et courut chercher un médecin.

Pendant ce temps là un nommé Harley découvrit des traces de sang sur le trottoir et, suivant ces traces, il arriva à la demeure d'un nommé Airey, briquetier. Il enfonga la porte du devant de la maison et en entrant dans la chambre à coucher de la femme Airey, il la trouva dans son lit, avec un enfant dans ses bras et du sang s'échappait d'une blessure faite à la gorge de cet enfant. Cette femme tenait levé un grand couteau de table dans l'attitude d'une personne qui aurait voulu en frapper l'enfant.

Harley lui arracha ce couteau des mains. Une foule de personnes arrivèrent bientôt et parmi elles le docteur McConnell qui porta secours aux enfants blessés.

L'un d'eux, Alfred, âgé de 8 ans, n'est pas aussi gravement blessé que son frère Henry, âgé de 6 ans. Ce dernier porte deux larges coupures à la gorge. Un autre enfant nommé James et âgé de 2 ans seulement l'a échappé belle. Le couteau a pénétré dans la veine jugulaire. On a transporté les trois enfants à l'hôpital ; et comme ils paraissent être d'un tempérament très fort, on espère pouvoir les réchapper.

Madame Airey est une femme paraissant très bien. Son mari dit que sa femme a pour nom de fille Hartley et que son père est un des confrenciers éminents en faveur de la tempérance, à Leeds, Angleterre. Il est son second mari. Son premier s'appelait Laycock. Deux des filles du premier mariage demeurant en Angleterre avec la famille du mari défunt. Les deux garçons Henry et James sont issus du premier mariage. Airey dit que sa femme est affreusement adonnée à la boisson depuis des années, et qu'avant de partir pour son ouvrage ce matin, il l'implora en grâce, vu que l'hiver allait bientôt venir, de cesser de boire et d'économiser un peu d'argent.

Lorsqu'on a arrêté la femme Airey, elle n'a pas prononcé un seul mot, mais elle paraissait être dans une espèce de délire.

Elle a comparu devant la Cour de Police, ce matin, et son procès a été remis au 18 courant.

TRISTE ACCIDENT

Un yacht chaviré dans le lac Saint-François

Deux des occupants meurent de froid et d'épuisement

LE TROISIEME EN DANGER DE MORT

Lancaster, Ont., 18.—Un triste accident a eu lieu mardi soir vers 7 heures. Le yacht *Nancy Lee* à bord duquel se trouvaient M.M. D. M. McCrimmon, receveur des postes de South Lancaster, C. Z. Woods et Chs. Dickson, tous de cette ville, fit voile de la rive sud du lac St. François pour Lancaster. En plein courant, près du phare de Johnson, une violente tempête s'éleva et fit chavirer le yacht. Les trois occupants réussirent à monter sur le fond du bateau renversé et dans cette position ils se laissèrent aller au courant. Comme la nuit était noire, ils ne cessèrent de crier au secours et leurs cris furent entendus des gens de la rive sud dans les environs et des citoyens de St. Anicet, mais personne n'essaya d'aller à leur secours.

Vers deux heures du matin, mercredi, le steamer *Bohemian* passa et ils s'efforcèrent de le hélér mais ils ne furent pas entendus.

Après que le vapeur fut passé, vu

alors que le yacht se trouvait vis-à-vis Port St Louis, Dickson succomba au froid et à la fatigue et tomba mort dans le lac. McCrimmon pendant ce temps faisait tout son possible pour conserver à Woods sa chaleur naturelle en le frictionnant. Il le tint dans ses bras pendant trois heures s'efforçant par tous les moyens possibles de le réchauffer. Mais au bout de ce temps, Woods mourut dans ses bras. McCrimmon alors déchira sa chemise et en fit une corde avec laquelle il ramena le cadavre de Woods dans le yacht.

Celui-ci se trouvait alors à environ 4 milles à l'est de Port Louis, dérivant vers la baie des Affamés. Rendu dans l'eau calme, McCrimmon dirigea l'embarcation vers le rivage et se fit conduire en voiture par un fermier à un hôtel de Port Louis, à six milles de distance. En arrivant à l'hôtel il tomba épuisé et il est aujourd'hui en grand danger de mort. On n'a pas recouvré le cadavre de Dickson. On éprouve ici les plus grandes sympathies pour les familles de ces infortunés et ces morts ont jeté le deuil dans les environs.

JUMBO

Détails sur l'accident

DIMENSIONS DU GÉANT

Ce que l'on fera de ses restes

St-Thomas, 17.—La mort de *Jumbo* fait le sujet de toutes les conversations. Des milliers de personnes ont visité l'endroit où l'accident a eu lieu.

Jumbo, paraît-il, a été le premier à s'apercevoir du danger qui le menaçait, et il a poussé des cris qui ont été entendus à une grande distance. Les gens du cirque sont accourus aussitôt, se doutant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire.

Les hommes qui conduisaient l'éléphant ont constaté qu'ils étaient exposés à la mort et que le seul moyen d'y échapper était de suivre la voie à la course jusqu'à une traverse, puis de quitter la voie. *Jumbo* s'efforça de se rendre à cet endroit, mais il n'en eut pas le temps, et fut frappé par la locomotive à une petite distance de la traverse. La locomotive déraila. On constata que le pauvre éléphant ne survivrait pas à ses blessures, car il avait le corps et les jambes tout meurtries. Le corne de *Jumbo* est très affligé de la mort de ce célèbre éléphant dont il a eu soin pendant plusieurs années.

Jumbo était évalué à \$150,000, et on sait que Barnum a refusé de le vendre dernièrement pour \$100,000.

Le baby éléphant, au contraire de ce qui a été annoncé, n'est pas mort des suites de ses blessures et a été envoyé à London.

Les proportions du colosse ont été prises comme suit : Jambes de devant, 5 pieds et 6 pouces ; juste au-dessus du genou, 4 pieds 1 pouce ; circonférence du pied de devant, 5 pieds 8 pouces ; tronc, 7 pieds 4 pouces ; les défenses, 1 pied 4 pouces de circonférence.

Rochester, N. Y., 17.—Le prof. H. A. Ward, de l'Université de Rochester, est parti ce soir pour St-Thomas, Ont. Il écorchera l'éléphant *Jumbo* et l'emballera pour le Taft College de Massachusetts, auquel P. T. Barnum l'a offert. Le squelette sera probablement envoyé au Musée National à Washington.

Maladie des animaux

Topeka, Kas., 21.—Le vétérinaire de l'état dit qu'il y a trente comtés dans cet état où sévit le choléra des porcs. Jamais dans l'histoire de l'état on n'a vu que cette maladie ait sévi avec autant de vigueur.

Les pertes s'élèveront à \$100,000 et plus. Une grande partie des porcs envoyés au marché proviennent des troupeaux infectés et par conséquent l'épidémie se propage dans des comtés où l'on en n'a jamais constaté la présence auparavant. Il est de fait aussi que tous les troupeaux dans l'est des deux tiers du Kansas sont infectés et envoyés par ici.

Liste officielle des changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec en 1885.

CURÉS
Le rév M G Potvin, de la cure de St Aubert à celle de N.-D. de Buckland.
Le rév M T Houde, de la cure de N.-D. de Buckland à celle de St Aubert.
Le rév M F X Gosselin, de la cure de St Roch de Québec à celle de St Joseph de Beauve.

VICAIRES
Re rév M L Sanfagon, assistant de M le curé des Grondines.
Le rév M A Dziel, du vicariat de St Roch de Québec à celui de St Jean-Baptiste de Québec.
Le rév M L Quézal, au vicariat de St Jean Deschallons.

Le rév M J B Gosselin, Missionnaire à la Grande Ile, au vicariat de St-Jean Deschallons.
Le rév M F X Faguy, du vicariat de St-Jean-Baptiste de Québec à celui de St-Roch de Québec.
Le rév M Benj Dionne, du vicariat de St-Sébastien d'Yamir à celui du Cap Santé.

Le rév M W Plaisance, du vicariat de N. D. de Lévis, à celui de St-Roch de Québec.
Le rév M Adolphe Michaud, du vicariat de St-Roch de Québec à celui du Cap Saint-Ignace.
Le rév M A Vaillancourt, du vicariat de St-Paschal à celui de N.-D. de Québec.

Le rév M Louis Belleau, du vicariat de St-Roch de Québec à celui de Saint-George de la Beauve.
Le rév M Albert Rouleau, du vicariat de St-Jean, I. O., à celui de St-Paschal.
Le rév M F Chabot, du vicariat de St-Jean Deschallons à celui de St-Casimir.

Le rév M Hubert Lessard, du Séminaire de Québec au vicariat de N D de Lévis.
Le rév M Alfred Dionne, du vicariat du Cap St-Ignace à celui de St-Roch de Québec.
Le rév M Théophile Trudel, du Séminaire de Sherbrooke au vicariat de St-Jean, I. O.

Le rév M Fortunat Rouleau, au vicariat de Charlesbourg.
Le rév M Augustin Vézina, du vicariat de St-Joseph de Beauve au vicariat de St-Roch de Québec.
Le rév M Oyrrien Jean, au vicariat de St-Vital de Lambton.

Le rév M Daniel Guimond, au vicariat de St-Roch de Québec.
Le rév M Siméon Jolicœur, au vicariat de St-Frédéric de la Beauve.
Le rév M J G Goudreau, au vicariat de St David de Lauberivière.

Le rév M Alphonse Talbot au vicariat de St Joseph de Lévis.
Le rév M Pierre Ouellet, au vicariat de St François de la Beauve.
Le rév M F X Couture, au vicariat de St Ephrem de Trieg.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC
Le rév M Jos Fortin.
A COLLEGE DE STE ANNE
Les révénds MM Dom Pelletier et François Tétu.

FAITS DIVERS

Nouvelles religieuses

Voici la liste des prêtres de l'archidiocèse de Québec décedés depuis la retraite ecclésiastique de 1884 :

- 1. Pierre Mignier-Lagacé, Principal de l'École Normale Laval, né à Ste-Anne de la Pénitence, le 17 octobre 1830, ordonné le 23 juillet 1854, décedé le 6 décembre 1884.
2. Charles Tardif, ancien curé de l'Isle-aux-Grues, né à St-Augustin, le 30 octobre 1817, ordonné le 30 août 1849, décedé le 27 février 1885.
3. Henri de Brie, curé de Ste Justine, né le 17 janvier 1825, ordonné le 27 septembre 1863, décedé le 23 mars 1885.

- 4. Léandre Gill, ancien curé des Grondines, né à St-Frs-du-Lac, le 22 août 1823, ordonné le 28 février 1849, décedé le 29 juillet 1886.
5. Pierre-Grégoire Tremblay, ancien curé de Beauport, né à St-Roch-des-Aulnetais, le 12 mars 1820, ordonné le 6 août 1846, décedé le 4 août 1885.
6. James P. Sexton, vicaire à St-Roch de Québec, né à St-Nicolas de Lauzon, le 8 janvier 1845, ordonné le 26 mai 1872, décedé le 12 août 1885.
7. François Amable Blanchet, assistant de M. le curé de St-Augustin, né à St-Roch des Aulnetais, le 23 avril 1822, ordonné le 8 septembre 1849, décedé le 26 août 1885.

Les prêtres suivants ont été ordonnés depuis la retraite de 1884 :

Table with 3 columns: Naissance, Prêtre, and date. Includes names like M Boulean, M Coullombe, M Darcy Henri, etc.

Chez les Soeurs Grises

Mardi matin a eu lieu à la chapelle des Soeurs Grises, une des plus importantes cérémonies dont cette institution ait été le théâtre depuis sa fondation. Viagt et une jeunes filles se sont désintéressées des biens de la terre pour embrasser la vie de dévouement de la Soeur de Charité. M. le curé de St-Jean, I. O., a présidé la cérémonie.

On remarquait au chœur MM. les abbés Godbout, Hallé, Dufour, Cloutier, Rouleau, Bouneau, Desjardins, Mercier, etc.
Un sermon a été fait en français par M. le grand vicaire Hamel, supérieur du séminaire et recteur de l'Université-Laval. Le R. P. Hayden, de Pégulas, St. Patrice en a prononcé un en anglais. M. le grand vicaire Hamel a reçu les vœux des jeunes religieuses, dont voici les noms :

- Vœux perpétuels. — Mlle Marie Desjardins, en religion soeur St. Rémi; Mlle Kate Carbray, soeur St. Félix; Mlle Zorila Mervier, soeur St. Edouard; Mlle Jeanne Aogers, soeur St. Zéphirin; Mlle Délima Roberge, soeur St. Laurent; Mlle Marie Lépine, soeur St. Magloire de Pezzi.

Premiers vœux annuels. — Mlle Azela Plamondon, en religion soeur St Urbain; Mlle Alphonse Demars, soeur St. Euphrasie; Mlle Eugénie Pelletier, soeur St. Ezzar; Mlle Adeline Boivin, soeur St. Alexandre.

Prise d'habit. — Mlle Severino St. Pierre, en religion soeur St. Marie de Jésus; Mlle Malvina Lebel, soeur St. Bernardine de Sienna; Mlle Zé Goudin, soeur St. Osmains; Mlle Joséphine Roy, soeur St. Praxède; Mlle Angelina Michaud, soeur St. Marie Berchman; Mlle Florence Marquis, soeur St. Bartolomé; Mlle Elmira East, soeur St. Elusippe; Mlle Virginia Cantin, soeur St. Olivier; Mlle Emilie Pelletier, soeur St. Bénédicte Joseph Labre; Mlle Desanges Leclerc, soeur St. Victor; Mlle Mary Ann Kelly, soeur St. Martin.

Mort subite

Mme Jean Darveau, née Aurélie Béland, est morte subitement hier après-midi à sa résidence, rue St. Michel, quartier Montcalm, où elle se trouvait seule, son mari et ses enfants étant

alors à l'ouvrage. Elle était âgée de 54 ans. Le coroner Belleau tient une enquête cet après-midi sur les causes de cette mort soudaine.

Noyade

Lundi dernier, trois hommes de Ste Germain, comté de Dorchester, MM. Jean L'heureux, Célestin Nadeau et Joseph Pouliot, partirent pour une partie de pêche sur le lac Etchemin. Rendus vis-à-vis le presbytère M. Joseph Pouliot tomba sur un côté de l'embarcation et la fit chavirer.

Les cris de détresse furent entendus de M. Etienne Sampson qui alla avertir son beau-frère M. le curé, arrivèrent aussitôt sur le lieu du sinistre et purent sauver Jean L'Heureux et Célestin Nadeau, qui se seraient noyés un instant plus tard. Malheureusement, Joseph Pouliot était disparu pour ne plus revenir à la surface de l'eau. Grand émoi dans la paroisse; car c'est la première noyade dans le lac Etchemin.

Construction d'une église

M. l'abbé P. Fiset, qui est actuellement chez son père, à l'Ansoienne Lorette, a confié à M. Ouellette, de cette ville, les plans d'une église en pierre pour sa paroisse, St-Pierre de Chéticamp, dans le diocèse d'Arichat, Ile du Cap Breton. Cette église sera de style byzantin; elle aura 130 pieds de longueur, 56 de largeur et 40 de hauteur (le carré). La sacristie comptera 40 pieds de longueur sur 36 de largeur. C'est peut être la paroisse de toute la confédération où il est le plus facile de construire un édifice de ce genre, car l'île du Cap Breton est renommée pour ses carrières de pierre meulière.

On dit que l'église actuelle de Chéticamp a été bâtie par les anciens Acadiens, qui avaient été chassés des côtes du Nouveau-Brunswick et qui sont allés se réfugier au Cap Breton.

Militaire

Voici la liste complète de l'effectif du 81e bataillon de Portneuf, qui prend part en ce moment aux manœuvres du camp de Lévis :

- Lt.-Col. A. Beaudry; Major Lesle Dussault, senior; Major Vica. Bégin, P. T.; Major G. D. B. Watters, paie-major; Chirurgien Major, E. Beaudry; Assis. Chirurgien, Olovis Meyrand; Adjudant, J. O. Côté; Quartier-maître, T. Marcotte.
Compagnie No. 1.—Capt. Ed. Gauvin, Lt. Gust. Tessier, 34 hommes.
Compagnie No. 2.—Capt. J. L. F. F. net, Lieut. Alf. Parent, 34 hommes.
Compagnie No. 3.—Capt. Fages, Lt. Paquin, 32 hommes.
Compagnie No. 4.—Capt. E. Courteau, Lt. J. O. Fiteau, Enseigne O. Rousseau, 37 hommes.
Le bataillon possède un bon corps de musique.

Une jeune épouse accusée d'empoisonnement

Le 23 juillet, M. J. B. Walkup, d'Emporia, Kan., épousait à Covington, Ky, miss Minnie Wallace, de la Nouvelle-Orléans. Le 15 courant, il se sentit atteint de crampes douloureuses et le lendemain il mourut. Le cas d'empoisonnement était trop marqué pour n'être pas aussitôt reconnu pour tel. Une autopsie eut lieu et l'on trouva dans les intestins des traces d'un poison corrosif. L'enquête du coroner établit qu'à diverses fois Mme Walkup avait acheté de l'arsenic et de la strychnine en disant qu'elle s'en servait pour fabriquer des cosmétiques. Il fut aussitôt décidé qu'elle serait arrêtée, ainsi qu'un jeune garçon nommé Willis Willis, élevé par sa mère et que M. Walkup avait fait venir de la Nouvelle-Orléans quelques jours auparavant. La justice instruit en ce moment, et les amis de Mme Walkup ont l'espoir que son innocence sera prouvée en dépit des preuves circonstanciées accumulées qui existent contre elle. M. Walkup avait 43 ans et sa femme est âgée seulement de 17 ans.

Une nombreuse famille

Il vient d'arriver à Paris un vieillard de 96 ans, originaire de Oadix, qu'il quitta à 72 ans, pour aller chercher fortune en Amérique. Ce vénérable octogénaire, qui se nomme Don Louis Negreiras Paéz est accompagné d'un brin de famille qui se compose de : 16 filles, dont 6 veuves, 9 mariées, 1 célibataire

23 fils dont 4 veufs, 13 mariés, 6 célibataires

- 34 petites-filles, dont 3 veuves, 22 mariées, 9 célibataires;
47 petits fils, dont 4 veufs, 26 mariés, 17 célibataires;
43 arrière-petites-filles, dont 2 mariées, 41 célibataires;
47 arrière-petits-fils, tous célibataires;
3 bis arrière-petits-fils;
72 gendres et belles-filles.

Soit un total de 277 personnes.
Cet étonnant archibisaient s'est marié trois fois, et de ses trois unions a eu 39 enfants, dont le dernier est né à Boston le 15 juillet 1867, alors qu'il avait 74 ans. Son fils premier-né a maintenant 70 ans! Il a dix enfants, dont l'aîné a 47 ans et se trouve de 28 ans plus âgé que son oncle, le dernier fils de son grand-père.

Une découverte intéressante

On annonce de Varalla, le 27, la découverte d'une curiosité antédiluvienne. Il s'agit d'un groupe de serpents incrustés dans un bloc de roc qu'on a dû faire sauter pour la construction du chemin de fer de Civitas à Varalla. On aperçoit plus de huit de ces reptiles entrelacés et l'un d'eux s'élève hors du repaire de plus d'un mètre et demi.

La tête de ce serpent est grosse du double de celle des serpents qu'on montre dans les ménageries; les dents et l'os du crâne sont blancs, les cavités des yeux noires.

On voit à un autre serpent une grande partie du corps jusqu'à la queue, saillante et relevée; la partie supérieure a été emportée par le bloc tombé. Cette découverte est d'une grande importance pour la science archéologique, car elle prouve l'existence de reptiles dont il n'y a plus de traces maintenant.

La bague de sang

Un homme bien portant a, sur 30 livres de sang 500 grammes de fer.

Un jeune savant, très amoureux, se fit à diverses reprises, bien entendu, tirer 20 livres de sang, tandis qu'un chimiste de ses amis en retirait chaque fois le fer.

Quant il eut un petit lingot, le bijoutier en fit une bague.
Notre amoureux malade, affaibli, les dents et les genoux toute pâles, vint au lit au matin offrir cette bague à celle pour laquelle il avait véritablement donné son sang.

Il lui en expliqua l'origine; mais elle ne comprit la bague dans ses doigts :

Etes-vous bête! lui dit-elle. Que voulez-vous que je fasse? J'aurais bien mieux aimé une pendule!...

Cette jeune personne était évidemment une Allemande.
Quant au jeune savant (?) amoureux ce ne pouvait être qu'un serin.

Voyages par éléphants

Au Cambodge, les anciennes routes ouvertes autrefois par le prédecesseur de Norodom en Pnôm-Penh, Oudong et Kâmpot, ne sont plus entretenues; les quelques voies susceptibles de rendre des services sont celles qui sont établies sur les travaux des anciens Chmers.

Pour le moment, le meilleur et le plus simple moyen de transport, c'est l'éléphant: il franchit la plupart des obstacles qui interdisent aux charrettes l'accès de nombreux points, et parmi beaucoup d'avantages sur les autres modes de locomotion il possède, grâce à sa haute taille, celui d'éviter au voyageur la poussière du chemin et de lui permettre d'embrasser de l'œil le terrain qu'il parcourt. Sa marche n'exécute guère d'ordinaire quatre kilomètres et demi par heure; mais s'il développe tous ses moyens, les enjambées s'agrandissent rapidement, sans que l'allure soit changée.

C'est toujours le pas, mais un pas accéléré et gigantesque qui défie le galop du cheval. La valeur d'un éléphant est calculée sur sa taille; il vaut un certain nombre de dollars la coudée (4) centimètres). Le mâle a plus de valeur que la femelle, et l'on achète difficilement un bon éléphant à moins de 6 à 8 barres d'argent, soit 450 à 600 francs. Les propriétaires d'éléphants les louent ordinairement 5 francs par jour pour des courses fatigantes et de peu de durée; s'agit il d'un voyage de longue durée, où un long séjour au point d'arrivée donne du repos aux bêtes, ce prix est bien inférieur.

Supériorité incontestable!

Nous invitons nos lecteurs d'aller visiter de visu cette supériorité incontestable que MM. ROUBAILLE et SAVARD possèdent sur tous leurs concurrents.

D'abord, ces messieurs importent directement toutes leurs marchandises; les articles de dentil et toutes les étoffes noires leur sont envoyées par de grandes fabriques européennes, ce qui leur permet de les vendre 20 pour cent meilleur marché que les marchands en gros. Ensuite, ayant repris tout le stock de marchandises sèches de la maison T. HUDON, dans des conditions favorables, ils peuvent donc faire jouir leur clientèle d'une grande réduction sur tous ces articles.

A nos lectrices, nous leur recommandons leurs belles étoffes à robes, leurs riches soieries laissées au prix de 40 cts la verge, ainsi que leurs serges, leurs dentelles, et leurs ravissantes broderies

Carte

A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au Rév. Joseph T. Inman, Station du New-York City —12th St.

Madame A. M. Dauphine, de Philadelphie, s'est efforcée de faire connaître aux dames de cette ville la grande valeur du composé végétal de Madame Pinkham, comme grand curatif de leurs maux et maladies. Une jeune femme de cette ville se fit en se baignant, il y a quelques années, une blessure qui dégénéra en une tuméfaction de l'ovaire, et qui s'aggrava au point de la menacer d'une mort certaine. Son médecin finit par lui conseiller l'usage du composé de Madame Pinkham. C'est ce qu'elle fit, et en peu de temps la tumeur disparut et elle jouit maintenant d'une parfaite santé. Il m'a aussi été donné en plusieurs circonstances de reconnaître que ce médicament jouit d'une grande efficacité pour prévenir l'avortement et atténuer les douleurs et les dangers de l'enfantement. Les dames de Philadelphie savent rendre justice à la valeur et à la grande efficacité de cette drogue.

LA VARIOLE

Il y a eu à Montréal durant la semaine expirée le 22 septembre courant : 133 nouveaux cas rapportés et 183 décès.

Table with 3 columns: Date, Cas nouveaux, Décès. Shows data for September 15-20.

LE CHOLERA

Etat de la semaine

Le nombre total des nouveaux cas et des décès par le choléra dans les diverses villes de Gibraltar, Marseille, Toulon, Madrid et les autres endroits en Espagne et en Italie a été pour la semaine expirée le 22 septembre courant de 4 219 nouveaux cas et de 1 464 décès, soit une diminution de 6 341 dans les nouveaux cas et 2 607 dans les décès.

Table with 3 columns: Location, Cas nouveaux, Décès. Lists Gibraltar, Toulon, Madrid, etc.

MARCHÉS DE QUEBEC

Samedi 19 septembre 1885.

Nos marchés de Québec y compris celui de la place St-Pierre, à St-Sauveur étaient moyens ce matin. Les mieux approvisionnés étaient ceux des halles Jacques-Cartier et de la Basse-Ville.

On remarquait sur les marchés Finlay et Champlain, un grand nombre de jeunes cochons vivants de 2, 3 et 4 mois et même de 3 semaines.

Voici les prix des divers denrées et produits.

HALLE JACQUES-CARTIER

Patates, 25 à 30 cts le minot. Blé d'Inde, 17 cts la douzaine, 1 et meilleur marché que samedi dernier. Navets et choux de Siam 13 et 14 cts la douzaine. Oignons 8 cts la douzaine. Choux, 3, 4, 5 et 6 cts la pomme. Pommes d'habitants 15 à 20 cts le quart de minot. Mouton, 40 et 50 cts le quartier d'avant et 60 celui d'arrière. Côtalettes, 30, 35 et 40 cents suivant la grosseur. Filets, 30 à 35 cts la paire. Rogons 6 à 8 cts la pièce. Volailles (vicielles) 50 cts à 60 cts la couple; les jeunes, 30 cts. Œufs, 18 à 20 cts la douzaine. Beurre (en livre étampé) 20 à 22 cts; au seau 19 à 20 cts la livre. Prunes rouges 8 cts le pot, bleus 60 le gallon. Pommes d'amour 8 et 10 cts le pot. Atacas 20 cts le gallon. Carottes 7 cts la douzaine. Tomates 8 cts la douzaine. Noisettes 20 cts le pot. Concombres 10 cts la douzaine. Melons 10, 15 et 20 cts pièce suivant la grosseur. Des commerçants dans les deux halles; lard 9, 10 et 11 cts la livre, suivant les morceaux; bœuf et mouton 8 cts la livre; steak, 13 cts; beurre en petit pain 20 cts la livre. Citrouille 10, 12 et 15 cts pièce. Bettes 18 cts la douzaine.

MARCHÉS FINLAY ET CHAMPLAIN

Beurre, 15, 17 et 18 cts la livre. Petit cochons (vivants), 2 mois, 2 1/2 à 3 mois de \$2, \$2.20, \$2.60 à \$3 la pièce et 50 pièces pour de petits de 3 semaines. Mouton, 40 cts, 50 cts et 60 cts au quartier. Sucre d'érable, 7 cts la livre. Œufs, 14 cts la douzaine. Poulets vivants, 30 cts la douzaine. Melons, 6 cts, 8 cts, 10 cts, 40 cts, 50 cts et 75 cts pièce, suivant la grosseur et la quantité. Patates, 22 et 25 cts, le minot. Carottes, 6 cts 7, 8 et 9 cts la douzaine. Oignons 5 cts la tresse et 5 cts la douzaine. Concombres 7 cts la douzaine. Pommes d'amour 4 cts la chopine. Tomates 10 cts la douzaine. Tabac canadien 12 cts la livre. Prunes rouges (pas tout à fait mûres) 12 cts le gallon, bleus 70 cts. Bleuets 25 cts le seau. Mûres 10 cts le petit panier. Blé d'Inde 8 cts à 10 cts la douzaine.

MARCHÉ MONTCALM

Mouton, 45 à 50 cts le quartier d'avant. Œufs, 19 et 20 cts la douzaine. Sucre d'érable, 5 et 8 cts la livre. Prunes rouges, 20 cts le gallon. Oignons, 6 cts la tresse. Carottes, 5, 6 et 8 cts la douzaine suivant la grosseur. Blé d'Inde, 7 cts la douzaine. Patates, 30 et 35 cts le minot. Beurre, 20 cts (étampé) et 17 à 18 cts au petit seau. Pommes d'amour, \$1 le minot. Concombres, 7 cts la douzaine. Bleuets, 10 cts le pot. Volailles, 80 cts la couple. Canards, 60 cts la couple. Citrons, 4 cts pièces ou 45 cts la douzaine. Volailles, 50 cts la couple pour les jeunes et 80 cts pour les vieilles. Prunes, 9 cts le pot. Œufs, 20 cts la douzaine. Oignons, 6 cts la douzaine. Patates, 25 à 30 cts le minot. Noisettes, 15 cts le pot. Beurre, 19 à 20 cts la livre. Lard, (abattage) 7 et 9 cts la livre.

Steak, 10 cts la livre. Bœuf, 6, 7, 8 et 9 cts la livre suivant l'endroit de l'animal où il est pris. Mouton, 50 et 55 cts le quartier d'avant et 60 cts celui d'arrière.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 21 septembre 1885.

FARINE — Resettes, 2100 barils. Aucune vente de mentionnée mais il y a beaucoup d'affaires. Cotaions:

Table with 4 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes Patent, Supérieure Extra, Extra Superfine, Extra du printemps, Superfine, Forte à boulanger, Fine, Midlings, Pollards, Sacs d'Ontario, Sacs de la Cité.

Table with 4 columns: Item, Price 1, Price 2. Includes GRAINS — Blé vieux, Blé roux d'hiver, Blé blanc d'hiver, Blé du printemps, Blé d'Inde, Pois, Avoine, Orge — selon la qualité, Seigle, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde.

PROVISIONS — Lard, Saindoux, Bacon, Jambon, Fromage, Beurre des Townships, Beurre de Morrisburg, Beurre de l'Ouest, Œufs. Stock en magasin: Blé, 402,320 minots; Blé d'Inde, 7,343; Pois, 20,794; Avoine, 8,074; Orge, 9,167; Seigle, 404. Farines: 41,577 barils; Farine de blé d'Inde, 223; Farine d'avoine, 329.

L'Ague Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

La pluie cause des ravages

Nouvelles Orléans, 21. — Il pleut ici continuellement depuis vendredi dernier. L'eau dans plusieurs rues passe par dessus les trottoirs. Des télégrammes reçus de Yazoo Quachita et de la vallée de la rivière Mississippi disent que la pluie y tombe par torrents et que cela cause des dommages incalculables à la récolte du coton. La récolte de riz à la Louisiane a été plus ou moins endommagée.

Mine d'argent

Caso Dico Mex., 21 — Il règne une vive agitation en cette ville et à El Paso au sujet de la confirmation de la nouvelle disant que l'on a découvert un vaste gisement d'argent dans les montagnes Sabinos, à 100 milles à l'ouest de Chihuahua.

Un grand nombre de mineurs de New Mexico et d'Arizona s'y rendent à la hâte.

Après la d'été d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimatation, servez-vous de la Salsapareille d'Ayer.

MARIAGES

THOMPSON-DION — Lundi matin, à St-Roch de Québec, J. A. Thompson, employé de la maison Garneau fils & Cie., conduisait à l'autel, Delie Georgiana Dion.

PAQUET-LECLERC. — Lundi matin, à l'église St. Jean-Baptiste avait lieu le mariage de M. L. Paquet, de St. Roch à Mlle. M. V. Leclerc, de St. François, Beauce.

DECES

TREMBLAY — Décédée subitement le 12 du courant, à la Rivière-du-Loup (en bas) Madame Marie Savard, épouse de Sieur Louis Didier Tremblay, maître de poste de la Grande Baie, Saguenay, à l'âge de 56 ans.

SAISON — Jeudi soir, à neuf heures, est décédée à l'âge de 74 ans, Madame Julie Latouche, épouse de M. C. Saison, marchand. La défunte était la sœur de la révérende Sœur St Paul, du Bon Pasteur, et mère du Dr C. I. Saison.

TREPANIER — Aux Escoussés, le 16 du courant à l'âge de 4 ans, Marie Ursina, enfant de M. Clodomir Trépanier.

DORVAL — A Lévis, à l'âge de 69 ans, Dame Marie Anne Giroux, épouse de feu Sieur Ignace Amable Dorval, on son vivant mesureur et inspecteur de bois.

MOSS — En cette ville, vendredi le 18 courant, après une longue maladie, soufferte avec une vraie fermeté chrétienne, Edward Moss, âgé de 74 ans, natif du comté de Tyrone, Irlande, et résidant à Québec depuis 53 ans.

POITRAS — Jeudi matin, au faubourg St-Jean, à l'âge de 77 ans et 9 mois, Dame Marie Louise Piset, épouse bien-aimée de Sieur Pierre Poitras, menuisier.

AUGER — Vendredi matin à deux heures, à l'âge avancé de 90 ans, sieur Jean Baptiste Auger.

DUSABLOND. — Lundi matin, le 21 du courant, à l'âge de dix mois, Marie-Rose de Lims Laura, enfant de M. J. H. Dusablond, commis marchand.

COOPER — Dimanche matin le 20 du courant, Henry Cooper, âgé de 45 ans.

BEAUCHAMP. — Le 20 Septembre 1885, à l'âge de quatre ans et trois mois, Joseph, enfant de M. Louis P. M. Beauchamp, commerçant.

VOHL. — Dimanche matin, le 20 courant, à l'âge de 79 ans, Benjamin Vohl, bœnier.



LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE LYDIA E. PINKHAM EST UN REMÈDE CERTAIN.

Pour toutes les maladies douloureuses et ces affections qui se renouvellent et commencent chez nous.

Ce remède guérit complètement les maladies de femme de la pire espèce, ainsi qu'entre autres toutes les maladies de l'ovaire, l'inflammation et l'ulcération, la chute et le déplacement, la faiblesse épineuse qui en résulte et ce remède est fait d'une manière toute particulière pour pourvoir aux accidents qui résultent du retour de l'âge, chez les femmes.

Il détruit et expédie du système les tumeurs qui ne se forment à l'intérieur quand elles en sont à leur premier degré de développement. La tendance que l'on peut avoir pour les humeurs se trouve promptement prévenue dès que l'on en fait usage. Il prévient les défaillances, la tendance à la dégénérescence graisseuse, la fatigabilité, détruit le goût pernicieux que l'on peut avoir pris pour l'alcoolisme, et guérit la maladresse de l'estomac. Il guérit l'Hydrocèle, le mal de tête, la prostration nerveuse, la débilité générale, la Dépression, et l'Indigestion.

L'affaiblissement qui finit par causer des souffrances de toute espèce au reins est toujours guéri d'une manière permanente au moyen de ce remède.

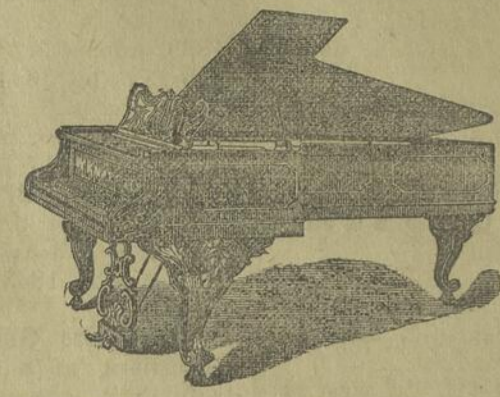
En tout temps et en toutes circonstances d'accord avec les lois qui régissent les systèmes chez la femme.

Ce remède n'a d'autre objet que celui de soulager la maladie et fait-il réellement ce qu'il promet. . . . des milliers de femmes peuvent vous répondre là-dessus et lui rendre un excellent témoignage.

Ce remède n'a pas de rival pour la guérison des maladies de reins chez l'un comme chez l'autre sexe.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est préparé chez Lynn, Mass. Prix de vente; \$1.00. Six bouteilles pour \$5.00. En vente chez tous les pharmaciens. Expédié par la maille, frais de port payés, sous la forme de pilules ou de lozanges sur réception du prix ci-dessus. Le Guide de Santé de Madame Pinkham sera expédié par la maille gratuitement, à toutes les dames qui enverront le timbre nécessaire. Les lettres sont reçues d'une manière confidentielle et on y répond de même. Pas une seule famille ne devrait se passer des Filles pour le foie de Lydia E. Pinkham. Elles guérissent la consommation, l'excès du lait et la torpeur du foie. Vingt-cinq cents la boîte.

LES CÉLÈBRES PIANOS KNABE DE BALTIMORE



Cette fabrique est établie depuis près de 50 ANS, et ses instruments ont acquis une

Reputation universelle

par l'EXCELLENCE DU SON, de la TOUCHE et leur DURABILITÉ à toute épreuve. Je viens de recevoir un assortiment choisi de PIANOS A QUEUE, CARRÉS et DROITS, et j'invite cordialement les musiciens et les acheteurs à venir les examiner.

L. E. N. Pratte, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC. 1676 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES

EN GROS

Tout en remerciant Messieurs les marchands du libéral encouragement qu'ils nous ont donné, nous prenons la liberté de les informer que NOTRE ASSORTIMENT EST COMPLET DANS TOUS SES DÉPARTEMENTS.

NOUS SOLLICITONS UNE VISITE. Leger & Rinfret.

11 juillet 1885 — 200

LES THÉS PURS

DE J. B. ROUSSEAU

SONT RECHERCHÉS PAR TOUT LE MONDE. SONT CHOISIS AVEC SOIN PAR UNE PERSONNE COMPÉTENTE. SONT VENDUS TELS QU'IMPORTÉS. SONT IMPORTÉS DIRECTEMENT DES PAYS QUI LES PRODUISENT. SONT LES MEILLEURS THÉS DONT ON PUISSE FAIRE USAGE. SONT VENDUS A DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION.

AVIS — Le magnifique pot en argent que la maison J. B. ROUSSEAU donne à ses pratiques SERA TIRÉ LE 20 SEPTEMBRE. Toute personne nous honorant d'une visite peut gagner ce beau cadeau.

LE MAGASIN DE THE No 268, RUE SAINT-JOSEPH, No 206, RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN

Advertisement for Huile de Foie de Morue du Dr DUCOUX. Includes image of a bottle and text describing the medicine's benefits for various ailments like anemia, chlorosis, and lung diseases.

ANGLETERRE ET CANADA

Le télégraphe nous a appris, hier, que la presse de France demande au gouvernement impérial le pardon de Riel. Nous sommes ému de l'action de nos confrères: elle est dictée par l'impression, sous laquelle l'on est aux Etats-Unis, même au Canada, que Riel est un français, que sa cause est celle des Canadiens-Français. Fausse impression, s'il en fut jamais. Quiconque connaît la carrière de Riel — et nous sommes de ceux-là — sait qu'il a constamment suscité des misères à ceux de nos compatriotes qui sont allés se fixer au Manitoba. C'est un mépris, c'est-à-dire un homme qui croit que tout blanc qui habite le Nord-Ouest est un usurpateur et un voleur, qui est là sans droit et qui en devrait être chassé. Voilà l'idée qui a dirigé Riel dans le passé, qu'il a cherché à faire triompher dans la dernière insurrection. Il rêvait la domination des mépris et des sauvages dont il a fait ses alliés. Doué d'un remarquable talent de parole et d'une imagination brillante, il exerçait sur les uns et les autres un ascendant auquel peu de chefs de parti peuvent aspirer. Si ses projets eussent réussi, si les tribus indiennes eussent toutes prêté la voix à ses invitations, nous eussions été en face d'une guerre d'extermination qui eût duré des années peut-être. Riel — nous le répétons — offrait comme récompense aux mépris et aux sauvages la domination dans ces vastes plaines dont ils étaient naguères les maîtres incontestés.

L'idée ne manquait pas de grandeur et de fierté: le succès ou était impossible, et un homme, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, n'eût pas un instant songé à sa réalisation. Riel est un maniaque, un fou, de la folie de la gloire qui, trois fois déjà, l'a conduit dans une maison de santé. Ce seul fait suffirait pour engager tout gouvernement d'un pays civilisé à commuer sa sentence. Nos confrères français n'ignorent sans doute pas ce détail important, et ils doivent s'en servir pour arguer, auprès du gouvernement impérial, de la nécessité de surseoir à l'exécution. Seulement, ils s'adressent à une autorité qui n'a rien à voir, rien à faire dans le sort réservé à Riel. Nous tenons à informer nos confrères que le Canada est un pays aussi indépendant de l'Angleterre, en pareille matière, que l'Angleterre l'est du Canada. La question légale, la légalité des procédures judiciaires qui ont abouti à la condamnation de Riel, peuvent être soulevées au comité judiciaire du Conseil Privé, qui est le plus haut tribunal de l'Empire. Mais la question politique, c'est-à-dire la question de savoir si Riel doit être exécuté, ou si la sentence doit être commuée, est du domaine du gouvernement du Canada: ce sont les ministres de la Puissance qui la trancheront et qui en seront responsables au peuple de ce pays, au corps électoral. Il n'y aurait pas dix habitants du Canada qui voudraient reconnaître aujourd'hui le principe de l'intervention du gouvernement impérial dans nos affaires intérieures. La Grande-Bretagne y a depuis longtemps renoncé: de bons rapports qui existent entre elle et sa colonie, qui lui est dévouée sans doute, mais sur laquelle elle n'exerce, au moyen du gouverneur général, qu'une autorité factive. La seule chose qui nous fasse parfois souvenir que nous sommes une colonie, est que nous n'avons pas le droit de conclure nos traités de commerce avec les nations étrangères, sans passer par le canal de l'Angleterre, sans la consulter. C'est l'une des questions à l'ordre du

jour, on ce moment, et quand elle sera mûre, quand le temps sera venu où ce droit sera indispensable, il nous sera donné sans hésitation, sans que nous ayons besoin de menacer pour l'obtenir.

Americains et Irlandais

L'incident soulevé par le discours que prononçait récemment M. Hendricks, à Indianapolis, a mis en relief le sentiment de la presse américaine à l'endroit de la cause irlandaise.

On en fait plus qu'une question humanitaire, c'est la sympathie indéfectible et accentuée du peuple américain qui se reflète dans ces organes. Cette sollicitude de l'oncle Sam est même en train de se traduire en *bank-notes*; cette manifestation éminemment pratique sera évidemment bien accueillie par les partisans militants de la cause de Parrell. Quant à ce qui concerne M. Hendricks, on ne lui nie pas le droit d'exprimer ses sympathies, tant qu'il aura soin de dégager de ses philippiques le caractère officiel qu'il revêt. Comme simple particulier, il peut donner libre cours à sa tendresse. "Cependant," s'écrie avec raison un journal des Etats-Unis, "si quelques jours, par un de ces tours de roue de la fortune qui sont dans les possibilités prévues, il était porté au pouvoir, il pourrait se trouver quelque peu embarrassé d'engagements implicites qui lui seraient rappelés."

UN MUSÉE NATIONALE

Le *Canadien* d'hier mentionnait les importantes découvertes pré-historiques qui viennent de se faire au Manitoba. Nous croyons devoir revenir encore sur ce sujet qui va tourner vers nous les yeux de tous les savants du monde.

Voici les détails précis qui nous arrivent du Nord-Ouest.

Sur la rive ouest de la Rivière Rouge entre Selkirk et St André, à peu près à dix-huit milles nord de Winnipeg, se trouvent des tertres et des *tumuli* que l'on suppose avoir été érigés par une race antérieure aux tribus qui ont peuplé et qui existent encore au Manitoba. Ces tertres ressemblent aux *teocallis* mexicains. Pendant des siècles ils furent respectés, car la légende entourait ces tombeaux de mystères, et malheur disait-on à ceux qui les profanaient. Dernièrement un archéologue passa outre. Il fit ouvrir un des tertres et se trouva en face de trésors pré-historiques inconnus. Il y trouva des arêtes de poissons, des ossements de buffles, de cariboux, des squelettes humains, de la poterie, de l'argile préparée pour faire des vases, des tubes en pierre, des pipes, des haches, des têtes de flèches, en obsidienne en quartz et en granite, des coquilles de mer, des conques marines.

Cette découverte a fait du bruit, et la Société Historique de Winnipeg s'est mise à organiser des excursions à ces tombeaux. Un journaliste en faisait partie.

Le premier jour dit-il nous ne pûmes pas travailler car il était tombé de la pluie; mais le lendemain nous nous mîmes à l'œuvre et quelques coups de pic amenèrent au jour vingt squelettes humains enterrés de toutes les façons, les uns debout, d'autres assis, d'autres à genoux, d'autres horizontalement la face tournée vers le ciel. Tout autour il y avait des carapaces de crabes de rivière, des tubes en pierre tels que s'en servaient autrefois les jongleurs indiens pour opérer sur les malades, de la poterie fort belle, des cornes de buffles et d'élan, et du charbon de bois.

Ce tumulus devait remonter à l'époque de l'âge de pierre. Tout portait à cette conclusion, les têtes de flèches et de lances, les dents perforées, la poterie ornée de figures et de dessins grotesques et les ossements brisés pour en enlever la moelle. Pour démontrer l'antiquité de cet osuaire, disait notre confrère, nous avons suivi une énorme racine de chêne qui s'enfonçait à six pieds sous terre et au bas, nous avons trouvé dans ses rameaux des ossements humains qu'ils avaient enlacés et autour desquels ils poussaient et grandissaient.

Dernièrement, ainsi que l'a déjà mentionné le *Canadien*, le Dr Bell a découvert l'endroit où les artisans de cette époque reculée fabriquaient leurs poteries et leurs ancres. Il a pu ramasser en une journée deux cents têtes de flèches et de lances, des marteaux et des haches en pierres, des chapeliers de rasadle et trente sept échantillons de poterie.

Devant ces découvertes intéressantes qui vont étonner le monde savant et ajouter une nouvelle page — peut-être la plus belle — à l'histoire des temps pré-historiques, nous revenons à ce que nous demandions hier.

Nous voulons que le gouvernement fédéral prenne possession de ces tombeaux, et qu'il en fasse faire les fouilles par un homme compétent. Il y a là le point de départ d'un beau musée nationale.

Si nous étions aux Etats-Unis, le *Smithsonian Institute* de Washington serait déjà chargée de diriger ces fouilles.

Les expositions

Les expositions de l'automne sont commencées: elles paraissent avoir été conduites avec succès dans les comtés où elles ont eu lieu. Nous publions le compte-rendu de celle de Témiscouata. Nos lecteurs y verront que des prix ont été donnés aux *vaches canadiennes*. Les directeurs de la société d'agriculture de ce comté méritent des félicitations pour l'excellente décision à laquelle ils sont venus. Nous l'avons dit bien souvent déjà — et certes nous n'avons pas été les premiers à tenir ce langage — notre race canadienne, améliorée par la sélection, cultivée avec le soin que les éleveurs étrangers donnent à leurs troupeaux, peut rivaliser avec toute autre race laitière.

L'exposition du comté de Brome se tient demain et après demain à Kewilton. L'hon. M. Lynch s'est fait un devoir de s'y rendre. Plusieurs membres du conseil d'agriculture y assisteront.

Nous espérons que les membres du cabinet, les députés, visiteront cette année, les expositions avec l'intention d'étudier les réformes qu'il y a à apporter dans le perfectionnement de notre rouage agricole. L'ouverture d'une chaire de médecine vétérinaire est un grand pas dans la bonne direction: elle témoigne du désir du gouvernement et de l'Université-Laval de se mettre à la tête du mouvement de progrès qui doit régénérer nos provinces.

Mais cette chaire n'atteindra pas directement et immédiatement les masses: elle préparera des professeurs pour nos collèges d'agriculture, des médecins vétérinaires, espérons aussi que les élèves des autres facultés comprendront en bon nombre, l'importance qu'il y a de se renseigner sur cette branche si nécessaire au succès dans les entreprises agricoles: La classe instruite se livre de plus en plus à l'agriculture: combien d'avocats, de médecins, etc., qui possèdent des terres, des fermes aux-

quelles ils s'attachent et qu'ils légueront à leurs enfants avec l'amour et la connaissance pratique de l'agriculture.

D'autres améliorations restent à faire: dirigeons l'esprit public vers ce but.

Encore des frasques

Le *Witness* de Montréal emboîte le pas derrière le *Herald* et il nous insulte à son tour.

Voici ce qu'il a trouvé dernièrement.

"C'est un fait connu que les Canadiens français courtisent la contagion.

L'on dit que c'est une idée fixe chez eux que la petite vérole extirpée de leur sang et de leur système tout ce qui est faible ou mauvais, et qu'elle les met à jamais à l'abri de toutes les autres maladies. C'est pourquoi, ils sont prêts à souffrir une cruelle maladie, à devenir défigurés, et même courir le risque de la mort, afin d'obtenir cette immunité imaginaire. Tous les maux qui s'en suivent: constitutions affaiblies, système nerveux ébranlé et organes minés, ne les désabusent pas de cette ridicule idée. Ils pensent que ces défauts sont constitutionnels. C'est cette idée qui pousse les femmes canadiennes-françaises à exposer volontairement leurs enfants à la contagion."

On ne saurait être plus sublimement bête dit le *Monde*: notre confrère a raison.

Allez toujours *Herald, Witness, News* de Toronto, et *tutti quanti*. Mangez du Canadien-français. Relisez la fable du bon Lafontaine, et faites votre métier de vipère contre la lime. Cela vous donnera de l'exercice et vous limera les dents.

NOTRE LOYAUTE

Les derniers événements qui se sont déroulés dans notre pays depuis quelque temps, ont semblé établir le point de départ d'une recrudescence nouvelle de dissensions.

L'harmonie qui semblait exister entre les races diverses qui se coudoient au Canada, s'est tout à coup rompue avec une violence imprévue et inouïe, et voici maintenant que les haines nationales restées latentes jusqu'ici, menacent de s'entrechoquer au point de mettre en danger l'équilibre fédératif.

La guerre de l'Ouest a, pour une part servi de thème à la francophobie de quelques illuminés, et tout dernièrement, l'épidémie qui a sévi à Montréal a provoqué chez nos vaingueurs une aveugle qui n'a pas du tout contribué à rétablir la cohésion brisée.

Au milieu de cette tourmente, la France qui nous avait à peu près délaissés après la conquête, s'est penchée sur nous.

Notre sang a bouillonné dans nos veines. Les vieilles sympathies se sont réveillées plus intimes, plus vivaces que jamais.

L'expression de cette intimité qui s'est accentuée profondément à l'occasion de la présence du *Damo ra* et de la *Flora* dans la province de Québec, vient d'arracher à un journal anglais de Toronto, l'*Orange Sentinel*, cet aveu qui passeable: "Les français d'aujourd'hui au Canada, sont aussi français qu'avant la conquête."

"A qui la faute," s'écrie notre confrère de la *Presse* dans un article extrêmement bien pensé:

L'agression n'est certainement pas partie de notre côté.

L'histoire de notre loyauté depuis la conquête est sans tache.

Après le traité de Paris de 1763, nous tombions sous le régime militaire. Malgré tout ce que ce régime pouvait avoir d'odieux nous nous soumettions loyalement. En 1775, la Nouvelle Angleterre nous offrait l'émancipation,

Elle appuyait cette offre des noms prestigieux de Lafayette et de Rochambeau. Cela ne nous a pas empêchés de rester fidèles à la couronne d'Angleterre, et nous battions en 1775 Montgomery et Arnold. Plus tard nous étions loyaux à Châteauguay où sept cents canadiens français culbutaient sept mille américains.

On a essayé de briser notre unité nationale; mais nous sommes demeurés réfractaires à l'influence qui voulait nous anéantir, et nous n'avons pas cessé d'être loyaux.

Le régime militaire, la division du Canada en deux parties, l'Union subéquente des deux Canadas, et finalement notre système fédératif n'ont pas fait une brèche à notre loyauté.

Si nous jouissons des prérogatives d'un peuple libre nous les devons à notre force morale; pas à la trahison.

Nous aurions pu, plus d'une fois briser à jamais le lien colonial. Nous ne l'avons pas voulu, préférant gagner nos droits par notre virilité intellectuelle.

Si nous nous sommes battus en 1837, c'est que la mesure de la tyrannie était comble. D'ailleurs nous avons des défenseurs en Angleterre même.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à renouer avec la France des relations dont notre pays ne saurait ne pas tirer les plus grands bénéfices.

Quand le fanatisme de race se déchaînera contre nous, nous lui opposerons une résistance énergique mais loyale.

Si l'on veut nous traiter en sujets britanniques, on verra que nous ne serons pas les derniers à contribuer à la bonne entente qui doit régner dans un pays où les races hétérogènes doivent marcher ensemble sans se combattre.

FRANCE ET CANADA

A l'assemblée du comité formé pour étudier les moyens d'améliorer les relations commerciales avec la France, qui a eu lieu, hier après-midi, à l'hôtel-de-ville, étaient présents: MM. Alp. Desjardins, M. P., président; Agostini et Laroche, délégués français; J. H. Joseph, J. K. Ward, Alfred Thibodeau, Huot, Beaulac, Provancher et plusieurs autres.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. Desjardins, président:

"Que les questionnaires présentés par M. Agostini soient remis le plus tôt possible ainsi que tous renseignements concernant le commerce entre le Canada et la France à M. Laroche, envoyé de la Chambre de Commerce de Paris, No 24 rue Saint-Sacrement."

Proposé par M. J. H. Joseph, appuyé par M. Huot:

"Qu'un comité soit nommé pour solliciter une entrevue avec sir Charles Tupper et s'enquérir de l'état où sont les négociations avec la France en vue de l'amélioration des relations commerciales entre ce pays et le Canada."

Le président du comité Franco-Canadien nous prie de faire savoir qu'on n'a pas eu l'intention d'exclure qui que ce soit et que M. Laroche, secrétaire du comité, est chargé de visiter les négociants à cet égard et de recevoir à son office 24 rue Saint-Sacrement, toutes communications relatives aux relations entre le Canada et la France.

(La Presse.)

Lettre du Revd. Père Cochin

Nous publions aujourd'hui une lettre du Revd. Père Cochin.

Cette lettre est de la plus haute importance: elle met au jour bien des détails qui jusqu'à présent étaient inconnus. Nous en recommandons la lecture à nos lecteurs.

St-Boniface, 2 septembre 1885.

Poundmaker a toujours été l'ami de

Blancs. Avant les troubles, il est venu souvent me trouver et m'exposer ses plans, et je n'y ai jamais trouvé rien qui soit contraire à la tranquillité du pays. Tout le temps qu'ont duré les troubles les sauvages de la réserve de Poundmaker ont été les plus calmes, et s'il en est quelqu'un qui ait participé au pillage, ça n'a été que par force.

Une preuve que ces sauvages n'étaient pas très-rebelles, c'est qu'ils ont été eux-mêmes persécutés par les Assiniboïnes de la Montagne de l'Aigle qui, à leur arrivée dans le camp de Poundmaker, ont commencé par détruire tout ce qu'il y avait dans les maisons de leurs compatriotes; tout, planchers, portes, fenêtres, a été haché en morceaux et brûlé en partie.

Poundmaker est allé au commencement des troubles à Battleford pour parler à l'agent, s'arranger avec lui, et lui demander comme à l'ordinaire du thé, du tabac et d'autres choses nécessaires à sa bande. On n'a pas voulu s'entendre avec lui honorement.

Pendant ce temps là les Assiniboïnes, sans que Poundmaker en ait pu être averti d'avance, après avoir massacré leur fermier et un autre blanc des environs, vinrent piller toute la partie sud de Battleford; des Cris de différentes réserves se joignirent à eux, quelques uns de plein gré, d'autres forcement. Poundmaker chercha à les arrêter; ne pouvant y arriver, il alla s'asseoir triste avec son neveu Baptiste Grey Eyes, auprès de l'office du département des Indiens.

D'après l'opinion de ceux, c'est grâce à Poundmaker et à Grey Eyes que cet office et d'autres bâisses de Battleford ont été préservées du feu, et surtout que quelques personnes dans ce temps là n'ont pas été tuées. C'est un autre qui, selon l'opinion de tous les mépris, les sauvages et les blancs qui se trouvaient là prisonniers des sauvages selon ce que j'ai vu de mes propres yeux et entendu de mes propres oreilles, qui a commandé de réduire en cendres toutes les maisons qui appartenaient au gouvernement ou à ceux qui le servaient.

Lorsque 250 sauvages nous forcèrent, sous peine d'être pillés ou même d'être massacrés, d'aller dans le camp des sauvages, Poundmaker vint en avant et me dit que c'était malgré lui que les sauvages venaient nous chercher.

Huit jours auparavant, il avait fait promettre aux Assiniboïnes, après bien des supplications, de nous laisser tranquilles, et avait fait tout son possible pour que nous ne soyons pas inquiétés.

Poundmaker, ce jour là et le jour suivant, chargea quelques Cris de me garder pour que personne ne me fit un mauvais parti; pendant ces mêmes jours, ainsi que dans la suite, lui-même me sauva la vie en plusieurs occasions, une fois entre autres, le 1er Mai, veille de la Bataille de Out-knife, 20 Assiniboïnes m'entourèrent pour me tuer; aussitôt Poundmaker accourut, et c'est grâce à son énergie et à sa bravoure que je fus délivré des mains de ces Assiniboïnes.

Poundmaker savait très-bien que les 15 familles métisses et les blancs qui se trouvaient avec moi dans son camp ne voulaient pas se mêler aux sauvages, ni faire la guerre aux blancs, et il n'avait qu'un mot à dire pour nous faire tous massacrer. Au contraire, il fit tout ce qu'il put, souvent même au risque de sa vie, pour qu'il ne nous arrivât rien de fâcheux et pour qu'il n'y eût point de sang versé.

Poundmaker et plusieurs autres sauvages de sa réserve m'ont assuré que si j'étais pour mourir ils mouraient avec moi. Malheureusement, Poundmaker n'était écouté que là où il était présent

et dans le moment où il s'adressait à ses gens. Ailleurs et en d'autres moments les jeunes gens, excités par quelques vieux jongleurs, ne faisaient aucun cas de ses ordres.

C'est grâce à Poundmaker en particulier que, après la bataille de Out-knife, les Assiniboïnes n'ont pas poursuivi les soldats du colonel Otter, qui, effrayés et tombant de sommeil, auraient été massacrés pour la plupart, sinon tout.

C'est encore Poundmaker qui, après la prise de 23 charretiers par les sauvages, les a sauvés de la mort par les paroles sages, prudentes, énergiques qu'il adressa aux Assiniboïnes et autres.

Nous devons en outre à Poundmaker la fin de la guerre et la tranquillité du pays. C'est lui qui, sans y être contraint par personne et par des discours dignes d'un orateur ou plutôt dignes d'un homme de cœur, a déterminé tout le camp des sauvages rebelles à finir les hostilités; et il n'a pas craint ensuite de passer pour Grand Chef des sauvages, bien qu'il ne le fut en réalité que de sa réserve, disant qu'il aimait mieux être confondu et périr lui-même avec quelques meurtriers, plutôt que de voir toute sa nation détruite, et il envoya aussitôt une ambassade au général Middleton, offrant de se rendre sans condition avec tout son camp.

Le général ne répondit à cet acte sublime du brave chef des sauvages, qui n'était pas son vaincu et avec qui il n'avait jamais eu aucun rapport, que par une sommation dont tout homme d'honneur aurait eu à se choquer. Malgré cela Poundmaker se rendit à Battleford, comme je l'ai déjà dit dans une lettre publiée dans l'Etendard.

Là, il fut fait prisonnier tout de suite, puis confondu avec des meurtriers et emmené à Regina pour y subir son procès comme les autres.

A la cour ou l'accusa de toutes sortes de méfaits qu'on n'a pas pu prouver, entre autres, celui d'avoir écrit une lettre compromettante.

Il ne sait ni lire ni écrire, ni en anglais, ni en français, ni même en Cris; mais il a consenti, par-bien, à laisser mettre son nom au bout de la dite lettre.

Considérons dans quelle circonstance et quel but cette lettre a été écrite: Je le sais et je puis l'affirmer comme pure vérité. Il s'agissait de sauver ma vie propre et la vie des 15 familles métisses qui se trouvaient avec moi dans le camp et de persuader à Riel d'envoyer au moins quelques-uns de ses gens pour prévenir un combat qui devait de jour en jour être plus éminent entre nous et les Assiniboïnes.

Poundmaker, Opinawewin, qui lui aussi n'a pas peu contribué à sauver des vies, Joseph Jobin, d'autres mépris et quelques bons sauvages complétèrent ensemble pour faire écrire une lettre dans le sens des sauvages rebelles qui dirigeait le camp, afin de les faire consentir à envoyer une ambassade à Riel.

Je n'ai pas su mot pour mot le contenu de la lettre; mais les auteurs m'en ont fait connaître eux-mêmes le but, me faisant part de la circonstance de la situation délicate dans laquelle ils se trouvaient, Poundmaker, quoique très fin, n'a pas toute la perspicacité d'un homme instruit; sur le moment il ne pensait qu'à sauver des vies, et il n'a pas pris garde au danger qu'il encourait personnellement en laissant mettre son nom au bout d'une telle lettre. Quoi qu'il en soit, cette lettre n'a eu aucune autre conséquence que celle de nous sauver la vie.

Et puis à ma connaissance Poundmaker a toujours été jugé témérairement à Battleford, et ces jugements téméraires ont tourné en calomnies.

Poundmaker avait beaucoup d'influence parmi les sauvages; il était très intelligent et il s'apercevait de bien des défauts parmi certains personnages chargés des Indiens. Voilà probablement pourquoi ces personnages cherchent à jeter tant d'ombre sur sa réputation et faire disparaître le seul homme qui pourrait nuire à leur intérêt personnel, mais dont l'amitié assurerait à jamais la tranquillité du pays.

L. COCHIN, O. M. I.

Riel et la presse américaine

Les journaux américains cherchent à se renseigner avec exactitude sur les affaires du Nord-Ouest et la condamnation de Riel. Le Morning Journal de New-York, dit:

Le gouvernement du Dominion fait probablement ce qu'il a à faire. Cependant Riel pourrait commettre une grave erreur politique. Riel a combattu pour une cause qu'il croyait être celle de la liberté, pour le redressement de griefs qui existaient réellement, et que le gouvernement a méconnus. Son exécution implanterait la "vendetta" sur le sol canadien. La clémence pour le fanatique désarmerait la vengeance.

Le Buffalo Courier dit:

La pendaison de John Brown n'a ni affaibli ni affaiblit la cause qu'il se glorifiait de défendre. Le fait que Jefferson David est vivant et joint de la protection des lois, démontre bien plus complètement la victoire de l'Union. Le gouvernement du Canada est-il fort? Il n'a pas à redouter un homme comme Riel. Est-il faible au contraire, il ne tirera aucun avantage de sa mort?

Le Buffalo Commercial Advertiser dit:

Riel ne sera pas exécuté; s'il l'était ce serait d'abord la chute du cabinet Macdonald et peut-être quelque chose de plus grave. Si, au contraire, on commet sa peine, une fois enfermé dans un asile de fous (car c'est là seulement qu'on peut enfermer un monomane de son espèce), il sera hors d'état de recommencer et le gouvernement canadien aura fait de la bonne politique.

La question Chinoise

Une singulière expérience vient de se faire à Victoria, à propos de la construction désastreuse qui y est exercée par les chinois. Elle a révélé un état de choses qui est loin d'accréditer la cause des adversaires des fils du soleil.

Après tout, ces pauvres diables de chinois n'ont fait que demander tout bonnement leur petite place au soleil, et les accusations extrêmement graves dont ils ont été accusés, retombent aujourd'hui sur la tête de ceux qui les ont dénoncés.

Le cinq septembre dernier une bande d'ouvriers blancs se mettaient en marche pour aller offrir leurs services aux différents établissements qui emploient des chinois.

A la première porte, on a répondu qu'il était d'habitude immémoriale de ne faire travailler que ceux à qui on voulait bien donner de l'ouvrage, et que l'on entendait ne pas déroger à cette coutume.

C'était un premier échec. On est allé plus loin. Le propriétaire d'une manufacture de chaussures a offert aux ouvriers en quête d'ouvrage, vingt-cinq centins par cent de plus que ce qu'il donnait aux chinois. Malheureusement, il ne se trouvait pas de cordonnier dans la bande.

On a procédé plus loin. Le propriétaire d'un moulin à scie a donné avis aux travailleurs qu'il n'employait des chinois que parce qu'il ne pouvait avoir des blancs.

Mais, au cours de cette procession les ouvriers ont fini par se laisser dire d'a-

ssez dures vérités. Ainsi, ils ont appris que l'on ne pouvait se fier aux travailleurs blancs, pour l'excellente raison qu'ils s'enivraient fréquemment et abandonnaient leur ouvrage.

Ailleurs, au moulin Seyward, on a dit que l'établissement serait prêt à payer \$1.50 par jour à tout ouvrier blanc qui travaillerait en permanence, sans abandonner son poste. Malheureusement, là aussi, on avait à se plaindre d'habitudes inacceptables entraînées par l'usage des spiritueux.

Il appert qu'à trois ou quatre autres grands établissements on a reçu la même réponse.

Le résultat de cette démarche est donc considérable.

Ça été une rude leçon pour les travailleurs qui se plaignaient, mais une leçon qui reculait un grand fonds de vérité.

Cela change énormément la question, et il est certain que le cours des sympathies qui se dirigeaient du côté des blancs se détournera probablement d'eux maintenant.

Le travail des blancs est préférable et préféré à celui des chinois. Malheureusement les blancs boivent, changent fréquemment de place et font aux propriétaires qui les emploient, un tort que ceux-ci ne sauraient éviter qu'en recourant aux chinois.

Tel est le fait brutal.

Les blancs peuvent y remédier.

L'ostracisme qui s'exerce actuellement contre les chinois ne changera rien à l'état des choses.

PROGRAMME POLITIQUE

Ottawa, 15.—Le Free Press publie ce soir le programme suivant comme devant être tout probablement adopté à la convention de Toronto.

1. Sénat électif.
2. Droits de réformer la constitution du Canada sans avoir recours à la Grande Bretagne, excepté en ce que la souveraineté britannique pourrait y être concernée.
3. Que tous les changements constitutionnels soient soumis à un vote direct des électeurs du Dominion.
4. Que la question de prohibition dans les provinces ou le Dominion soit décidée par un plébiscite, adopté en aucun temps autre que celui d'une élection générale.
5. Que la franchise provinciale soit la franchise du Dominion.
6. Que les facilités de passage accordées aux immigrants soient maintenant laissées à la disposition des compagnies de steamers comme cela se pratique aux Etats-Unis.
7. Que le droit de négocier nos traités de commerce et d'extradition nous soit accordé.
8. Que le système de pensions de retraite dans le service civil, soit aboli.
9. Qu'un système d'assurances contre les accidents soit établi dans le département des postes.
10. Réciprocité avec les Etats-Unis.
11. Abolition du droit de veto du gouvernement fédéral par l'organe du gouverneur-général, laissant aux cours à décider si la législation provinciale est ultra vires ou non.
12. Réforme radicale dans le système du service civil.

Ecoutez votre femme!

Le Guardian de Manchester, du 8 juin 1883, dit: A l'une des "Femmes" regardant les sentiers de la forêt! Bordés de touffes de rhododendrons et d'abondantes fleurs de mai!!! "Se trouvait un groupe intéressé."

Une de ces personnes avait été "flattée de coton" mais elle était maintenant si Paralytique!!!

Quelle était forcée de rester plié en deux "Tel j'ai été."

Il y a une douzaine d'années, je fus atteint d'affection ataxique (sorte de paralysie des fibres norveuses qui se guérit rarement) et pendant plusieurs années je fus à peine capable de sortir.

L'on eût fait beaucoup pour moi. La dernière phase fut la tension des nerfs. Il y a survécu deux ans, je fus mis à l'hospice des Incurables près de Manchester, en mai 1882.

Je ne suis pas l'avocat de tout ce qui s'appelle "médicines brevetées". Et je fis beaucoup d'objections à ma chère épouse qui insistait sur l'urgence d'essayer les Amers de Houblon, mais finalement pour l'apaiser,—

J'y consentis!! Je n'avais pas encore fini la première bouteille lorsque j'éprouvai un changement. C'était le samedi 3 novembre. Le dimanche matin j'étais tellement fort que je dis à mes voisins de salle, que "j'étais certain de pouvoir"

"Marcher!" Le fait, je parcourus toute la salle. Je ne savais comment exprimer ma joie. Je parcourus toute la maison. Tous les jours je repris des forces et je puis marcher plus que sans danger sans "Canoe!"

Qu'autre appui? Je suis maintenant chez moi et j'espère être bientôt en état de gagner de nouveau ma vie. J'ai été membre du "Royal Exchange, de Manchester".

Pendant près de trente ans et l'on m'a chaudement félicité lorsque je suis entré dans les bureaux, jeudi dernier. Votre très reconnaissant,

JOHN BLACKBURN,

Manchester (Ang.) 24 déc. 1883

Il y a deux ans de cela et je suis parfaite ment bien.

Les véritables Amers de Houblon portent une grappe de Houblon vert sur l'étiquette blanche. Ne faites usage d'aucune de ces drogues malaises dont le non contient les mots "Houblon" ou "Houblon."

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882."

Messrs. J. C. Ayer & Co. Je fais l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tourmentait mes membres de douleurs insupportables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fut finie, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

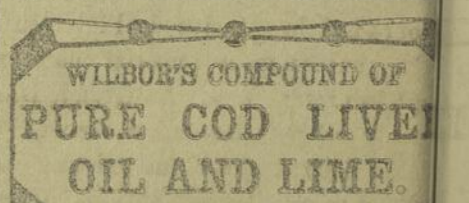
A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Les cas cités ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Se vend dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.



Aux Pulmonaires. — Ne laissez pas votre langue se dessécher sous les terribles froids de notre climat, par suite de désordres pulmonaires et même de véritable congestion, désespérer en aucune manière. Il y a remède sûr et sans danger, et qui est d'un usage facile. Le Compound de WILBOR de Fois de la et de Chaux de Wilbor n'a pas l'odeur nauséabonde de l'huile telle que prise jusqu'ici, grâce au phosphate de chaux il possède des propriétés émollientes qui rendent son doublement efficace. Nous pouvons vous présenter des certificats remarquables de son efficacité. En vente chez A. B. WILSON, chimiste, ton, et chez tous les pharmaciens.

LA MOISSON

Au Canada, la récolte de 1885 est bonne. La seule moisson qui n'a pas le rendement qu'on en attendait est celle du blé du printemps. A ce propos la Gazette de Montréal fait une comparaison entre les chiffres de 1884 et ceux de cette année. Elle constate que dans Ontario il y a cinq millions de boisseaux de blé de moins que l'an dernier.

Le blé d'automne est plus en abondance. Voici un tableau comparé des deux récoltes :

Table with 3 columns: Crop, 1885, 1884. Rows include Blé d'automne, Blé du printemps, Orge, Avoine, Seigle, and Pois.

La récolte a peu souffert des pluies qui ont prévalu pendant le temps de la moisson. Dans la province de Québec le foin n'a pas rendu comme pendant les autres années, mais les céréales sont plus beaux. Au Manitoba et dans le Nord-Ouest il y a abondance et au dire de tout le monde jamais on n'a eu moisson plus belle. On a plus semé de blé que d'habitude dans ces territoires, et on en exportera cette année plusieurs millions de boisseaux de plus qu'en 1884.

Les gelées se sont fait peu sentir au Manitoba, tandis qu'elles ont été fréquentes dans le Dakota.

En somme, merci à Dieu - le Canada a raison d'être content des opérations agricoles de cette année.

En France, la récolte est satisfaisante si l'on en juge par les documents statistiques que la maison B. Estienne, de Marseille, vient de publier sur la récolte des céréales en 1885.

Il résulte de ce document important que la récolte des blés a été très bonne dans 3 départements, bonne dans 26 départements, médiocre dans 14 départements, mauvaise dans 4 départements.

La récolte des avoines a été très bonne dans 5 départements, bonne dans 46 départements, médiocre dans 15 départements.

La récolte du maïs a été très bonne dans un 1 département (Gers); bonne dans 25 départements.

La récolte du seigle a été très bonne dans 3 départements; bonne dans 33 départements; assez bonne dans 20 départements; médiocre dans 17 départements; mauvaise dans 2 départements.

La récolte de l'orge a été très bonne dans 8 départements; bonne dans 42 départements; assez bonne dans 15 départements; médiocre dans 8 départements; mauvais dans 1 département.

Exhibition annuelle, comté de Temiscouata

DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Liste des prix à l'exhibition annuelle du Comté de Temiscouata, à Trois-Pistoles le 2 septembre 1885.

Etalons.—1er prix, Clovis Bérubé; 2e, George Dionne; 3e, Félix Gagnon; 4e, Noël Lefrançois.

Juments.—1er prix, J. B. Leblond; 2e, Jos. Leblond; 3e, Elie Beaulieu; 4e, Isaac Albert; 5e, Léandre Rioux.

Pouliches de l'année.—1er prix, J. B. Leblond; 2e, A. Levesque; 3e, Calixte Michaud; 4e, Basile Côté.

Pouliches de 3 à 4 ans.—1er prix, G. Delisle; 2e, Isaac Albert; 3e, Latus Pelletier; 4e, Jos. Leblond.

Pouliches de 2 à 3 ans.—1er prix, M. Rioux; 2e, Prud Larrivée; 3e, B. Belzile; 4e, H. Rioux.

Pouliches de 2 à 3 ans.—1er prix, Jos. St Pierre; 2e, Jos. Levesque; 3e, A. Petitgrew.

Pouliches de 2 à 3 ans.—1er prix,

Leandre Pelletier; 2e, A. Levesque; 3e, Jos. Leblond.

Pouliches de 1 à 2 ans.—1er prix, Marcel LeBel; 2e, F. Gagnon; 3e, Ths Gagnon; 4e, Ls. Belzile.

Pouliches de 1 à 2 ans.—1er prix, G. Delisle; 2e, Eliz D'amour; 3e, S. Côté; 4e, Prud Côté.

Taureau de 2 à 4 ans.—1er prix, G. Dionne; 2e, P. Belzile; 3e, Jos. Paré; 4e, Jos. Albert.

Taureau de 1 à 2 ans.—1er prix, A. Dionne; 2e, G. Rioux; 3e, Félix Gagnon; 4e, Cy Renouf.

Vache améliorée.—1er prix, H. J. French; 2e, Jos. Albert; 3e, G. Dionne; 4e, Félix Gagnon; 5e, P. Belzile.

Vache Canadienne.—1er prix, T. P. Pelletier; 2e, G. Rioux; 3e, A. Leclerc; 4e, Rév. M. Vézina; 5e, G. Dionne; 6e, Th. Côté.

Génisse de 2 à 3 ans.—1er prix, T. P. Pelletier; 2e, Oct. Malenfant; 3e, Frs. Pelletier.

Génisse de 1 à 2 ans.—1er prix, Oct. Malenfant; 2e, F. Gagnon; 3e, B. Belzile; 4e, Jos. Levesque.

Veaux.—1er prix, Oct. Malenfant; 2e, Fel. Gagnon; 3e, H. J. French.

Génisse de l'année.—1er prix, P. Larrivée; 2e, H. J. French; 3e, Nap. Rioux; 4e, M. Lavigne.

Moutons.—Béliers de 3 à 4 ans.—1er prix, J. Larrivée; 2e, Vve H. Rioux; 3e, P. Beaulieu; 4e, Nap. Rioux; 5e, G. Dionne.

Béliers de 2 à 3 ans.—1er prix, F. Gagnon; 2e, El. Dionne; 3e, Cy Renouf; 4e, Jos. Levesque; 5e, P. Belzile.

Béliers 1 à 2 ans.—1er prix, A. Dionne; 2e, G. Dionne; 3e, N. Rioux; 4e, Alex. Leclerc; 5e, F. Gagnon.

Brebis 3 à 5 ans.—1er prix, A. Dionne; 2e, Arsène Dumond.

Brebis 2 à 3 ans.—1er prix, Ls. Belzile; 2e, P. Larrivée; 3e, Alex. Leclerc; 4e, Félix Gagnon.

Brebis 1 à 2 ans.—1er prix, F. Gagnon; 2e, G. Dionne; 3e, Alex. Leclerc; 4e, Jos. Corbui.

Agneaux.—1er, El. Dionne; 2e, Nap. Rioux; 3e, Jos. Larrivée.

Agnelles.—1er prix, Nap. Rioux; 2e, Cy Renouf; 3e, Tobie Rioux; 4e, G. Dionne.

Verrat de l'année.—1er prix, Jos. Levesque.

Truies.—1er prix, T. P. Pelletier; 2e, S. Côté; 3e, Rév. M. Vézina; 4e, Narcisse Rioux.

Produits domestiques.—Beurre.—1er prix, M. Bélanger; 2e, E. Martin; 4e, J. Rioux; 4e, Frs. Ouellet; 5e, Benj. Bélanger; 5e, Luc Lavoie.

Fromage.—1er prix, Elie Martin; 2e, T. P. Pelletier; 3e, J. B. Godbout.

Tabac de l'année.—1er prix, L. N. Gauvreau, N. P.; 2e, J. B. Saindon; 3me, Marcel Lebel; 4me, G. Delisle.

Tabac d'un an.—1er prix, J. B. Saindon; 2me, L. N. Gauvreau; 3me, Jules Ouellet; 4me, Latus Pelletier.

Choux.—1er prix, Oct. Malenfant; 2me, M. Lavigne; Frs. Jean.

Instruments d'agriculture.—1er prix, Obs. G. Bertrand; 2me, Nap. Rioux; 3me, Ans. Rioux.

Étoffe croisée.—1er prix, M. Belanger; 2me N. Lebel; 3me, Ths Gagnon; 4me, J. B. Saindon; 5me, M. Lebel.

Étoffe légère.—1er prix, Ths. Dickier; 2me Mlle Th. Ouellet; 3me, J. Rioux; 4me, M. Belanger; 5me, Frs. Vaillancourt.

Flanelle.—1er prix, T. Diricker; 2me Melle P. Ouellet; 3me, Ph. Lebel; 4me, Ths. Gagnon; 5me, L. Beaulieu; 6me, A. Ouellet.

Twoed canadien.—1er prix, Ths. Gagnon; 2me N. Lafrance; 3me J. Corbin; 4me, B. Belanger; Oct. Caillouet.

Toile.—1er prix, J. Rioux; 2e, Ths Gagnon; 3e, Jos. Ouellet; 4e, J. Roy.

Couvre-pieds.—1er prix, Mlle Ph. Ouellet; 2e, Onéz Fagnon; 3e, F. Gagnon; 4e, Naz. Lebel.

Couvre-tête.—1er prix, F. Gagnon; 2e Ed. Morin; 3e, M. Lavigne; 4e, Onéz Gagnon.

Habillement en toile.—1er prix, Oct. Caillouet; 2e, Th. Gagnon.

Châles.—1er prix, B. Belanger; 2e, Nez. Lebel; 3e, Th. Dion.

Tricot.—1er prix, A. Marquis; 3e, Arsène Dumond; 3e dame D. Gagnon; 4e, Th. Dickner.

Tapis.—1er prix, Naz. Lebel; 2e, E. Petitgrew; 3e, Frs. Jean.

(Signé) ELIE MAILLOUX, Président. Ls. N. GAUVREAU, Sec. Trés.

M. le Rédacteur,

Je vous envoie en même temps copie des résolutions passées à une assemblée des Directeurs tenue sur les lieux mêmes, après que lecture des prix eut été faite à la foule qui encombra la place.

M. Elzéar Pouliot propose, secondé par M. Napoléon Rioux: "Qu'après avoir pris communication du Rapport de M. J. C. Chapais, pour l'année 1884, sur la Société d'Agriculture du comté de Temiscouata, les directeurs de cette société sont d'opinion que les remarques faites au dit rapport quant à ce qui regarde M. le Secrétaire-Trésorier sont fausses, menaçantes et libelleuses et que M. Ls. N. Gauvreau, le Secrétaire-Trésorier de cette société, a agi conformément à la loi et n'a fait que suivre les instructions des directeurs, à leur entière satisfaction; que les remarques faites en général par M. Chapais, touchant l'avancement de l'agriculture et l'amélioration du bétail en ce comté, sont tout-à-fait injustes et n'ont pas leur raison d'être, car il n'a pas pu juger par lui-même de la vérité stricte de ses avancées, et qu'il est regrettable que de telles avancées aient été faites contre une Société d'agriculture qui fait l'impossible pour promouvoir les intérêts de l'agriculture en cette partie-ci de la province; que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable Ministre de l'Agriculture."

M. Cyprien Dionne propose, secondé par M. Soter Chouinard: "Que des remerciements soient votés à M. Firmin H. Proulx, ce vétéran de l'agriculture en notre pays, rédacteur de la Gazette des Campagnes qui rend tous les jours des services signalés à la classe agricole et industrielle, d'avoir bien voulu assister à notre exhibition et nous montrer par cela même l'estime et l'encouragement qu'il porte à notre Société d'agriculture comme à ce qui touche à l'avancement et au développement de l'agriculture."

Les directeurs, après avoir examiné avec soin le beurre exhibé par Ths P. Pelletier, écuier, et provenant de la beurrerie établie cette année dans la paroisse des Trois-Pistoles, et avoir constaté la supériorité de ce beurre pour lequel on offre vingt-deux cents par livre, ont proposé à l'unanimité la résolution: "Qu'ils votent avec plaisir l'établissement d'une beurrerie dans la paroisse des Trois-Pistoles et sont heureux de constater, par les échantillons produits devant eux, la supériorité de ce beurre sur celui fait dans les fermes en général; qu'ils recommandent avec instance aux autres paroisses de ce comté d'imiter l'exemple des Trois-Pistoles à laquelle l'honneur revient d'avoir, la première, encouragé un établissement qui est appelé à faire apprécier notre beurre mieux qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour."

(Signé) ELIE MAILLOUX, Président. Ls. N. GAUVREAU, Secrétaire-Trésorier.

L'Emulsion de Scott

D'HUILE DE POISSON PURIFIÉE AVEC HYPOPHOSPHITES.

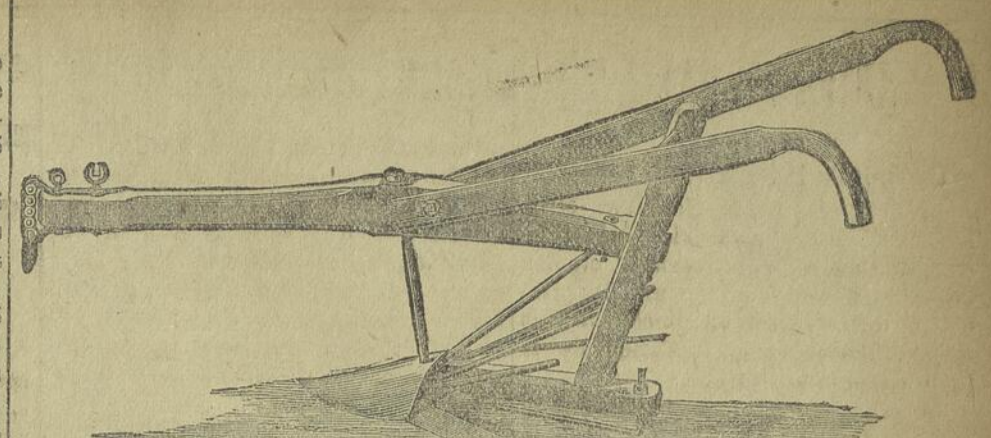
Est d'un goût très agréable et très efficace dans les maladies de déperissement.

Le Dr C. T. BROMBER, de Rochester, N.-Y., dit: "Après avoir fait usage avec avantage pour moi-même de l'Emulsion de Scott, je me suis fait un plaisir de la recommander, depuis, dans les différents cas de maladie de déperissement pour lesquelles elle est prescrite."

La Consommation guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Possédé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. NOYES, 149, Powers Block, Rochester, N.-Y.

8 nov. 1884 - 19f26m 3651



AUX CULTIVATEURS

Qui désirent se procurer les Instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants:

- Arrache pierres et souches, Aigreur de faux, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide, Bouteverseurs à deux chevaux, Bronettes, Barattes de toutes grandeurs, Charrues de fonte durcie et trémpée, Charrues d'acier les meilleurs modèles, Charrues sous-sol, Charrues tournante en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Cramoires, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sardeurs et rouscheurs, Faneuses pour étendre le foin, Fauchaises pour un et deux chevaux, améliorées, Fourneaux égls. 30 à 75 gallons, Godsard et Machine à scier, les bûches, Houe à la main, Horses aratoires, Horses améliorées à charnière, Horses carrés pour un et deux chevaux, Horses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues, Hache-paille (assortis) s'ajustant lui-même, Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties), Moissonneuses les plus améliorées, Manipulateurs mécaniques pour le beurre, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Scies ronds s'adaptant à un pouvoir quelconque, Presses à foin, Bateaux à cheval assés, Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Teneur de sac pour empocher, Tomberaux écossais, Tomberaux pour étendre le foin, etc, etc.

AUSI: Pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHARLES T. COTE

GERANT DE LA Cte MANUFACTURIERE DE QUEBEC

MAGASIN: 191, RUE ST PAUL

Fabrique: 5 et 6, Rue des Bains.

DEMENAGEMENT!



Le soussigné informe le public qu'il a transporté son établissement au coin des rues St-Joseph et Dorchester, et il invite tous ceux qui ont besoin d'ouvrages pour cim. tière, tels que MONUMENTS, EPITAPHES en granit rouge et gris, en marbre et en pierre, à aller lui faire une visite, parce qu'il vend à des prix défiant toute concurrence.

M. Bélanger possédant un atelier à la vapeur, muni des machines les plus améliorées pour tailler, taquer et polir le marbre et la pierre, manufature ces pièces à bien bon marché.

N'oubliez pas la nouvelle adresse: J. A. BELANGER, COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DORCHESTER (Près du Marché Jaquer-Cartier.)

11 juillet 1885 - 3m el

Analyse de la Célèbre Bière et Porter Labatt DE LONDON, ONT.

Par le Rév. P. J. Ed. PAGE, Professeur de Chimie de l'Université-Laval.

Québec, 4 Mai 1885.

J'ai fait l'analyse de la Bière INDIA PALE ALE, fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, ONTARIO, embouteillée par M. N. Y. MONTREUIL, Québec: c'est une bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicate et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées tant Anglaises qu'Américaines.

J'ai aussi analysé le Porter (XXX STOUT) de cette même Brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé.

Ces Bières et Porter de JOHN LABATT, DE LONDON, ONTARIO, SONT FABRIQUES DES MEILLEURES QUALITES D'ORGE ET DE HOUBLON, ELLES NE CONTIENNENT AUCUN INGREDIENT NUISIBLES A LA SANTE.

P. J. ED. PAGE, Professeur de Chimie, UNIVERSITE-LAVAL, QUEBEC

Le public est prié de se défier des contrefaçons ou substitutions.

N. Y. MONTREUIL, Seul Agent,

179, RUE ST-PAUL, QUEBEC

DEPOT A LEVIS: COTE DAVIDSON. 13 mai 1885 - 1sol 9.

LES JUIFS EN PALESTINE

On écrit de Palestine : La mort récente de Sir Moses Montefiore, l'israélite centenaire et richissime de Londres, nous fournit l'occasion de jeter un coup d'œil sur une des principales œuvres de sa vie, la colonisation de la Palestine et la fondation de la ligue israélite universelle. Lorsque, pendant sa jeunesse, Montefiore visita l'Orient, il fut frappé de la misérable situation où se trouvaient ses coreligionnaires en Palestine. En ce temps-là, les juifs vivaient sous un régime d'oppression pire encore que celui qui frappait les chrétiens. Exposés aux explosions de haine des musulmans, ils étaient en butte à leur mépris et à leurs violences. Aussi bien étaient-ils fort peu nombreux dans les pays où ils furent jadis les maîtres. Les seules colonies juives un peu considérables étaient alors celles d'Hebron et de Jérusalem, et encore ne se composaient-elles que de quelques centaines de familles d'israélites espagnols et portugais chassés des territoires de ces deux royaumes. Les colonies conservaient alors, et elles conservent aujourd'hui, leur langue et leurs anciennes coutumes. Elles vivaient sur la terre d'Asie dans la misère et la crainte des vengeances terribles de la race dominante. Montefiore était un juif ardent, un homme désireux de voir sa race reprendre possession de l'ancien patrimoine de ses ancêtres. Il fut navré de ce qu'il vit et il résolut de se mettre, lors de son retour en Angleterre, à la tête d'un vaste mouvement pour l'émigration des israélites vers la Palestine. Revenu à Londres, le riche banquier forma le plan de sa vaste entreprise et il commença par donner des primes aux juifs qui se rendaient en Terre-Sainte pour y fixer leur demeure. Ces largesses donnèrent lieu à un mouvement considérable d'émigration. Les israélites quittèrent en foule toutes les parties du vieux continent et se rendirent à Jérusalem, à Tibériade, à Hébron, pour y exercer toute sorte de métiers. Profitant de sa haute position sociale et du crédit dont il jouissait en Angleterre, Montefiore fit des démarches auprès du cabinet britannique pour qu'il s'efforçât de pousser la Porte dans la voie des concessions vis-à-vis de ses coreligionnaires. Peu à peu, grâce au travail constant de la diplomatie anglaise, les anciennes lois qui enchaînaient la liberté des israélites dans l'empire turc furent mises en désuétude, et les juifs se sentirent moins opprimés et moins exposés à l'arbitraire et au bon plaisir des pachas. Ce résultat une fois obtenu, Montefiore donna une nouvelle impulsion à l'émigration juive. Il se préoccupa ensuite de fournir aux émigrants les moyens de gagner honnêtement leur vie et il essaya de relever ses coreligionnaires orientaux de l'état d'abjection où ils vivaient depuis des siècles et où il les avait vus lui-même lors de son voyage en Palestine. A cet effet, Montefiore fonda, avec ses propres ressources et celles d'autres riches banquiers israélites de l'Europe une nouvelle association à laquelle on donna le nom d'Alliance Israélite Universelle. Le but de la nouvelle société était de répandre l'instruction parmi les juifs, en Palestine surtout, de donner un élan sans cesse croissant à l'émigration en Terre-Sainte et de consolider les propriétés plus ou moins inutiles, en cherchant à donner aux juifs émigrés en Palestine le goût pour l'agriculture, que leur race a délaissée depuis qu'elle erre à travers l'ancien continent. Dans ce but, l'Alliance acheta de vastes propriétés qu'elle livra aux colonies israélites. Elle fonda des écoles, des hôpitaux et des synagogues et envoya en Palestine des rabbins libéraux, chargés de combattre les vieux préjugés des juifs orthodoxes et de réintégrer parmi eux l'instruction et la civilisation moderne. Mais tandis que l'œuvre de Montefiore avait été couronnée d'un heureux succès relativement à l'émigration des juifs en Palestine, tandis que, par exemple, Jérusalem, les deux tiers de la population appartenaient déjà à la race juive et qu'Hebron et Tibériade sont dans les mêmes conditions, le succès de son œuvre de réforme et de civilisation est des plus contestables. Les juifs n'ont pas répondu aux espérances de Sir Moses Montefiore. Ils ont été réfractaires aux efforts de ceux qui voulaient les relever de l'abaissement social où ils se trouvaient ; ils ont abandonné en grande partie les champs qu'on leur donnait à cultiver, pour se rendre dans les villes où ils font un peu de tous les métiers, tripiers, accapareurs, changeurs de monnaies, courtiers, etc. Les écoles et les synagogues du nouveau style ont été l'objet des attaques violentes et passionnées des orthodoxes, des talmudiques fanatisés par les rabbins de la vieille école. Sans doute que les maigres résultats ont pu être obtenus par l'Alliance israélite universelle au prix de Dieu sait quels efforts ; mais l'œuvre, dans son ensemble, a échoué. Les juifs qui se sont déversés sur la Palestine appartenaient aux colonies juives de la Pologne, de la petite Russie, de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche, de la Hongrie et de la péninsule des Balkans. Généralement parlant, ce sont des gens sordides, à res au gain rapaces, sans ombre d'honnêteté ou de bonne foi. Ils sont à la ruine de la Palestine, déjà pourtant si pauvre et si éprouvée. Quand on vit en Europe, il est bien difficile de se rendre compte de ce que la présence et la conduite des juifs causent de malheurs et de dommages matériels et moraux à la Palestine. Pour le comprendre il faut avoir visité en détail ce malheureux pays. Le commerce est, en grande partie, entre leurs mains. Ils ont accaparé toute la monnaie d'appoint, qu'ils ne cèdent qu'à des taux exorbitants. Ils ont une haine profonde, farouche, contre les chrétiens, et ne reculent devant aucun crime pour satisfaire cet abominable sentiment. Si les peuples catholiques, au lieu de persécuter la religion, se préoccupaient de la civilisation véritable de l'Orient, ils devraient combattre à outrance cette prépondérance sans cesse croissante de l'élément juif. Les nations chrétiennes ne devraient pas tolérer que la Palestine devienne le centre d'un judaïsme rapace, haineux et intolérant. Pour cela, il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à la violence ; il suffirait de diriger sur la Palestine une émigration de gens honnêtes, d'ouvriers laborieux, de cultivateurs paisibles et de mœurs exemplaires. Le jour où cette émigration deviendrait nombreuse et florissante, grâce à la protection vigilante des nations catholiques, les juifs seraient refoulés à l'arrière-plan et leur prépondérance cesserait comme par enchantement. Mais aussi longtemps que l'Europe verra avec indifférence, pour ne pas dire avec sympathie, l'extension de l'élément israélite en Terre-Sainte et, en général, en Orient ; aussi longtemps qu'elle protégera cette race d'usuriers et de barbares réfractaires à toute idée de progrès et de civilisation, l'Orient et surtout la Palestine ne sortiront pas de l'état d'abaissement moral et économique où les ont plongés tant de siècles de guerres et de domination musulmane. L'œuvre de Sir Moses Montefiore, pas plus que celle de ses successeurs, ne réussira jamais à relever le judaïsme et à le débarrasser des vices qui sont les conséquences de son entêtement dans l'erreur et de son attachement complicité aux théories criminelles du Talmud. Ce n'est qu'en abandonnant l'ancienne loi pour reconnaître les vérités et les bienfaits du christianisme que le peuple juif pourra se réhabiliter ; or, du train où marchent les choses en Palestine, cette heure us semble déjà être proche.

de son œuvre de réforme et de civilisation est des plus contestables. Les juifs n'ont pas répondu aux espérances de Sir Moses Montefiore. Ils ont été réfractaires aux efforts de ceux qui voulaient les relever de l'abaissement social où ils se trouvaient ; ils ont abandonné en grande partie les champs qu'on leur donnait à cultiver, pour se rendre dans les villes où ils font un peu de tous les métiers, tripiers, accapareurs, changeurs de monnaies, courtiers, etc. Les écoles et les synagogues du nouveau style ont été l'objet des attaques violentes et passionnées des orthodoxes, des talmudiques fanatisés par les rabbins de la vieille école. Sans doute que les maigres résultats ont pu être obtenus par l'Alliance israélite universelle au prix de Dieu sait quels efforts ; mais l'œuvre, dans son ensemble, a échoué. Les juifs qui se sont déversés sur la Palestine appartenaient aux colonies juives de la Pologne, de la petite Russie, de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche, de la Hongrie et de la péninsule des Balkans. Généralement parlant, ce sont des gens sordides, à res au gain rapaces, sans ombre d'honnêteté ou de bonne foi. Ils sont à la ruine de la Palestine, déjà pourtant si pauvre et si éprouvée. Quand on vit en Europe, il est bien difficile de se rendre compte de ce que la présence et la conduite des juifs causent de malheurs et de dommages matériels et moraux à la Palestine. Pour le comprendre il faut avoir visité en détail ce malheureux pays. Le commerce est, en grande partie, entre leurs mains. Ils ont accaparé toute la monnaie d'appoint, qu'ils ne cèdent qu'à des taux exorbitants. Ils ont une haine profonde, farouche, contre les chrétiens, et ne reculent devant aucun crime pour satisfaire cet abominable sentiment. Si les peuples catholiques, au lieu de persécuter la religion, se préoccupaient de la civilisation véritable de l'Orient, ils devraient combattre à outrance cette prépondérance sans cesse croissante de l'élément juif. Les nations chrétiennes ne devraient pas tolérer que la Palestine devienne le centre d'un judaïsme rapace, haineux et intolérant. Pour cela, il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à la violence ; il suffirait de diriger sur la Palestine une émigration de gens honnêtes, d'ouvriers laborieux, de cultivateurs paisibles et de mœurs exemplaires. Le jour où cette émigration deviendrait nombreuse et florissante, grâce à la protection vigilante des nations catholiques, les juifs seraient refoulés à l'arrière-plan et leur prépondérance cesserait comme par enchantement. Mais aussi longtemps que l'Europe verra avec indifférence, pour ne pas dire avec sympathie, l'extension de l'élément israélite en Terre-Sainte et, en général, en Orient ; aussi longtemps qu'elle protégera cette race d'usuriers et de barbares réfractaires à toute idée de progrès et de civilisation, l'Orient et surtout la Palestine ne sortiront pas de l'état d'abaissement moral et économique où les ont plongés tant de siècles de guerres et de domination musulmane. L'œuvre de Sir Moses Montefiore, pas plus que celle de ses successeurs, ne réussira jamais à relever le judaïsme et à le débarrasser des vices qui sont les conséquences de son entêtement dans l'erreur et de son attachement complicité aux théories criminelles du Talmud. Ce n'est qu'en abandonnant l'ancienne loi pour reconnaître les vérités et les bienfaits du christianisme que le peuple juif pourra se réhabiliter ; or, du train où marchent les choses en Palestine, cette heure us semble déjà être proche.

NICOLET

La division du diocèse de Trois-Rivières est répartie comme suit quant à la population : Nord.—Comté de Champlain, 26,602 catholiques ; Trois-Rivières, 8,831 ; comté de St-Maurice, 12,877 ; comté de Maskinongé, 17,400. Sud.—Comté de Nicolet, 26,579 catholiques ; comté de Drummond et Arthabaska, 33,708 ; comté de Yamaska, 16,950. Ce qui forme une population de 65,710 pour le nord et 73,237 pour le sud. C'est-à-dire que le diocèse de Nicolet se trouve à posséder 7,527 âmes de plus que le diocèse de Trois-Rivières.

Ne Prenez pas de froid ! ET EVITEZ D'AVOIR A PAYER LA MEDICINE

En allant à la GRANDE COMPAGNIE DE CONFECTION UNION, vous avez un magnifique Pardessus d'automne pour \$5 et pour \$8 ou \$10 vous aurez quelque chose de très bien. Vu que l'automne dernier nous avons reçu notre assortiment d'automne un peu tard, nous avons cette année pris les mesures nécessaires afin d'avoir à bon heur notre assortiment au complet. Résultat : nous avons maintenant en mains le plus bel assortiment en Canada. Remarquez bien que nous ne disons pas de Québec, mais que nous disons du Canada entier et nous sommes convaincus que tous ceux qui nous honoreront d'une visite penseront comme nous. Dans le Département des Vêtements pour garçons vous trouverez les dernières nouveautés. Les dames qui n'ont pas visité notre établissement devraient le faire avant d'aller acheter ailleurs. Nous laissons au public le soin de juger des mérites de notre Département de Hards pour hommes, vu que notre fort n'est pas les annonces, mais bien de vendre nos marchandises à des prix convenables.

STRICTEMENT UN SEUL PRIX. D. KENNEDY, Grant. LA COMPAGNIE DE CONFECTION UNION

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

CHEVRIER. Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1^{re} classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'Huile de Foie de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'Huile de Foie de Morue, est souverain contre la Scrofule, le Rachitisme, l'Anémie, la Chlorose, la Bronchite et toutes les Maladies de poitrine.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ

CHEVRIER. La Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la Phthisie pulmonaire, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'Huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER, le remède par excellence contre la PHTHISIE déclarée ou menaçante.

Hemorroides ! Hemorroides REMEDE SUR ENFIN TROUVÉ ! QUE PERSONNE SOUFFRE MAINTENANT ! Un remède sûr pour les hémorroides sanguinantes, démangeantes et ulcérées a été découvert par le docteur Williams (remède sauvage). Demandez l'Onguent sauvage contre les hémorroides, du Dr Williams. Une seule boîte a guéri des cas chroniques de la pire espèce et existant depuis 25 à 30 ans. L'onguent ne souffrira cinq minutes après être procuré ce remède. Les lotions et l'emploi des instruments font plus de mal que de bien. L'onguent sauvage contre les hémorroides du docteur Williams absorbe les tumeurs, enlève les démangeaisons (surtout la nuit une fois qu'on est chaudement au lit). Il agit comme un cataplasme, donne un soulagement de suite et il n'est préparé que pour la guérison des hémorroides et pour rien autre chose. Lisez ce que dit Hon. J. M. Coffinbury de l'Onguent sauvage du docteur Williams contre les hémorroides : "Je me suis servi d'une foule de remèdes contre les hémorroides, et j'ai le plaisir de dire que je n'ai jamais rien trouvé pour donner un soulagement immédiat et aussi sûr que l'Onguent sauvage du docteur Williams." En vente chez tous les pharmaciens et envoyé par la maille sur réception d'une piastre (\$1). WILLIAMS MFG Co, propriétaires, Cleveland, Ont. Vendu par EDMOND GIROUX & Cie, 31 et 39, rue St-Pierre, Québec, 13 juillet 1885—328-000 788

VÉRITABLE ELIXIR du D^r GUILLIÉ

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bileux Préparé par PAUL GAGE, Phén de 1^{re} Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT PARIS, 9, Rue de Grenelle-St-Germain, 9, PARIS Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'Elixir Guillié était d'une efficacité incontestable contre les Maladies du Foie, de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres épidémiques, la Fièvre jaune, le Choléra, les Affections gouteuses et rhumatismales, les Maladies des Femmes, des Enfants et dans toutes les Maladies congestives. L'ELIXIR de GUILLIÉ préparé par PAUL GAGE est un des médicaments les plus efficaces et les plus économiques comme PURGATIF et comme DÉPURATIF. Il est surtout utile aux Médecins de campagne, aux Missionnaires, aux Familles éloignées des secours médicaux et à la Classe ouvrière, à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments. — Comme PURGATIF, il est tonique en même temps que rafraîchissant, il n'exige pas une diète sévère et peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse sans crainte d'aucune espèce d'accident. Se défier des Contrefaçons. — Exiger le VÉRITABLE ELIXIR de GUILLIÉ, portant la signature PAUL GAGE et la Brochure : Traité de l'Origine des Glaires, dont chaque bouteille doit être accompagnée. Dépôt à Québec : D^r Ed. MORIN & C^{ie}, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean. PILULES PURGATIVES d'Extrait d'Elixir Tonique Anti-Glaireux du D^r GUILLIÉ contenant, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de cet Elixir.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES Dépôt chez le Dr Edouard Morin & Cie. 314, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN.

LETON DU CULTIVATEUR.

CHAMBRE No. 7

(Suite)

Vous avez seule approché de malade durant la nuit, fit-il. Pierre Latour s'était élancé elle et posant ses lourdes mains argaron sur les épaules de la malade.

Confesse ton crime ! dit-il, tu es un homme bien-aimé Blandine te venger d'avoir été repoussé par moi... Ah ! misérable ! misérable ! tu monteras sur l'échafaud.

Andrezel s'approcha de l'ouvrier. Mon ami, lui dit-il, calmez-vous, mon Dieu, peut-être n'y a-t-il rien d'un malheur !

Je jure devant Dieu qu'il y a un monsieur ! Une voix me vient au fond de ma conscience, la voix de Blandine, elle l'a empoisonnée.

Pendant l'autorité d'Andrezel sur le malheureux. Il voulait leurs entendre les questions de Jacques Séricourt, et ce que l'infirmière allait lui répondre.

Monsieur, fit Clorinde d'une voix timbre, vous avez ordonné l'usage du laudanum afin de calmer les douleurs de cette jeune femme, je n'ai fait boire...

Une fiole entière, répliqua l'infirmière. N'était-ce point l'ordonnance ?

Vingt gouttes ! dit Jacques Séricourt, j'avais dit vingt gouttes. Je me serai trompée, dit Clorinde en baissant la tête, c'est un grand malheur. Elle cria si fort elle troublait toute la salle. J'ai pris une potion pour un malade.

Ce n'est pas vrai, cria Pierre Latour, ce n'est pas vrai ! Tu savais mon nom, tu as voulu te venger, mais il y a une justice ! Dites-moi monsieur, qu'il y a une justice, que la foudre en se tournant sur la tête d'Andrezel.

Où, répondit le jeune médecin à voix profonde, il existe une justice, là-haut.

Nous ferons l'autopsie, messieurs, fit Jacques Séricourt, et si le crime ce crime sera pour un malade.

Le reste de la visite s'acheva rapidement. Pierre resta près de la malade, lui parlant tout bas, couvrant sa face de sa main et ses mains sur sa tête et sa face de la malade.

Un moment où le docteur s'arrêta devant le lit de la jeune mère, celle-ci regarda les mains : Mon enfant ! dit-elle, mon enfant !

Où est cet enfant ? demanda Jacques Séricourt. Mort, répondit Estabelle.

Je l'ai entendu crier de douleur, quand il vous l'avez placé sur le lit brûlant, fit la malheureuse mère.

Qu'est-ce que cela signifie ? demanda le docteur.

L'enfant vagissait de froid, répondit Estabelle. Le visage fut fermé et envahi par une rougeur électrique, j'ai voulu le réchauffer.

Le médecin se dirigea rapidement vers l'endroit où se trouvait le petit lit, il était couvert de brûlures profondes, et Séricourt ramassa sur le sol des fragments de langes à moitié consumés.

Misérable femme ! dit-il en foudroyant du regard Estabelle.

Un moment après le docteur accompagné d'Andrezel et des infirmières faisait annoncer chez le Directeur.

Monsieur, lui dit-il, les faits qui nous ont conduits à cette chambre de mort nécessitent la présence de deux magistrats. Les faits, en attendant le jugement des tribunaux. Des lettres s'échangèrent entre le Directeur d'une administration puissante et d'honnêtes

gens révoltés par les faits navrants qui se multipliaient depuis le renvoi des filles de Saint-Vincent-de-Paul.

Le sentiment de la crainte, le besoin de se cramponner à une céselle d'espérance, quand tout leur manquait en ce monde, rapprocha les malades de la religion qu'on semblait leur interdire.

Un sentiment de révolte germa dans les esprits. Quelques vieillilles femmes que de nombreuses misères clouèrent maintes fois sur des lits d'hospice, se rappelaient les soins et des bontés des religieuses et se sentaient gênés pour en parler tout haut.

— Je me souviens, disait la vieille Sophronie, en secouant la tête, d'avoir été plus d'une fois clouée sur un lit d'hôpital. Rien qu'à voir la cornette blanche d'une sœur, à entendre le cliquetis des médailles de son chapelet, je me sentais rassurée. Une surtout, jeune toute frêle et mignonne, héritière d'une grande famille, cela se voyait à ses mains blanches et à la finesse de sa peau transparente, se montrait à mon égard d'une bonté angélique. Avec les religieuses on a supprimé la pelle que nous voyions à l'extrémité de la salle. Le soir la sœur y faisait la prière. Cela ne gênait personne, n'est-ce pas, et cela consolait bien des malades. Nous tombons de plus en plus bas, voyez-vous, et c'est à se demander si quand la mort vous menace.

— Vieille radoteuse ! murmura Jeanne Romie en passant près de Sophronie.

L'octogénaire se trouvait voisine de Mme Vebson ; celle-ci tourna un regard sympathique vers la vieille femme. Elle aussi trouvait bien dur de voir autour d'elle des infirmières à l'aspect insolent et dur. Mais elle se disait que jamais elle n'aurait pu guérir sans la résurrection qu'elle avait prise avec tant de larmes.

Mais elle pouvait consentir à rester loin de sa fille jusqu'à ce qu'elle fut guérie, elle ne renouait point recevoir des consolations devenues pour elle d'autant plus indispensables qu'elle se sentait plus profondément atteinte. Ce qui s'était passé la veille la remplissait d'une crainte inconnue, elle se demandait ce qui adviendrait d'elle, dans cet hôpital placé sous la direction de la loi, dirigé par une administration puissante, et où se tuaient à la fois les enfants et les femmes.

— Je désirerais voir l'aumônier.

— Nous n'en avons plus, répondit Rosalie.

— Plus d'aumônier dans une maison où l'on souffre, où l'on meurt !

— Non, madame.

— Mais quand on désire un prêtre ?

— On adresse sa demande au Directeur de l'hospice.

— Rendez-moi donc le service de lui transmettre la mienne.

— Oui madame, répondit Rosalie Chardon.

Suivant sa promesse elle se rendit au bureau du Directeur, et lui expliqua ce que souhaitait Mme Vebson.

— Est-elle à l'agonie ? demanda le Directeur.

— Non, monsieur, mais elle souffre cruellement de fièvres rapportées des Indes. C'est une dame, celle-là ! Je ne connais pas de malade plus douce et plus patiente.

— Répondez-lui qu'on lui enverra un prêtre quand elle entrera en agonie. Je ne ferai point de cette maison l'asile de la superstition et de l'obscurantisme.

Le Directeur qui, la veille, était allé voir à l'Eden le ballet *Excelsior* en avait rapporté ce souvenir.

— Je lui dirai, monsieur : superstition et obscurantisme... Voilà bien les deux mots prononcés par monsieur le Directeur ?

— Oni, allez.

Rosalie Chardon rentra dans la salle, et s'approcha du lit de Mme Vebson.

— C'est que je redoutais arriva, madame, le directeur refuse qu'on prévienne un prêtre.

— Sous quel prétexte ?

— Que vous n'étiez pas assez malade.

— Il a osé dire cela ?

— Il s'est servi de cette expression : "Je l'autoriserai quand elle entrera en agonie."

— Mais c'est monstrueux ! s'écria Mme Vebson, oui, vraiment monstrueux ! Quoi ! tandis que j'ai été en pleine possession de mes facultés, on m'interdit la réconciliation avec Dieu, on me prive des consolations divines de la religion ! A l'agonie ! On laissera le prêtre s'approcher de moi ! Quelle hypocrisie dérisoire ! Quand la souffrance me torde sur mon lit, quand la nuit se fera tout autour de moi, que la douleur physique me jettera dans un trépas anticipé, le prêtre pourra venir... Mes oreilles n'entendront plus les mots qu'il prononcera, ma langue glacée ne pourra plus répondre aux prières sacrées... Je sentirai à peine les onctions qui purifient la chair coupable ! Et le prêtre sera là ! cela est infâme ! infâme !

Mme Vebson ajouta d'une voix plus douce :

— Je vous remercie du fond du cœur.

— Je ne suis pas me leure qu'une autre répliqua Rosalie Chardon, mais je vois bien qu'il me sera impossible de rester ici. J'ai cru que j'y pourrais être utile ; depuis que j'y suis, mes compagnes entreprennent de faire ce qu'ils appellent "mon éducation." Dérèglement des vies, les desserts et les vins de l'administration, arracher sous par sous aux malades ce qu'ils possèdent ; et se faire payer pour la moindre complaisance... Tout cela, madame, n'est point dans mes idées ; je quitterai certainement la maison. On y est bien payé, bien nourri, mais il faudrait y voir trop de choses abominables et en devenir complice, pour que j'en aie le courage.

La Riduel l'appela et elle disparut.

Pendant le reste du jour Ariada ayant tiré ses rideaux pleura sans bruit.

Son sacrifice devenait inutile. Elle sentait qu'elle ne pouvait demeurer dans cette maison sans Dieu. Une à une devant elle les souffrances passées se réveillèrent. Le nom de Gaston mourait sur sa lèvre avec des sanglots. Enfin elle prit une résolution qui la calma et elle s'endormit.

Le lendemain au moment du lever, elle se contenta point de quitter son lit ; afin qu'il fut possible de le faire avant la visite du médecin, elle s'habilla lentement, frissonnante, le cœur dévoré par l'angoisse, puis elle s'assit près de sa couche.

Avec sa robe élimée de cachemire noir, son châle rouge, son chapeau démodé, Mme Vebson gardait cependant grand air.

Quand le docteur Séricourt entra, accompagné de Guillaume Andrezel et de ses élèves, elle sentit monter une faible rougeur à son front.

Il ne tarda pas à se trouver près d'elle.

— Quoi ! lui dit-il, debout, sous ce costume.

— Monsieur le docteur, répondit Mme Vebson, je vous demande mon *coquet*.

— Y songez-vous, madame, vous malade, très malade !

— Je le sais, monsieur, puisque j'ai pu me résoudre à entrer ici.

— Vous mangerez chez vous de bien des choses.

— Peut-être de pain, à coup sûr de remèdes.

— Quelle raison vous force à partir ?

— Le directeur m'a refusé de faire venir un prêtre.

Guillaume Andrezel fit un geste de colère.

— Après les religieuses, l'aumônier ! c'est logique.

— Réfléchissez, madame, reprit Jacques Séricourt.

— J'ai assez souffert pour avoir besoin de Dieu, dit Mme Vebson.

Le docteur se tourna vers l'infirmière :

— Remettez son *coquet* à madame, dit-il.

Arinda se leva, prit le papier d'une main tremblante remercia, et quitta la salle.

Guillaume Andrezel se dirigea vers le pied du lit, et copia sur la pancarte la note dont il avait besoin.

La malade se sentait si faible qu'elle vacillait en quittant l'hôpital.

Mais si frappée qu'elle se sentit, elle n'eût à aucun prix consenti à demeurer un jour de plus dans cette maison.

Elle s'arrêtait fréquemment, s'appuyant tantôt sur un meuble mis en étalage, tantôt contre une maison, respirant avec peine. L'heure était matinale, la circulation ne se trouvait pas encore rétablie dans les rues.

Paris s'éveillait, faisant sa toilette matinale. Les trottoirs ne gardaient plus de neige, mais l'abondance avec laquelle elle était tombée n'avait pas encore permis d'en débarrasser les deux côtés de la rue. Les misérables vêtements d'Arinda ne pouvaient la protéger contre l'intensité du froid ; elle frissonnait sous son maigre châle, et malgré son énergie elle craignait plus d'une fois de tomber.

Tandis qu'elle marchait vers la rue Mauberge, une pensée traversa son esprit :

— Si j'entraais à l'église ? se dit-elle.

Saint-Vincent-de-Paul se trouvait non loin de là, elle se dirigea de ce côté.

Des filets s'y rendaient pour l'office matinal ; Arinda ressentit une consolation subite à l'idée de prier dans sa maison. Celui qu'on chassait de tous les lieux de souffrance, et d'invoquer le grand Procureur de son autel.

Ce fut en se traînant le long des murailles qu'elle pénétra dans l'église, mais la force lui manqua pour monter plus haut, elle s'arrêta près du dernier pilier et ses regards embrassèrent avec une sorte de ravissement le grand vaisseau du temple. Au-dessus des colonnes défilait dans sa beauté majestueuse et vraiment chrétienne, cette longue procession portée par un artiste de génie.

La famille souffrante, grandie par l'amour, l'honneur, le martyre trouvait là une commiseration admirable. Les types divers d'hommes, de femmes et d'enfants attirèrent et charmaient le regard. Ceux là jouissaient depuis longtemps de la gloire céleste achetée par leurs épreuves et leur courage.

En voyant planer au-dessus d'elle ces protecteurs qui connurent eux aussi les amertumes de la terre, et les acceptèrent par amour pour Dieu, Arinda sentit son âme pénétrée d'une douceur infinie. Il lui sembla que des bouches de ces amis célestes tombait la promesse d'un meilleur avenir. Perdus dans le sentiment d'une ferveur grandie par l'excès de sa misère, elle entendait la messe, emplissant son âme d'une douceur qui la réchauffait.

Lorsque le prêtre quitta l'autel Andrina laissa passer le flot des fidèles, puis voyant qu'elle se trouvait en ce moment presque seule dans l'église, elle s'approcha du bénitier.

Mais soit qu'elle ressentit une fatigue augmentée par un long agencement, soit qu'au sortir de l'atmosphère tiède de l'église le froid la saisit plus vivement, elle chancela en franchissant la porte puis, tenta vainement de se retenir à une colonne, elle tomba privée de sentiment.

En ce moment une dame élégamment vêtue de noir, gravissait les marches de l'escalier, appuyée sur le bras d'un jeune homme.

Ni l'un ni l'autre ne virent tomber Arinda, mais tous deux faillirent

heurter ce corps qui paraissait privé de vie.

— Francis ! dit la dame, vois donc cette infortunée.

— Evanouie, dit le jeune homme. A sa pâleur on dirait qu'elle succombe presque autant à la faim qu'à la maladie.

— Pauvre créature !

— Nous ne pouvons la laisser sans secours dit le jeune homme.

— Mon ami, dit la mère, cours chercher une voiture, je t'en supplie, pendant ce temps j'essaierai de ranimer cette infortunée.

La dame s'agenouilla sur le pavé, fit respirer des sels à la malade, mais ses efforts demeurèrent infructueux et ce fut Francis qui, avec l'aide du cocher, déposa la malheureuse dans une voiture.

— Où allons-nous la conduire ? demanda Francis.

— Chez nous d'abord, nous verrons plus tard.

XIII

RETROUVÉ

Lorsque Mélati après d'inutiles tentatives pour se procurer du travail rentra vers la nuit dans le froid logement de la rue Maugeuge, elle ne s'étonna point tout d'abord de la trouver sans feu, et plongée dans une obscurité complète. Depuis le commencement de l'hiver le combustible manquait souvent dans le pauvre ménage. Quant à l'absence de clarté, qu'en avait besoin la malade dont presque toutes les heures se passaient sur un lit de souffrance ? Mélati s'empressa d'allumer une petite lampe, puis ses yeux se tournèrent vers le lit. Il était vide. Courant à la cuisine elle appela sa mère : personne ! L'inquiétude s'empara de la pauvre enfant, elle aperçut la lettre portant pour suscription : « A ma bien-aimée fille Mélati ». Dans les circonstances douloureuses une lettre nous semble un motif d'indignité, plus qu'une raison de nous tranquilliser. Mélati prit la lettre, elle colla sur ses lèvres ; la regarda encore sans avoir le courage de l'ouvrir.

Elle le fit pourtant, et lut à travers ses larmes des phrases débordantes de tendresse, mais qui lui apprirent le départ de sa mère, sans lui révéler de quel côté elle s'était dirigée, et quel était son but. Que faire ? Qui interroger ? La nuit était venue, nuit glaciale et neigeuse ; Mélati qui n'avait rien pris depuis le matin se sentait à bout de forces, exténuée qu'elle était par les longues courses à travers Paris. L'idée de l'hospice ne lui vint pas. Elle savait Arinda si fière ! Elle crut plutôt qu'elle avait trouvé l'emploi de quelques journées, grâce à un travail facile.

Assise sur son lit, elle manqua de courage pour se déshabiller, s'attendant à chaque instant à entendre heurter à la porte, et à voir tomber sa mère dans ses bras. Renversée sur son lit, et pleurant à sanglots, elle entendit sonner les heures avancées de la nuit et l'our à l'our se fermer les chambres qui l'avoisinaient. Rameau-d'Or seul n'était pas rentré, il avait obtenu ce soir-là d'aller au théâtre, et tout préoccupé du drame de son maître, *La Chambre No 7*, il étudiait le travail compliqué des changements de décors, passait et repassait dans les coulisses, et s'amusa de tout son cœur. Pour une fois il pouvait bien renoncer aux petits profits que lui procurait son industrie d'ouvreur de portières.

Cependant au moment où il quittait le théâtre de l'Ambigu, il aperçut à quelques pas devant lui, sous la lumière du gaz, deux figures qu'il lui parut reconnaître. Il s'arrangea de façon à rejoindre les deux personnages, puis les dépassant lestement, il se trouva bien en face, les examina froidement, obstinément, afin de s'assurer qu'il ne se trompait point, enfin il s'élança du côté de la voiture qui paraissait les attendre. Au moment où il allait ouvrir la portière, un grand valet de pied le repoussa brusquement, et remplit les devoirs de sa charge. Rameau-d'Or entendit alors une

voix dure qui lui était aussi familière que le visage dire au valet :

— A l'hôtel.

Sa perdre un instant, avec une agilité de saltimbanque, Rameau-d'Or suivit la voiture à la course. Si rapide que fut le pas des chevaux, le jeune garçon rassemblait ses idées et les formulait à bâtons rompus :

— Je ne me trompe pas, c'est bien de Luzarches qui se repose sur les coussins moelleux de ce coupé, tandis que moi je trotte dans la boue et la neige fondue, comme un misérable berbet... Diable ! il est vite remonté sur sa bête, M. de Luzarches. Ruiné par le testament du vieil Henriot, criblé de dettes, car nous en avons appris de belles après son départ de Marolles, il trouve encore le moyen d'avoir des huit-ressorts... Mais enfin, qui est-il est peut-être marié ? Intrigant, beau garçon, habile parleur, il est de force à conquérir une héritière... Mais alors, pourquoi n'est-il pas avec elle au théâtre ? Comment cela se fait-il, en plus que je connaisse les yeux de la personne qui l'accompagne... Je dis les yeux, car la bouche, la couleur des cheveux, le teint me dénotent d'une façon absolue ; les moustaches me cachent les lèvres, mais les yeux... ces yeux rieurs et mauvais, je ne les ai vus qu'à Damien... Damien ? Tu deviens fou, mon pauvre Rameau-d'Or ! Damien était un valet que son maître M. de Luzarches traitait de haut... Quel rapport peut-il exister entre cet homme et le prodige neveu de M. de Marolles... C'est égal ! la Providence ne m'a pas jeté inutilement sur les traces de celui que nous accusons tous de la mort du vieil Henriot... Si l'oncle vivait encore. Oh ! il trouverait la femme et la fille de M. Gaston lui ! Tandis que moi ! Ai-je manqué à mon devoir ? Non, pourtant ! Je continue mes recherches en dépit du manque de résultat... Maudits chevaux ! comme ils vont vite ! le souffle me manque...

Rameau-d'Or ne courait plus, il se laissait traîner. Soit instinct, qui lui révélait qu'un poids nouveau s'ajoutait à sa voiture, soit hasard, le fouet du cocher décrivit un cercle et vit cingler le visage du jeune garçon. La douleur lui arracha un cri, une de ses mains lâcha prise et sans doute il aurait renoncé à une entreprise au-dessus de ses forces, si un embarras de chevaux survenant derrière lui ne lui eût donné la crainte d'être écrasé ! Il se rattrapa de ses mains crispées à l'appui qu'il avait failli abandonner, et continua sa course.

La neige commençait à tomber, fouettant son visage, se suspendant à ses cils, gercant ses lèvres, tandis qu'un air froid s'engouffrait dans sa poitrine.

Enfin il arriva au terme de son épreuve, la voiture qui depuis un certain temps raulait dans l'avenue Villiers, s'arrêta, Rameau-d'Or lâcha le ressort auquel il se cramponnait ; le cocher demanda d'une voix autoritaire la porte qui roula sur ses gonds, et l'enfant les vit disparaître sous la voûte.

— Avenue Villiers, 56, fit-il, c'est bon à apprendre comme à retenir.

Il s'agissait de regagner la rue Maugeuge, et le trajet n'était pas mince. Rameau-d'Or ne pouvait garder l'espérance de rencontrer un omnibus ou un tramway, il résolut donc avec la philosophie et la résolution faisant le fond de son caractère de faire à pied cette longue route.

Les mais dans ses peshes, sifflant un air campagnard qui lui rappelait le souvenir de Colette, il marcha allègrement, en dépit des obstacles accumulés sur son passage : neige, voitures en détresse, pétons en retard. Seulement trois heures du matin sonnaient, au moment où il regagna sa mansarde.

— Rameau-d'Or mon bonhomme, pensa-t-il, tu n'as pas perdu ta journée.

Sans savoir pourquoi l'adresse de M. de Luzarches lui serait utile, il gardait la certitude qu'une heure heure sonnerait où il en aurait besoin.

Il se jeta sur son lit brisé par la fatigue de la course qu'il venait de faire, et s'endormit comme un enfant, les poings sur les yeux.

Le jour était venu quand il s'éveilla, un jour d'hiver balafé et morne. Rameau-d'Or devina qu'il se faisait tard, s'habilla hâtivement, quoiqu'il eût pris à Paris l'habitude d'une certaine recherche dans sa toilette, puis quittant sa mansarde, il jeta un coup d'œil sur la porte de Mme Vebson, s'attendant à voir la boîte au lait de faïence suspendue au bouton de la porte, et le sceau de charbon sur le paillason. Aucun de ces objets ne se trouvait à sa place accoutumée, car depuis un certain temps, Rameau-d'Or avait pris l'habitude de faire les commissions de Mme Vebson « en même temps que les siennes » disait-il. Grâce à cette obligation, il économisait à Mélati et à Arinda l'ennui de se mettre en contact avec de petits détaillants assez peu aimables d'ordinairement pour les gens de médiocre fortune.

D'abord Mme Vebson refusa les services du jeune garçon, mais en voyant le regret qu'il en éprouvait elle le accepta. Mélati s'efforça de lui en témoigner sa reconnaissance, et durant un après-midi où elle n'avait aucun travail pressé, la jeune fille dessina le portrait de Rameau-d'Or.

La joie de celui-ci ne put se dépeindre :

— Je l'enverrai à Colette, dit-il.

— Qui est cette Colette ? demanda Mélati.

En voyant la sympathie, l'amitié que lui témoignait ses voisines, le jeune garçon n'eut pas le courage de se taire. Il raconta son enfance abandonnée, les misères de sa vie jusqu'à l'heure où Jannille le recueillit. Enfin il laissa entrevoir l'espérance que lui laissaient les deux femmes de se voir un jour le maître du *Soleil-Levant*. Seulement même au milieu de l'entraînement de ses confidences, il ne dit pas un mot de la mission dont l'avait revêtu Gaston de Marolles. Ce secret devait rester entre lui et sa conscience ; et lorsque Mme Vebson lui demanda pourquoi, sachant qu'on l'acceptait comme le futur mari de Colette, il s'était résigné à quitter l'auberge de Jannille, il se contenta de répondre :

— On a son amour propre, madame ; Colette sera riche, je veux lui apporter quelque chose à mon tour.

— C'est d'un brave cœur, répondit Arinda.

Elle le questionna longuement sur Marolles et ses habitants, lui demanda s'il avait connu le vieil Henriot, s'enquit de bien des détails. Rameau-d'Or répondit avec une réserve prudente chaque fois qu'il craignait de voir l'entretien s'en gager sur un terrain difficile. Mais à partir de ce jour une sorte de glace se rompit.

Sans qu'il sut pourquoi, l'enfant devint un ami pour ses pauvres femmes. Elles trouvaient entre elles lui, le lien sacré d'un malheur. Mais ni Arinda ni sa sœur ne rompirent l'absence sur le passé dont le souvenir déchirait leur âme. Seulement elle acceptèrent plus volontiers ses services, et lui témoignèrent plus d'affection. Il parlait avec enthousiasme de ses voisines à Louis Dervaux et Jean Legay. Celui-ci gardait le souvenir vivace de la vision de cette jeune fille pâle, et Dervaux répétait souvent à son ami :

— Un type charmant d'ingénue que cette jeune fille ! comme elle ferait bien dans mon drame ! Quel malheur imprévu, immérité a pu jeter ces deux femmes dans une semblable misère ? Nous parviendrions j'espère à l'adoucir, mais en vérité quand je vois le vice triompher d'une façon si insolente, il me prend l'envie de demander à Dieu où est sa justice.

— Elle est éternelle, répondit Jean Legay ; pour ces femmes, comme pour tous, aura son heure.

En effet, les deux jeunes gens, chacun de son côté, cherchaient le moyen d'alléger la misère de Mme et de Mlle Vebson ; ils croyaient

toucher au succès, lorsque prise de découragement à la vue de ses souffrances et de celle de sa fille la veuve de Gaston quitta son appartement, et profitant de l'absence de Mélati, se rendit à l'hôpital Lariboisière.

Rameau-d'Or demeurait debout devant la porte close.

— Pas de boîtes à lait, pas de sceau à charbon ! Elles sont malades, pour sûr. Allons mon garçon, pa-d'embarras pour si peu. Ils agitent travailler double si l'on a besoin de toi ! Quand on songe que des anges pareils manquent de pain, si qu'un Maxime de Luzarches traverse Paris en coupé pour gagner son hôtel, avenue de Villiers. Et si tu n'as rien qui t'ait de l'argent ! Mais personne ne rit ici, Seigneur, et nul n'en a même envie.

Il descendit rapidement les escaliers, emprunta une boîte à lait qu'il rapporta en même temps qu'un boisseau de charbon, et il alla sonner à la porte de Mélati, quand il crut distinguer un bruit de sanglots.

Tirant vivement la sonnette il arracha la jeune fille à sa torpeur désespérée, mais craignant qu'on n'osât pas ouvrir, il cria à travers la serrure :

— C'est moi, Rameau-d'Or, ouvrez je vous en supplie.

Ce fut un soulagement pour la jeune fille dans l'abandon cruel où elle se trouvait d'entendre la voix d'un ami, si humble qu'il pût être.

Elle se leva chancelante, ouvrit la porte, et laissa voir son visage inondé de larmes.

— Qu'avez-vous, mademoiselle, n'avez-vous ? demanda Rameau-d'Or.

— Ma mère ! ma pauvre mère ! cria Mélati dans un sanglot.

— Se trouve-t-elle plus mal ?

— Partie, Rameau-d'Or, morte peut-être !

— Partie ! Elle vous abandonne, oh ! ne l'accusez pas, mademoiselle. Peut-être a-t-elle entrepris un voyage afin de demander aide et protection à quelqu'un.

— Personne ne peut nous protéger, non, unique parent ne peut nous vouloir que du mal.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, et ne prenez rien de moi en mauvaise part... Si peu que je suis je pourrais peut-être vous rendre service... Le cocher supplée à l'âge et à l'esprit voyez-vous... Enfin j'ai des économies à votre service, vous me les rendez quand vous voudrez... Ne pleurez pas ! cela me fend le cœur de vous voir pleurer... Si vous me montriez la lettre de votre mère, elle vous a bien laissé un mot...

— La voici ; elle trouve que, malade depuis si longtemps, elle est pour moi un fardeau. Sa promesse de retour est vague... Oh ! mon Dieu ! ne savait-elle pas que la dernière bouchée de pain serait pour elle.

Rameau-d'Or lut les quelques lignes d'Arinda, puis se levant :

— Je ne suis qu'un petit paysan, dit-il, et je connais trop peu Paris et ses ressources pour vous donner une indication... Laissez-moi communiquer ce billet à M. Dervaux... la presse est toute puissante.

— Va ! va ! Rameau-d'Or, tout pourvu qu'on me rende ma mère. L'enfant descendit et trouva les deux amis prenant leur déjeuner matinal. En quelques phrases émus il leur raconta le désespoir dans lequel il venait de trouver Mélati, et montra la lettre de sa mère.

— Que t'en semble, Jean, demanda Dervaux, cette mère affaiblie, réduite à l'impossibilité de se soigner en raison du manque d'argent, et voyant sa fille chercher en vain un travail lucratif, ne se-a-t-elle point allé frapper à la porte d'un hôpital ?

— C'est mon avis répondit le peintre.

— Eh bien ! mon petit Rameau-d'Or, va chercher une voiture, tous deux nous allons commencer nos courses.

— Ramènerons-nous Mme Vebson.

— S'il plaît à Dieu mon enfant,

Dervaux jouissait d'une juste popularité. Toutes les portes s'ouvraient devant lui, et quand il monta dans le coupé qui l'attendait, il savait qu'il ne rentrerait point sans nouvelles.

D'abord il se rendit à l'Hôtel-Dieu et s'informa si Mme Vebson ne s'était point présentée. Sur la réponse négative qui lui fut faite il courut à l'hôpital de la Pitié, puis tout à coup il songea que l'hôpital Lariboisière était le plus proche il avait plus de chances d'y rencontrer sa protégée.

L'interne à qui il s'adressa, l'absence du Directeur, consulta le registre, et lui répondit qu'en effet une dame Arinda Vebson atteinte d'une fièvre grave rapportée de l'Inde avait été admise la veille.

— Puis je la voir ? demanda Dervaux.

— Le Directeur seul pourrait vous accorder cette autorisation en contradiction avec les règlements. Mais nous sommes au mercredi, demain vous aurez le droit de la visiter vous et ceux qui s'intéressent à elle. Attendez jusque-là. Je vous promets de lui donner tous mes soins.

— Merci, répondit Dervaux je vais rassurer sa fille.

Rameau-d'Or, la joie sur le visage, s'impatiant de la marche lente du cheval. Arrivé rue Maugeuge, il monta les marches quatre par quatre, et tomba comme un affolé dans le petit appartement.

— Retrouvée, mademoiselle, nous l'avons retrouvée.

— Où ? demanda Mélati.

— Dans un hospice, ajouta l'enfant en baissant la tête.

— A l'hospice, ma mère, la veuve de...

Elle s'arrêta et prit les mains de son humble ami.

— Conduis-moi, dit-elle, conduis-moi vite !

— Hélas ! mademoiselle, vous devez attendre à demain, c'est le règlement... Mais demain nous irons tous non point la voir, mais la chercher. M. Dervaux a découvert un marchand d'échantillons qui vendra tout ce que vous voudrez. Quel brave artiste ! M. Dervaux a même que vous avez beaucoup d'argent... Prenez courage jusqu'à demain, mademoiselle... Soignez-vous, buvez cette tasse de lait... Mélati lui donna un baiser sur la joue et se chargea du ménage aujourd'hui, il faut que votre mère trouve tout en ordre... M. Dervaux souhaite vous voir, puis lui dit vous consentez à le recevoir.

— Plus tard, Rameau-d'Or, j'accepte ton aide, range l'atelier, j'aurai plus de décemment y recevoir M. Dervaux.

L'enfant apporta un zèle extrême dans son labeur ; en une heure les meubles se trouvèrent brossés, les toiles époussetées et le grand atelier put monter chez la jeune fille.

Le respect avec lequel il l'aborda lui prouva en quelle estime elle le regardait, et quelle sympathie il la tenait. Après lui avoir annoncé qu'il venait de lui trouver un travail suffisamment rémunéré, il lui demanda la permission de feuilleter la collection des dessins de son père.

— Mademoiselle, dit-il, après l'avoir vu, je trouverai certainement des journaux qui s'estimeraient très heureux de publier, et j'aurais dans les conditions que l'original vous soient rendus. consolez-vous, les jours mauvais sont finis, je l'espère... Demain vous reverrez votre mère, et soyez en certaine, vous ne la quitterez plus...

— J'ai bien souffert déjà, monsieur répondit Mélati, et je crois pouvoir affirmer que je suis courageux, mais, je l'avoue, devant le chagrin qui m'a frappée hier, je me suis trouvée sans force.

Louis Dervaux s'efforça de faire rentrer l'espérance dans cette jeune âme. A sa voix Mélati retrouva du courage et quand il la quitta, réconfortée par la vaillante sympathie qui s'offrait à elle, rassurée sur son sort de sa mère, elle se sentit rajeunir, et compta les heures en attendant le lendemain. Rameau-d'Or que son séjour à l'hôtel de la Pitié avait rendu expérimenté, autour des fourneaux, prépara

de le repas auquel la jeune fille
mourut. Elle dormit profondement
et leva dès huit heures, comme
il était possible d'entrer tout
sûr à l'hôpital, partit trop tôt
pour l'ouverture des portes.
L'homme de la salle et le No du lit
malade lui avaient été donnés
par M. Dervaux, elle allait donc
compagnée de Rameau-d'Or à tra-
vers les longues files de lits, mais
à celui dans lequel la pauvre
enfant s'attendait à trouver sa
mère, elle vit une très vieille femme
à la veille avait été à demi écar-
tée par un camion.
— Mon Dieu ! dit-elle, m'aurait-on
trouvée ?
— Cri d'âme, ouvante, les larmes
passant de ses yeux, émeurent pro-
fondement la jeune poitrine et
c'est le lit voisin.
— Mademoiselle, dit-elle d'une
voix faible, vous cherchez Mme
Vebson, n'est-ce pas ?
— C'est ma mère ! ma mère bien-
aimée !
— Elle est partie, répondit la ma-
dame, partie hier, sur sa demande,
de la visite du docteur Séri-
court... Il voulait la garder à cause
d'une fièvre... Mais comme on lui
avait permis de lui permettre de voir
le prêtre, elle s'en est allée, quel-
que distance qui lui ait été faite...
— Mais cela, mademoiselle, la mai-
son est sans dessus dessous aujour-
d'hui, à cause des événements d'hier.
— Mais les avez-vous appris peut-être ? Un
enfant brûlé par la faute d'une in-
firmière, une jeune femme empoi-
sonnée par Clorinde.
— M. Dervaux n'écouloit plus.
— Ma mère ! ma mère ! criait-elle
dans un sanglot.
— Elle s'enfuit de la salle à l'extré-
mité de laquelle l'attendait Rameau
d'Or.
— Comment se trouve-t-elle, ma-
dame ? demanda la jeune gar-
çon.
— Elle n'y est plus ! partie sans
en dire, et elle n'est pas rentrée à
maison.
— Nous allons peut-être l'y trou-
ver...
— Mais Rameau-d'Or prononça ces
mots d'une voix basse et faible, il
le croyait point à cette espérance.
Mélati lui saisit la main.
— Comprends-tu, il y a un mal-
heur... Ma mère est morte... Si
possible qu'elle fut, il lui suffisait
d'une heure pour revenir chez elle.
— Mène-moi où l'on dépose ceux qui
meurent dans la rue, morts de froid
ou de faim, ceux dont personne ne
possède l'adresse, et qui n'ont plus
rien à attendre de la pitié des hom-
mes... ma mère est tombée, sur le
pave, une voiture doit l'avoir écar-
tée, comme la vieille femme qui
occupe son lit... S'il s'agissait d'une
autre, cachant notre misère et son
incurable douleur, je penserais :
"Elle s'est tuée !" Mais elle est
chrétienne, vois-tu, et pour elle la
vie est sacrée, si semée de croix
qu'elle puisse être... Viens, Rameau
d'Or, viens !
— Il ne prononça pas un mot, prit
sous le sien le bras de la jeune fille
avec le sentiment d'une protection
virile, puis descendant du côté de
la Seine, il se dirigea vers la Mor-
gue.
La foule l'encrobra, avidement
curieuse de voir la victime d'hier,
le noyé repêché dans le fluve, l'ou-
vrier qui venait de s'écraser en
tombant d'un échafaudage, le men-
diant ramassé à l'angle d'une rue,
mort de faim et de froid.
Mélati tremblait d'angoisse, mais
rodisant ses nerfs, elle allait du
même pas que son guide, parlant
avec une hâte fiévreuse, priant
Dieu de lui rendre cette mère ad-
orée, désespérant parfois de la re-
trouver.
— Le ciel ne peut pas me laisser
seule en ce monde, cependant, cela
est impossible ! Que deviendrai-je
sans ma mère ? Il faut avoir souf-
fert pour savoir aimer... Nous n'en-
trerons jamais Rameau d'Or... Et
ces gens, ces gens stupides qui n'ay-
ant personne à chercher se repais-
sent de cet épouvantable spectacle !
Enfin tous deux prirent leur rang,
mais en vain cherchèrent-ils sur
les dalles funèbres, Mme Vebson
n'était pas là.

— Où aller maintenant ? fit Mé-
lati.
— Revenons, mademoiselle, reven-
ons, je vous en supplie... M. Der-
vaux nous donnera un bon conseil.
Je suis impuissant comme vous, moi !
il nous prêtera son aide, une aide
influente.
Mélati se laissa emmener. Qu'au-
rait-elle objecté ? Son impuissance
l'écrasait à cette heure... Elle se-
rait que l'enfant avait raison. Ar-
rivée chez elle, Mélati s'affaissa sur
le sol et y demeura comme privée
de vie.
Rameau-d'Or descendit en coté-
rant. Par une délicatesse touchante,
cette fois Louis Dervaux ne monta
point chez la jeune fille ; la con-
cierge monta, la ramena, tandis
que le dramaturge prenait l'avis de
son ami.
— Que ferais-tu, toi ? demanda-t-
il.
— Je mettrais un avis dans les
journaux.
— Quatre heures ! il est trop tard
pour ce soir.
— La note paraîtra dans les feuille-
tes du matin.
— Je le ferai ensuite.
— Tu connais beaucoup de monde
à la Préfecture, cherches-tu des ren-
seignements.
— Comme pour l'artiste, il était
trop tard.
— Alors à demain les recherches
et le succès. Mélati sera bien sou-
lagée par la mère Vebson, une bonne
femme, nous sa rade écorce ; il faut
que je parle au peintre de décors
qui ne comprends pas la mise en
scène du quatrième acte. Allons à
l'Ambigu, nous avons la chance de
l'y trouver ce soir.
— Je n'ai guère le cœur au
théâtre.
— Tu as tort, il rend les hommes
de lettres millionnaires, et cela leur
est souvent bien utile quand ils dé-
sirent épouser des héritières ou bien
quand ils sont amoureux de filles
pauvres...
— Je n'ai !
— Eh bien ! quoi ? T'ai-je blessé ?
— Non, c'est moi qui suis fou.
— Il faut bien le devenir, une fois
dans sa vie.
Après les deux jeunes gens ne
pouvaient rien pour Mélati, en res-
tant chez eux, tandis qu'au théâtre,
ils avaient la chance d'y rencontrer
des confrères qui se chargeraient
volontiers de faire passer la note
concernant Mme Vebson.
Après un dîner rapide ils couru-
rent à l'Ambigu.
Ils se trouvaient dans la loge
qu'on venait de mettre à leur dispo-
sition, quand Dervaux s'écria :
— Tiens, Francis de Gailhac-
Toulza ! Je ne puis mieux m'adres-
ser pour demander ce service. Un
cœur d'or, un jeune et vigoureux
talent.
Francis occupait un fauteuil d'or-
chestre ; sur un signe de Louis
Dervaux, il le rejoignit dans sa
loge.
— Eh bien ! lui dit-il, nous avons
une bonne bataille à livrer et à ga-
gner ! Quand nous nous opposons
de tout notre pouvoir au renvoi des
religieuses dirigeant les hospices,
avons-nous tort ? Tenez, il y a là
un drame tout fait pour vous... J'en
connais les moindres détails, grâce
à Guillaume Andrezel... Ecrivez
pour votre journal un article de
fond cette nuit. Nous devons tirer
sur toute la ligne. Oh ! le roman si-
nistre est complet. Une fille de Pa-
ris vicieuse, presque laide, a pu ra-
masser six mille francs, elle espère
espérer que cette somme exécutera
l'ambition d'un braveouvrier dont
elle s'est éprise ; mais celui-ci aime
une ouvrière dotée de son aiguille,
de beaucoup de jeunesse et de beau-
té, il l'épouse. Des circonstances
fortuites l'obligent à quitter mo-
mentanément Paris. De Marseille il
envoie à sa femme de l'argent qui
ne lui parvient pas... Elle tombe
malade, entre à l'hospice, et se trou-
ve rapprochée de sa mortelle enne-
mie, cette Clorinde dédaignée jadis
par son mari... Clorinde empoi-
sonne sa rivale, et le mari revient
au moment où le docteur constate
le décès, n'est-ce pas abominable !
— Vraiment, oui, cela fait froid
Et cela s'est passé ?

— A l'hôpital de Lariboisière.
— Vous connaissez un médecin,
dites-vous ?
— Guillaume Andrezel, un mil-
lionnaire doublé d'un savant. Il
exerce non pas par l'amour de l'art,
mais par vocation de charité...
Ayant grandement souffert il s'est
voué aux souffrants... Quoiqu'il pos-
sède une grande science, il suit néan-
moins les cours des maîtres, et c'est
ainsi que depuis quelque temps il
accompagne Jacques Séricourt dans
ses visites.
— Voulez-vous m'obliger ?
— Autant qu'il me sera possible.
— Hier, dans le service du docteur
Séricourt, se trouvait une femme
d'environ quarante ans, mais qui au
premier abord paraît plus âgée. Vain-
cme par le besoin, elle a quitté sa
fille, afin d'alléger la difficulté que
celle-ci trouve à gagner sa vie au
moyen de son pinceau... Elle a tra-
versé l'hospice, plus qu'elle n'y a
séjourné... Entrée avant hier, elle
en est sortie ce matin, parce qu'on
avait refusé de demander pour elle
un prétre.
— Ah ! s'écria Francis de Gailhac-
Toulza, nous n'avons plus le droit
de mourir en chrétiens ?
— Depuis son départ de Lariboisi-
ère, e le n'est pas rentrée chez
elle...
— Et vous dites, une femme de
quarante ans...
— Des cheveux blancs, une phy-
sionomie distinguée.
— De quelle maladie est-elle jat-
teinte ?
— Une fièvre rapportée des Indes.
— En deuil.
— Elle est veuve !
— Ne cherchez pas davantage,
mon cher Dervaux.
— Vous savez où elle a trouvé un
asile ?
— Chez nous ! répondit Francis.
— Par quel hasard...
— Rectifions : par quelle Providence... J'accompagnais ce matin
ma mère à l'église Saint-Vincent
de Paul, arrivés sous le péristyle
nous voyons une femme quitter le
saut lieu, s'avancer en s'appuyant
aux colonnes, puis subitement dé-
faillir... Je cherche une voiture,
non ! y portons, et nous la condui-
sons chez nous... Andrezel qui est
notre meilleur ami—je vous con-
terai quelque jour le roman d'An-
drezel—accourt à notre premier ap-
pel, recouant une des malades de
Lariboisière, la soigne et depuis ce
matin elle occupe la chambre de
ma sœur Blanche. La fièvre a dé-
jà la consume ne lui permet pas de
se rendre compte de ce qui se passe
autour d'elle.
— Elle se nomme Mme Vebson ?
— Oui, Andrezel a tu ce nom sur
la pancarte à l'hôpital.
— Dieu soit loué ! combien sa fille
va vous bénir.
— Elle a une fille ?
— Une fille adorable, d'une beauté
merveilleuse, et pénétrante qu'on en
oublie l'éclat. Je ne l'ai jamais vue
sourire ! Toutes deux sont pauvres !
Très pauvres ! L'enfant peint des
éventails. Le père dont j'ai vu les
dessins, était un véritable artiste.
Mélati est l'ange de la fillette.
— Si nous quittions le théâtre ?
demanda Dervaux.
— Comme vous voudrez ! le drame
ne vaut pas grand'chose.
— Lagny voulait parler au pein-
tre qui a fait le décor du second
acte.
— Et votre pièce, quand passet-
elle ?
— Dans trois mois.
— Un succès n'est-ce pas ?
— Et ce qu'on sait jamais cela...
— On y compte bien un peu.
— Mon Dieu non, je suis trop
quels sont les déboires d'une chute
pour me bercer d'illusions.
— Mais en dit l'action palpitante ?
— Lagny fait courir ce bruit là.
— Vous savez, si on en croit les
raconteurs de foyer, mis en scène un
drame qui s'est passé aux Maroles,
près de Grenobles.
— Justement, drame sans dénoue-
ment dans la réalité.
— Et vous en avez imaginé un ?
— Conformément aux lois de l'éter-
nelle Justice.
— A la bonne heure !
Les deux jeunes gens respirèrent

leurs paletots, descendirent, et mon-
tant en voiture partirent pour la rue
Mauberge.
Mélati pleurait toujours. Assise à
terre, les deux bras croisés sur un
fauteuil, elle penchait sa jol tête
blonde, pâle et désespérée, tandis
Rameau-d'Or caché dans un angle
de la cuisine se tenait prêt à lui ve-
nir en aide. Mais que pouvait pour
elle le dévouement d'un chien fidèle
lui faire comprendre d'une façon
qu'un être se tenait là dans son
ombre prêt à obéir au moindre
signe. Ce fiancé de Colette apparten-
ait à cette race de gens dévoués pour
le bonheur même du dévouement.
Les épreuves de sa vie passée Join
l'endormir, attendrissaient son âme.
Cet isolé se croyait appelé à soula-
ger tous les abandonnés. Souvent il se
demandait ce que devenaient dans
Paris ces deux femmes qu'il avait
promis de retrouver, si près de qui,
sans doute, il ne pourrait jamais
remplir les promesses faites à un
agonisant.
Il rapportait à la fille de Gaston
ce qu'il accomplissait de généreux
pour Mélati Vebson, demandant au
ciel que cette bonté, cette charité
portât des fruits lui méritant enfin
la joie suprême d'accomplir un de-
voir sacré.
Mélati n'adressait point la parole
Rameau-d'Or, elle le laissait dans
cette nuit et ce silence qu'interrom-
pait seulement ses sanglots, et
pourtant il lui était doux de savoir
qu'elle n'était pas seule, et qu'un
être dévoué restait là, prêt à obéir
au moindre signe.
La pauvre enfant ne croyait point
aux paroles d'espoir qui lui avaient
été dites par Louis Dervaux et Jean
Lagny. Sa mère était morte elle
s'en croyait certaine désormais. Eu-
core si elle avait assisté à ses der-
niers moments, reçu de son souffle
suprême, senti tomber sur elle sa
bénédictio et le baiser de l'adieu,
mais la perdre brutalement, l'avoir
laissée au logis, et retrouver ce lo-
gis vide, c'était plus que n'en pou-
vait supporter son pauvre cœur sans
éclater d'angoisse.
Dix heures sonnaient quand la
voiture amenant rue Mauberge
Francis de Gailhac-Toulza, Dervaux
et Jean Lagny, s'arrêtèrent devant la
maison occupée par les jeunes gens.
Tous trois montèrent à l'étage des
mansardes, et frappèrent à la porte.
Mélati n'entendit rien, mais Rameau
d'Or qui gardait une secrète espé-
rance, et demeurait convaincu que
les artistes n'abandonnaient pas la
jeune fille se leva sans bruit pour
leur ouvrir.
Dervaux s'avança le premier,
A la vue de Mélati, il recula
pris d'un tel respect et d'une si
grande pitié que la parole s'arrêta
sur ses lèvres.
— Nous savons où est Mme Veb-
son, dit Jean Lagny à Rameau-
d'Or.
Au milieu de sa douleur et de
ses larmes Mélati entendit, et subite-
ment se dressa sur les pieds. Alors
se tournant vers les jeunes gens,
son beau visage ruisselant de larmes
ses cheveux dénoués, si admirablement
belle et sainte en ce moment
que rien ne saurait rendre l'impres-
sion qu'elle produisit sur ses amis,
elle tendit vers eux les bras.
— Ma mère ! dit-elle, vous avez
parlé de ma mère !
Ce fut Francis de Gailhac-Toulza
qui s'avança.
— Mademoiselle, dit-il, nous l'a-
vons trouvée à la porte de la mai-
son de Dieu, et nous l'avons amenée
dans la nôtre... Ma mère et
ma sœur lui donnent des soins em-
pressés.
— Votre mère ! votre sœur ! Quoi !
vous avez eu cette charité de ne
pas la rejeter dans un hospice ?
Vous l'avez abritée et gardée ! Votre
sœur, votre mère sont donc deux
anges ?
— Oui répondit le Francis avec
une visible émotion, des anges ter-
restres qui vont tout de suite vous
aimer...
— Ainsi, vous venez...
— Vous chercher pour vous con-
duire chez ma mère.
Francis se tourna vers le roman-
cier :

— Fais-moi la grâce de me pré-
sente à mademoiselle.
— Mon ami, Francis de Gailhac-
Toulza, fils d'un procureur gé-
néral de Rennes, démissionnaire au
moment de la promulgation des
décrets.
Un sourire éclaira le visage mar-
bré de pleurs de la jeune fille.
— Elle prit dans un armoire un
vêtement très simple, jeta une man-
telle sur sa tête et dit à Francis :
— Me voici prête à vous suivre,
monsieur.
— Ensuite se tournant vers les deux
amis :
— Dieu vous récompense comme
je vous remercie !
— Nous permettez vous d'aller
prendre des nouvelles de Mme Veb-
son et des vôtres ?
— De grand cœur.
— Mademoiselle, ajouta Rameau-
d'Or, dans une maison où se trouve
une malade il faut un commission-
naire, emmenez moi, je ne ferai
pas de bruit.
— Viens ! dit Francis !
Mélati tremblante accepta le bras
de Francis et quitta sa maison pour
accepter l'hospitalité d'Aimée de
Gailhac-Toulza.
(A continuer)

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.
DOSES — Pour agir énergi-
quement sur les intestins, de
2 à 4 pilules ; énergique-
ment, de 4 à 6 pilules.
L'expérience seule peut
décider de la dose dans
chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérisseuses. Gastralgie, Perturbation d'Appétit, Estomac Changé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER. Dans les Maladies du Foie, les Désordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médicament du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales. Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER. Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède. Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER. Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'Écoulement Féminin des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.
On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

PERDUES

UNE BAGUE portant un certain large diamant entouré de diamants plus petits et faisant cercle autour du centre. AUCUNE — UNE BAGUE garnie d'une perle sur un anneau bleu foncé, ornée de perles et de brillants. La personne qui rapportera ces objets à ce bureau ou donnera de bonnes informations à ce sujet sera largement récompensée. 17 sept 1885 — e c dt

AVIS

Geo. P. Chateaufort, L. L. B. NOTAIRE A TRANSPORTÉ SON ÉTUDE en celle de M. Henri Bolduc, Notaire, rue et faubourg St. Jean No. 373. 5 sept 1885 — 2m e c t. HOGAN & TOURIGNY, Avocats, 3, rue Alexandre, Trois-Rivières. M. Hogan L. L. F. S. Tourigny, L. B. L. L. L.

